MÉMOIRES DE SAINT-SIMON

VAN DAELL

GINN & COMPANY



PAGES CHOISIES

DES

MÉMOIRES DU DUC DE SAINT-SIMON.

EDITED AND ANNOTATED BY

A. N. VAN DAELL,

LATE DIRECTOR OF MODERN LANGUAGES IN THE BOSTON HIGH AND LATIN SCHOOLS, PROFESSOR OF MODERN LANGUAGES, MASSACHUSETTS INSTITUTE OF TECHNOLOGY.

BOSTON, U.S.A.:
PUBLISHED BY GINN & COMPANY.
1902.



Typography by J. S. Cushing & Co., Boston, U.S.A.

Presswork by Ginn & Co., Boston, U.S.A.

PREFACE.

I WISH to address in this preface not only the teachers of French (in that case I would not presume to write in any language but my own), but others also who as principals or in any different capacity have something to do with the choice of text-books.

The study of a foreign language ought to bring students in contact with the master-minds of foreign nations. Students ought to grasp ideas and feelings with which the writers of their own nationality cannot make them acquainted. Unless this result be obtained, it seems to me that the time given to French or German is wasted, or that it could surely be employed in a more profitable manner. Not that Americans ought to become imitation Frenchmen; no one, more than I, would deprecate any attempt in that direction. But few minds are large enough by nature not to need the broadening influence of some foreign culture; and it has always seemed to me that the English and French literatures are particularly well fitted to balance each other. I shall not discuss the idle question which one of the two stands foremost; I simply mean that to a Frenchman nothing could be mentally more useful than the study of English literature, and conversely, to an English or American youth nothing could be more useful than the study of the great writers of France.

And yet wide gaps exist among the books easily available to the mass of American students of French. It is one of these gaps that I have attempted to fill.

Saint-Simon's work is one of the landmarks of French literature. His grammar is faulty; his syntax is in defiance of every rule; he begins with one construction, falls into another, and ends with a third. "Sa phrase craque de tous côtés,"[1] says Sainte-Beuve; but no one has better shown than he how far the power of the French language can go to express contempt, hatred, indignation, and admiration. No picture of the civilization of the seventeenth century ought ever to be attempted without a careful study of Saint-Simon. True, he has intense prejudices, passionate hatreds, intense love; but the man is so well convinced of the sacredness of his cause, he is so sincere, so honest, so full in the statement of the case, that it is not difficult for us to recast his conclusions and draw our own.

I have taken no other liberties with the text than to omit, as the occasion required, some expressions or sentences unsuitable for the class-room. This book, though, is intended for students who have a sufficient understanding of French to grasp Saint-Simon's complicated constructions, and a sufficient maturity of mind to be shown historical facts as they are. I hope that both selections and omissions may be approved by competent judges.

The more difficult expressions are explained by French equivalents to be found at the bottom of the pages. Short explanations whenever deemed necessary will be found at the same place. A few lengthier notes have been reserved for an appendix. All these notes are in the French language; pupils unable to understand them at sight are not prepared to read Saint-Simon at all.

A. N. VAN DAELL.

[1] "His sentence has breaks all over."

TABLE DES MATIÈRES.

INTRODUCTION.

I. LE POUVOIR ABSOLU.

La royauté semble avoir un caractère différent avec Louis XIV, avec Louis XV et avec Louis XVI. Sous le premier de ces rois, elle paraît plus impérieuse et plus tyrannique; sous le second, plus nonchalante et plus capricieuse; sous le troisième, plus discutée et comme déjà troublée par la grandeur de ses responsabilités. C'est ce qu'un grand seigneur qui a vécu sous les trois règnes, le maréchal de Richelieu, expliquait en ces termes à Louis XVI: 'Sous Louis XIV, on n'osait dire mot; sous Louis XV, on parlait tout bas; sous Votre Majesté, on parle tout haut.' Mais c'est seulement le caractère de ces princes qui fut différent: la royauté elle-même n'a pas changé. Pendant plus de cent quarante ans, de la Fronde à la Révolution, elle n'a cessé d'être absolue. Non seulement elle est absolue en fait, mais l'absolutisme se formule en théorie.

Parmi ces théoriciens de l'absolutisme, il faut compter Louis XIV lui-même: "Celui qui a donné des rois aux hommes, écrit-il dans ses *Mémoires* pour l'instruction de son successeur, a voulu qu'on les respectât comme ses lieutenants, se réservant à lui seul d'examiner leur conduite; sa

volonté est que quiconque est né sujet obéisse sans discernement."

Il n'y a pas de droit de la nation qui restreigne le droit du roi, car, dit encore Louis XIV, "le roi représente la nation tout entière et chaque particulier ne représente qu'un individu envers le roi. Par conséquent, toute puissance, toute autorité résident dans la main du roi, et il ne peut y en avoir d'autres dans le royaume que celles qu'il y établit. . . . La nation ne fait pas corps en France : elle réside tout entière dans la personne du roi."

C'est la théorie qu'on a résumée dans le mot prêté à Louis XIV : "L'État, c'est moi." Ce fut celle de l'Empire romain, où le prince était le peuple fait homme et la "loi vivante."

Bossuet, dans sa "Politique tirée de l'Écriture sainte," investit les rois de France de l'autorité absolue et divine que l'onction conférait aux despotes de la Judée : "Le titre de Christ est donné aux rois, et on les voit partout appelés les *christs* ou les *oints* du Seigneur. . . Le prince ne doit rendre compte à personne de ce qu'il ordonne. . . Personne ne peut lui dire : *Pourquoi faites-vous ainsi?* . . . Ô rois, vous êtes des dieux, c'est-à-dire : vous avez dans votre autorité, vous portez sur votre front un caractère divin. . ." Parler mal du roi, pour Bossuet, est un crime digne du dernier supplice, presque égal au crime de blasphème contre Dieu.

Ce sont ces principes que Louis XIV et ses successeurs mirent en pratique pendant un siècle et demi. Louis XV au lit de mort voulait bien se repentir d'avoir donné du scandale à ses sujets, mais, mourant, il tenait encore à

dire ceci : "Quoique le roi ne doive compte de sa conduite qu'à Dieu seul." Louis XVI répondait aux observations du duc d'Orléans : "C'est légal parce que je le veux."

Aussi cette royauté n'admet-elle aucune limite, aucun contrôle. Elle ne ressemble ni aux royautés de notre temps, qui presque toutes partagent le pouvoir avec des assemblées nationales et qui reconnaissent aux sujets des libertés publiques ; ni à la royauté anglaise, qui, déjà à cette époque, était contrôlée par les deux chambres du Parlement et qui respectait les *libertés britanniques;* ni même à la royauté française d'autrefois, qui convoquait des États généraux, maintenait certains droits des individus et certains privilèges des corporations et qui, au dire de Machiavel, était "soumise à l'empire des lois."

Quelques écrivains ont prétendu que la France avait une *constitution*, parce que le pouvoir du roi semblait limité par l'autorité des États généraux, par les privilèges de certains corps, comme les cours de justice, les États provinciaux, les municipalités, le clergé, la noblesse. Il faut d'abord rayer de cette liste les États généraux, qui, de 1614 à 1789, pendant une période de cent soixante-quinze ans, ne furent pas une seule fois réunis.[1] Nous verrons plus

---

[1] Il ne pouvait être question des États généraux, puisque le roi se donnait pour l'unique représentant de la nation. Lors des traités d'Utrecht, quand les coalisés, par défiance de l'ambition de Louis XIV, demandèrent que les conditions de la paix fussent ratifiées par une assemblée nationale, il s'y refusa avec hauteur, déclarant que cette proposition était une insulte à la majesté du trône. Sous Louis XV, le cardinal Dubois disait que "l'appareil des députés du peuple, la permission de parler devant le roi et de lui présenter des cahiers de doléances, ont je ne sais quoi de triste qu'un grand roi doit toujours éloigner de sa présence."

bien à quel point les autres corporations étaient hors d'état de faire obstacle à la volonté du roi nettement exprimée. La France n'avait donc rien qui ressemblât à une constitution. À supposer qu'il en eût existé une autrefois, tout l'effort du pouvoir, de Richelieu à Louis XVI, eut pour objet son anéantissement. M. Duvergier de Hauranne caractérise ainsi l'état politique de la France: "L'omnipotence royale contrariée quelquefois, jamais entravée." Les Anglais, par exemple le jurisconsulte Blackstone, fiers de leurs libertés, assimilaient comme "pays despotiques" la France et la Turquie.

Non seulement le roi a la pleine puissance publique, mais il est propriétaire de la France. D'après la théorie de certains légistes, comme l'intendant Basville, les bornes du domaine royal se confondent exactement avec les limites du royaume. Le pouvoir sur la terre et sur les hommes, qui était exercé autrefois par des milliers de propriétaires souverains, ne l'est plus maintenant que par un seul qui s'est substitué à tous les autres. Il possède sur tous les Français, même sur les nobles, les droits que le baron du xe siècle exerçait sur ses sujets. "Point de terre sans seigneur," disait autrefois l'adage féodal. Donc point de terre en France qui ne soit au roi, le seigneur unique. L'autorité que le roi possédait autrefois sur les habitants de ses domaines s'étend maintenant à la France entière devenue le domaine du roi.

Louis XIV, en 1710, quand le contrôleur général Desmarets lui proposa d'établir sur tous les revenus l'impôt du dixième, éprouva quelque scrupule à prendre, par des levées arbitraires, l'argent de ses sujets. Son confesseur Tellier et

les docteurs de la Sorbonne rassurèrent sa conscience. "Il ne douta plus, dit Saint-Simon, que tous les biens de ses sujets ne fussent siens, et que ce qu'il leur en laissait ne fût de pure grâce." Aussi lisons-nous dans les *Mémoires* de Louis XIV cette maxime : "Les rois sont seigneurs absolus et ont naturellement la disposition pleine et entière de tous les biens qui sont possédés aussi bien par les gens d'Église que par les séculiers."

C'est sur ces principes que furent rendues : 1° l'ordonnance de 1692, qui proclame la propriété *supérieure* et *universelle* du roi sur toutes les terres et qui exige une année de revenu même des propriétaires de francs-alleux ; 2° les diverses ordonnances qui déclarent les personnes ecclésiastiques et autres gens de mainmorte *incapables de propriété*, mais les relèvent de cette incapacité moyennant le payement d'un *droit d'amortissement*.

Les finances publiques sont devenues les finances du roi : le roi est un noble propriétaire qui a pour revenu le budget de l'État et les cinq cents millions que produit l'impôt. Sous Louis XV, l'abbé Terray, ministre des finances, pouvait dire : "Apprenez, monsieur, que les biens des citoyens sont ceux du roi et que les dettes du roi sont celles de l'État."

Les affaires publiques, comme nous dirions aujourd'hui, sont les affaires du roi, de même que les juges, l'armée, les routes sont les gens du roi, les soldats du roi, les chemins du roi. Les particuliers ne se permettraient pas de critiquer l'exercice qu'il fait de son droit de paix et de guerre, bien que ce soient leurs biens et leurs vies qui sont en jeu. Il est tellement le maître sur son domaine qu'il a le droit de ne pas souffrir que les habitants y professent une autre religion

que la sienne. Lors de la proscription des protestants, le grand Arnauld, de la secte non moins proscrite des jansénistes, trouvera la mesure violente, mais non pas injuste.

À Louis XIV enfant on avait donné pour modèle d'écriture cette sentence : "Aux rois est dû l'hommage ; ils font ce qui leur plaît :" à Louis XV, âgé de cinq ans, son gouverneur, M. de Villeroy, montrant le peuple assemblé sous les fenêtres du palais, lui dira : "Sire, tout ce que vous voyez est à vous." Nos rois ont sucé avec le lait les maximes du despotisme.

Alfred Rambaud.

II. LA COUR DE LOUIS XIV.

Il y a des grandeurs dans le XVIIe siècle, des établissements, des victoires, des écrivains de génie, des capitaines accomplis ; un roi homme supérieur qui sut travailler, vouloir, lutter et mourir. Mais les grandeurs sont égalées par les misères ; ce sont les misères que Saint-Simon révèle au public.

Avant de l'ouvrir, nous étions au parterre, à distance, placés comme il fallait pour admirer, et admirer toujours. Sur le devant du théâtre, Bossuet, Boileau, Racine, tout le chœur des grands écrivains, jouaient la pièce officielle et majestueuse. L'illusion était parfaite ; nous apercevions un monde sublime et pur. Dans les galeries de Versailles, près des ifs taillés, sous les charmilles géométriques, nous regardions passer le roi, serein et régulier comme le soleil son emblème. En lui, chez lui, autour de lui, tout était

noble. Les choses basses et excessives avaient disparu de la vie humaine. Les passions s'étaient contenues sous la discipline du devoir. Jusque dans les moments extrêmes, la nature désespérée subissait l'empire de la raison et des convenances. Quand le roi, quand Monsieur serraient Madame[1] mourante de si tendres et de si vains embrassements, nul cri aigu, nul sanglot rauque ne venait rompre la belle harmonie de cette douleur suprême ; les yeux un peu rougis, avec des plaintes modérées et des gestes décents, ils pleuraient, pendant que les courtisans, "autour d'eux rangés," imitaient par leurs attitudes choisies les meilleures peintures de Lebrun. Quand on expirait, c'était sur une phrase limée, en style d'académie ; si l'on était grand homme, on appelait ses proches et on leur disait :

> Dans cet embrassement dont la douceur me flatte,
> Venez et recevez l'âme de Mithridate.

Si l'on était coupable, on mettait la main sur ses yeux avec indignation, et l'on s'écriait :

> Et la mort, à mes yeux dérobant la clarté,
> Rend au jour qu'ils souillaient toute sa pureté.

Dans les conversations, quelle dignité et quelle politesse ! Il nous semblait voir les grands portraits de Versailles descendre de leurs cadres, avec l'air de génie qu'ils ont reçu du génie des peintres. Ils s'abordaient avec un demi-sourire, empressés et pourtant graves, également habiles à se respecter et à louer autrui. Ces seigneurs aux perruques majestueuses, ces princesses aux coiffures étagées, aux

---

[1] Voir l'appendice A.

robes traînantes, ces magistrats, ces prélats agrandis par les magnifiques plis de leurs robes violettes, ne s'entretenaient que des plus beaux sujets qui puissent intéresser l'homme; et si parfois, des hauteurs de la religion, de la politique, de la philosophie et de la littérature, ils daignaient s'abaisser au badinage, c'était avec la condescendance et la mesure de princes nés académiciens. Nous avions honte de penser à eux; nous nous trouvions bourgeois, grossiers, polissons, fils de M. Dimanche,[1] de Jacques Bonhomme[2] et de Voltaire; nous nous sentions devant eux comme des écoliers pris en faute; nous regardions avec chagrin notre triste habit noir, héritage des procureurs et des saute-ruisseaux antiques; nous jetions les yeux au bout de nos manches, avec inquiétude, craignant d'y voir des mains sales. Un duc et pair arrive, nous tire du parterre, nous mène dans les coulisses, nous montre des gens débarrassés du fard que les peintres et les poëtes ont à l'envi plaqué sur leurs joues. Eh! bon Dieu! quel spectacle! tout est habit dans ce monde. Ôtez la perruque, la rhingrave, les canons, les rubans, les manchettes, reste Pierre ou Paul, le même hier et aujourd'hui.

Allons, s'il vous plaît, chez Pierre et chez Paul; ne craignez pas de vous compromettre. Le duc de Saint-Simon nous conduit d'abord chez M. le Prince,[3] fils du grand Condé, et en qui le grand Condé, comme dit Bossuet, "avait mis toutes ses complaisances." Voici un intérieur de ménage. "Mme la Princesse[3] était sa continuelle victime. Elle était également laide, vertueuse et sotte; elle était un peu bossue. Toutes ces choses n'empêchèrent pas M. le Prince d'en être

---

[1] M. Dimanche = bourgeois. [2] Jacques Bonhomme = paysan.
[3] Voir l'appendice A.

jaloux jusqu'à la fureur et jusqu'à sa mort. La piété, l'attention infatigable de Mme la Princesse, sa douceur, sa soumission de novice, ne purent la garantir ni des injures fréquentes, ni des coups de pied et de poing, qui n'étaient pas rares." Il avait couru après l'alliance des bâtards, et, pendant que sa fille était chez le roi, faisait antichambre à la porte. Nous ne savions pas qu'un prince eût l'âme et les mœurs d'un laquais.

Celui-là est le seul sans doute. Courons chez les princesses. Ces charmantes fleurs de politesse et de décence nous feront oublier ce charretier en habit brodé. "Monseigneur,[1] en entrant chez lui, trouva Mme la duchesse de Chartres et Mme la duchesse[1] qui fumaient avec des pipes qu'elles avaient envoyé chercher au corps de garde suisse. Monseigneur, qui en vit les suites, si cette odeur gagnait, leur fit quitter cet exercice. Mais la fumée les avait trahies." C'était une gaieté, n'est-ce pas, un enfantillage ? — Non pas, c'était une habitude. Elles recommencèrent à plusieurs reprises, et le roi fut obligé de les gourmander à plusieurs reprises.

À tout le moins, le roi se respecte ; s'il avale en loup, il mange en monarque. Sa table est noble ; on n'y voit point les bouffonneries d'une cour du moyen âge, ni les grossières plaisanteries d'un régal d'étudiants. Attendez ; voici un de ses soupers et un de ses convives : "Mme Panache était une petite et fort vieille créature avec des lippes et des yeux éraillés à y faire mal à ceux qui la regardaient, une espèce de gueuse qui s'était introduite à la cour sur le pied d'une

---

[1] Voir l'appendice A.

manière de folle, qui était tantôt au souper du roi, tantôt au dîner de Monseigneur et de Mme la Dauphine, où chacun se divertissait de la mettre en colère, et qui chantait pouille aux gens à ces dîners-là pour faire rire, mais quelquefois fort sérieusement et avec des injures qui embarrassaient et divertissaient encore plus les princes et les princesses, qui lui emplissaient ses poches de viandes et de ragoûts, dont la sauce découlait tout du long de ses jupes; les autres lui donnaient une pistole ou un écu; les autres des chiquenaudes et des croquignoles dont elle entrait en furie, parce qu'avec des yeux pleins de chassie, elle ne voyait pas au bout de son nez, ni qui l'avait frappée, et c'était le passe-temps de la cour." Aujourd'hui l'homme qui s'amuserait d'un tel passe-temps passerait probablement pour un goujat de bas étage, et je ne raconterais pas ici ceux qu'on prit avec la princesse d'Harcourt.

On répondra que ces gens s'ennuyaient, que ces mœurs étaient une tradition, qu'un amusement est un accident, qu'au fond le cœur n'était pas vil: "Nanon, la vieille servante de Mme de Maintenon, était une demi-fée à qui les princesses se trouvaient heureuses quand elles avaient occasion de parler et d'embrasser, toutes filles de roi qu'elles étaient, et à qui les ministres qui travaillaient chez Mme de Maintenon faisaient la révérence bien bas." L'intendant Voysin, petit roturier, étant devenu ministre, "jusqu'à Monseigneur se piqua de dire qu'il était des amis de Mme Voysin, depuis leur connaissance en Flandre." On verra dans Saint-Simon comment Louvois, pour se maintenir, brûla le Palatinat; comment Barbezieux, pour perdre son rival, ruina nos victoires d'Espagne. Les belles façons et

le superbe cérémonial couvrent les bassesses et les trahisons; on est là comme à Versailles, contemplant des yeux la magnificence du palais, pendant que l'esprit compte tout bas les exactions, les misères et les tyrannies qui l'ont bâti. J'omets les scandales; il y a des choses qu'aujourd'hui on n'ose plus écrire, et il faut être Saint-Simon, duc et pair, historien secret, pour parler de M. de Brissac, du chevalier de Lorraine et de Mme de Valentinois. Là-dessus les Mémoires de Madame nous édifieraient encore davantage. Les mœurs nobles au XVIIe siècle, comme les mœurs chevaleresques au XIIe, ne furent guère qu'une parade. Chaque siècle joue la sienne et fabrique un beau type: celui-ci le chevalier, celui-là l'homme de cour. Il serait curieux de démêler le chevalier vrai sous le chevalier des poèmes. Il est curieux, quand on a connu l'homme de cour par les écrivains et par les peintres, de connaître par Saint-Simon le véritable homme de cour.

Rien de plus vide que cette vie. Vous devez attendre, suer et bâiller intérieurement six ou huit heures chaque jour chez le roi. Il faut qu'il connaisse de longue vue votre visage; sinon vous êtes un mécontent. Quand on demandera une grâce pour vous, il répondra: "Qui est-il? C'est un homme que je ne vois point." Le premier favori, l'homme habile, le grand courtisan, est le duc de la Rochefoucauld; suivez son exemple. "Le lever, le coucher, les deux autres changements d'habits tous les jours, les chasses et les promenades du roi tous les jours aussi, il n'en manquait jamais, quelquefois dix ans de suite sans découcher d'où était le roi, et sur pied de demander un congé, non pas pour découcher, car en plus de quarante ans il n'a jamais

couché vingt fois à Paris, mais pour aller dîner hors de la cour et ne pas être de la promenade." Vous êtes une décoration, vous faites partie des appartements; vous êtes compté comme un des baldaquins, pilastres, consoles et sculptures que fournit Lepautre. Le roi a besoin de voir vos dentelles, vos broderies, votre chapeau, vos plumes, votre rabat, votre perruque. Vous êtes le dessus d'un fauteuil. Votre absence lui dérobe un de ses meubles. Restez donc, et faites antichambre. Après quelques années d'exercice on s'y habitue; il ne s'agit que d'être en représentation permanente. On manie son chapeau, on secoue du doigt ses dentelles, on s'appuie contre une cheminée, on regarde par la fenêtre une pièce d'eau, on calcule ses attitudes et l'on se plie en deux pour les révérences; on se montre et on regarde; on donne et on reçoit force embrassades; on débite et l'on écoute cinq ou six cents compliments par jour. Ce sont des phrases que l'on subit et que l'on impose sans y donner attention, par usage, par cérémonie, imitées des Chinois, utiles pour tuer le temps, plus utiles pour déguiser cette chose dangereuse, la pensée. On conte des commérages; on s'attendrit sur l'anthrax du souverain. Le style est excellent, les ménagements infinis, les gestes parfaits, les habits de la bonne faiseuse; mais on n'a rien dit, et pour toute action on a fait antichambre.

Si vous êtes las, imitez M. le Prince.[1] "Il dormait le plus souvent sur un tabouret, auprès de la porte, où je l'ai maintes fois vu ainsi attendre avec les courtisans que le roi s'allât coucher." Bloin, le valet de chambre, ouvre les

---

[1] Voir l'appendice A.

battants. Heureux le grand seigneur qui échange un mot avec Bloin ! Les ducs sont trop contents quand ils peuvent dîner avec lui. Le roi entre et se déshabille. On se range en haie. Ceux qui sont par derrière se dressent sur leurs pieds pour accrocher un regard. Un prince lui offre la chemise. On regarde avec une envie douloureuse le mortel fortuné auquel il daigne confier le bougeoir. Le roi se couche, et les seigneurs s'en vont, supputant ses sourires, ses demisaluts, ses mots, sondant les faveurs qui baissent ou qui montent, l'abîme infini des conséquences. Iront-ils chez eux se reposer de l'étiquette ? Non pas ; vite en carrosse. Courons à Meudon,[1] tâchons de gagner Dumont, un valet de pied, Francine ou tout autre. Il faut contre-peser la faveur du maréchal d'Uxelles, qui tous les jours envoie des têtes de lapin pour le chien de la maîtresse de Monseigneur. — Mais, bon Dieu ! en gagnant Monseigneur, ses domestiques sa maîtresse et le chien de sa maîtresse, n'aurais-je point offensé Mme de Maintenon et "son mignon," M. du Maine, le poltron qui va se confesser pour ne point se battre en Flandre ? Vite à Saint-Cyr, puis à l'hôtel du Maine. — J'y pense, le meilleur moyen de gagner les nouveaux bâtards, c'est de flatter les anciens bâtards ; pour gagner le duc du Maine, saluons bien bas le duc de Vendôme. Cela est dur, l'homme est grossier. N'importe, marchons chez lui, et bon courage. — Ô imprudent que je suis ! voir les princes, sans avoir vu d'abord les ministres ! Vite chez Barbezieux, chez Pontchartrain, chez Chamillard, chez Voysin, chez leurs parents, chez leurs amis, chez leurs domestiques. N'oublions

[1] Meudon, château construit par le Dauphin vers 1695, brûlé par les Prussiens en 1870.

point surtout que demain matin il faut être à la messe et vu de Mme de Maintenon, qu'à midi je dois faire ma cour à Mme la duchesse de Bourgogne, qu'il sera prudent d'aller recevoir ensuite les rebuffades allemandes de Madame et les algarades seigneuriales de M. le Prince ; que je ferai sagement de louer la chimie dans l'antichambre de M. le duc d'Orléans, qu'il me faut assister au billard du roi, à sa promenade, à sa chasse, à son assemblée, que je dois être ravi en extase s'il me parle, pleurer de joie s'il me sourit, avoir le cœur brisé s'il me néglige, répandre devant lui, comme la Feuillade et d'Antin, les effusions de ma vénération et de ma tendresse, dire à Marly,[1] comme l'abbé de Polignac, que la pluie de Marly ne mouille point ! — Des intrigues et des révérences, des courses en carrosse et des stations d'antichambre, beaucoup de tracas et beaucoup de vide, l'assujettissement d'un valet, les agitations d'un homme d'affaires, voilà la vie que la monarchie absolue impose à ses courtisans.

Il y a profit à la subir. Je copie au hasard un petit passage instructif. M. le duc d'Orléans, ayant fait Law contrôleur général, voulut consoler les gens de la cour. « Il donna 600,000 livres à la Fare, capitaine de ses gardes ; 100,000 livres à Castries, chevalier d'honneur de la duchesse d'Orléans ; 200,000 livres au vieux prince de Courtenay, qui en avait grand besoin ; 20,000 livres de pension au prince de Talmont ; 6000 livres à la marquise de Bellefonds, qui en avait déjà une pareille, et, à force de cris de M. le prince de

[1] Petite localité à quelque distance de Versailles où Louis XIV avait fait construire un ermitage composé de douze petits pavillons groupés aux deux côtés d'un pavillon central

Conti, une de 60,000 livres au comte de la Marche son fils, à peine âgé de trois ans. Il en donna encore de petites à différentes personnes." La belle curée! Saint-Simon, si fier, y met la main par occasion et en retire une augmentation d'appointements de 11,000 livres. Depuis que la noblesse parade à Versailles en habits brodés, elle meurt de faim, il faut que le roi l'aide. Les seigneurs vont à lui: il est père de son peuple; et qu'est-ce que son peuple, sinon les gentilshommes? — Sire, écoutez mes petites affaires. J'ai des créanciers, donnez-moi des lettres d'État pour suspendre leurs poursuites. J'ai "froqué un fils, une fille, et fait prêtre malgré lui un autre fils"; donnez une charge à mon aîné et consolez mon cadet par une abbaye. Il me faut des habits décents pour monter dans vos carrosses; accordez-moi 100,000 francs de retenue sur ma charge. Un homme admis à vos levers a besoin de douze domestiques; donnez-moi cette terre qu'on vient de confisquer sur un protestant; ajoutez-y ce dépôt qu'il m'avait confié en partant et que je vous révèle.[1] Mes voitures me coûtent gros; soulagez-moi en m'accordant *une affaire.* Le comte de Grammont a saisi un homme qui fuyait, condamné à une amende de 12,000 écus, et il en a tiré 50,000 livres; donnez-moi aussi un homme, un protestant, le premier venu, celui qu'il vous plaira, ou, si vous l'aimez mieux, un droit de 30,000 livres sur les halles, ou même une rente de 20,000 livres sur les carrosses publics. La source est bourgeoise, mais l'argent sent toujours bon. — Et comme un roi, en véritable père, entrait dans les affaires privées de ses sujets, on

---

[1] Trait du président Harlay.

ajoutait : Sire, un tel, petit compagnon, courtise ma fille, faites-le jeter à la Bastille. Sire, un tel a battu mes gens, ordonnez-lui de me faire réparation. Sire, on m'a chansonné, chassez le médisant de la cour. — Le roi, bon justicier, faisait la police, et au besoin, de lui-même, commandait aux maris d'enfermer leurs femmes,[1] aux pères de "laver la tête à leurs fils." Nous comprenons maintenant l'adoration, les tendresses, les larmes de joie, les génuflexions des courtisans auprès de leur maître. Ils saluaient le sac d'écus qui allait remplir leurs poches et le bâton qui allait rosser leurs ennemis.

Ils saluaient quelque chose de plus. La soif qui brûlait leur cœur, la furieuse passion qui les prosternait aux genoux du maître, l'âpre aiguillon du désir invincible qui les précipitait dans les extrêmes terreurs et jusqu'au fond des plus basses complaisances, était la vanité insatiable et l'acharnement du rang. Tout était matière à distinctions, à rivalités, à insultes. De là une échelle immense, le roi au sommet, dans une gloire surhumaine, sorte de Dieu foudroyant, si haut placé, et séparé du peuple par une si longue suite de si larges intervalles, qu'il n'y avait plus rien de commun entre lui et les vermisseaux prosternés dans la poussière, au-dessous des pieds de ses derniers valets. Élevés dans l'égalité, jamais nous ne comprendrons ces effrayantes distances, le tremblement de cœur, la vénération, l'humilité profonde qui saisissaient un homme devant son supérieur, la rage obstinée avec laquelle il s'accrochait à l'intrigue, à la faveur, au mensonge, à l'adulation et jusqu'à

---

[1] Par exemple au duc de Choiseul.

l'infamie, pour se guinder d'un degré au-dessus de son état. Saint-Simon, un si grand esprit, remplit des volumes et consuma des années pour des querelles de préséance. Le glorieux amiral de Tourville se confondait en déférences devant un jeune duc qui sortait du collège. Mme de Guise étant petite-fille de France, "M. de Guise, n'eut qu'un ployant devant madame sa femme. Tous les jours à dîner il lui donnait la serviette, et, quand elle était dans son fauteuil et qu'elle avait déplié sa serviette, M. de Guise debout, elle ordonnait qu'on lui apportât un couvert. Ce couvert se mettait en retour au bout de la table; puis elle disait à M. de Guise de s'y mettre, et il s'y mettait." M. de Boufflers, qui à Lille avait presque sauvé la France, reçoit en récompense les grandes entrées: éperdu de reconnaissance, il tombe à genoux et embrasse les genoux du roi. Il n'y avait point d'action qui ne fût un moyen d'honneur pour les uns, de mortification pour les autres. Ma femme aura-t-elle un tabouret? Monterai-je dans les carrosses du roi? Pourrai-je entrer avec mon carrosse jusque chez le roi? Irai-je en manteau chez M. le duc? M'accordera-t-on l'insigne grâce de me conduire à Meudon? Aurai-je le bonheur d'être admis aux Marly? Dans l'oraison funèbre de mon père, est-ce à moi ou au cardinal officiant que le prédicateur adresse la parole? Puis-je me dispenser d'aller à l'adoration de la croix? C'est peu d'obtenir des distinctions pour soi, il faut en obtenir pour ses domestiques; les princesses triomphent de déclarer que leurs dames d'honneur mangeront avec le roi. C'est peu d'obtenir des distinctions pour sa prospérité, il faut en obtenir pour ses supplices: la famille du comte d'Auvergne, pendu en effigie, se désole, non de le

voir exécuté, mais de le voir exécuté comme un simple gentilhomme. C'est peu d'obtenir des distinctions de gloire, il faut obtenir des distinctions de honte : les bâtards simples du roi ont la joie de draper à la mort de leur mère, au désespoir des bâtards doubles qui ne le peuvent pas. Dans quel océan de minuties, de tracasseries poussées jusqu'aux coups de poings "et de griffes," dans quel abîme de petitesses et de ridicules, dans quelles chicanes inextricables de cérémonial et d'étiquette la noblesse était tombée, c'est ce qu'un mandarin chinois pourrait seul comprendre. Le roi confère gravement, longuement, comme d'une affaire d'État, du rang des bâtards ; et pour établir ce rang, on invente, par le plus pénétrant effort d'un sublime génie, trois moyens sûrs : Premièrement, M. du Maine aura le bonnet qu'ont les princes du sang et que n'ont pas les pairs ; mais il prêtera le serment que font les pairs et que ne font pas les princes du sang ; et de plus il entrera simplement comme les pairs et non comme les princes du sang, qui ont l'honneur de traverser le parquet. Secondement, on l'appellera par son nom comme les pairs pour lui demander son avis, mais avec le bonnet à la main, un peu moins baissé que pour les princes du sang, qui ne sont que regardés sans être nommés. Troisièmement, il sera reçu et conduit en carrosse par un seul huissier, à la différence des princes du sang qui le sont par deux, et des pairs qui ne le sont point du tout. Par cette invention d'huissiers et de bonnets, un rang est fondé, une puissance instituée, la succession fixée, et la monarchie sauvée.

Ces détails suffisent : de 1689 on aperçoit 1789.

H. Taine.

III. LE BIOGRAPHE DE LOUIS XIV.

Il y a deux parts en nous : l'une que nous recevons du monde, l'autre que nous apportons au monde ; l'une qui est acquise, l'autre qui est innée ; l'une qui nous vient des circonstances, l'autre qui nous vient de la nature. Toutes deux vont dans Saint-Simon au même effet, qui est de le rendre historien.

Il fut homme de cour et n'était point fait pour l'être ; son éducation y répugnait ; pour être bon valet, il était trop grand seigneur ; dès l'enfance, il avait pris chez son père les idées féodales. Ce père homme hautain, vivait, depuis l'avénement de Louis XIV, retiré dans son gouvernement de Blaye, à la façon des anciens barons, si absolu dans son petit État que le roi lui envoyait la liste des demandeurs de place avec liberté entière d'y choisir ou de prendre en dehors, et de renvoyer ou d'avancer qui bon lui semblait. Il était roi de sa famille comme de son gouvernement, et de sa femme comme de ses domestiques. Un jour Mme de Montespan envoie à Mme de Saint-Simon un brevet de dame d'honneur ; il ouvre la lettre, écrit "qu'à son âge il n'a pas pris une femme pour la cour, mais pour lui. Ma mère y eut grand regret, mais il n'y parut jamais." Je le crois ; on se taisait sous un pareil maître. — Il se faisait justice, impétueusement, impérieusement, lui-même, avec l'épée, comme sous Henri IV. Un jour, ayant vu une phrase injurieuse dans les Mémoires de la Rochefoucauld, "il se jeta sur une plume, et mit à la marge : *L'auteur en a menti.*" Il alla chez le libraire, et fit de même aux autres exemplaires ; les

MM. de la Rochefoucauld crièrent: il parla plus haut qu'eux, et ils burent l'affront. — Aussi roide envers la cour, il était resté fidèle pendant la Fronde, par orgueil, repoussant les récompenses, pressentant que, le danger passé on lui refuserait tout, chassant les envoyés d'Espagne avec menace de les jeter dans ses fossés s'ils revenaient, dédaigneusement superbe contre le temps présent, héritant de souvenir sous Louis XIII, "le roi des nobles," que jusqu'à la fin il appelait le roi son maître. Saint-Simon fut élevé dans ces enseignements; ses premières opinions furent contraires aux opinions utiles et courantes; le mécontentement était un de ses héritages; il sortit de chez lui frondeur.

À la cour il l'est encore: il aime le temps passé, qui paraissait gothique; il loue Louis XIII, en qui on ne voyait d'autre mérite que d'avoir mis Louis XIV au monde. Dans ce peuple d'admirateurs il est déplacé; il n'a point l'enthousiasme profond ni les genoux pliants. Mme de Maintenon le juge "glorieux." Il ne sait pas supporter une injustice, et donne sa démission faute d'avancement. Il a le parler haut et libre; "il lui échappe d'abondance de cœur des raisonnements et des blâmes." Très pointilleux et récalcitrant, "c'est chose étrange, dit le roi, que M. de Saint-Simon ne songe qu'à étudier les rangs et à faire des procès à tout le monde." Il a pris de son père la vénération de son titre, la foi parfaite au droit divin des nobles, la persuasion enracinée que les charges et le gouvernement leur appartiennent de naissance comme au roi et sous le roi, la ferme croyance que les ducs et pairs sont médiateurs entre le prince et la nation, et par-dessus tout l'âpre volonté de se maintenir debout et entier dans "ce long règne de vile

bourgeoisie." Il hait les ministres, petites gens que le roi préfère, chez qui les seigneurs font antichambre, dont les femmes ont l'insolence de monter dans les carrosses du roi. Il médite des projets contre eux pendant tout le règne, et ce n'est pas toujours à l'insu du maître; il veut "mettre la noblesse dans le ministère aux dépens de la plume et de la robe, pour que peu à peu cette roture perde les administrations et pour soumettre tout à la noblesse." — Après avoir blessé le roi dans son autorité, il le blesse dans ses affections. Quand il s'agit "d'espèces," comme les favoris et les bâtards, il est intraitable. Pour empêcher les nouveaux venus d'avoir le pas sur lui, il combat en héros, il chicane en avocat, il souffre en malade; il éclate en expressions douloureuses comme s'il était coudoyé par des laquais. C'est "la plus grande plaie que la pairie pût recevoir, et qui en devint la lèpre et le chancre." Lorsqu'il apprend que d'Antin veut être pair, "à cette prostitution de la dignité," les bras lui tombent; il s'écrie amèrement que "ce triomphe ne coûtera guère sur des victimes comme lui." Quand il va faire visite chez le duc du Maine, bâtard parvenu, c'est parce qu'il est certain d'être perdu s'il y manque, ployé par l'exemple "des hommages arrachés à une cour d'esclaves," le cœur brisé à peine dompté et traîné par toute la volonté du roi jusqu'à "ce calice." Le jour où le bâtard est dégradé est une "résurrection." "Je me mourais de joie, j'en étais à craindre la défaillance. Mon cœur, dilaté à l'excès n'avait plus d'espace pour s'étendre. Je triomphais, je me vengeais, je nageais dans ma vengeance. J'étais tenté de ne me plus soucier de rien." Il est clair qu'un homme aussi mal pensant ne pouvait être employé. C'était

un seigneur d'avant Richelieu, né cinquante ans trop tard, sourdement révolté et disgracié de naissance. Ne pouvant agir, il écrivit ; au lieu de combattre ouvertement de la main, il combattit secrètement de la plume. Il eût été mécontent et homme de ligue ; il fut mécontent et médisant.

Il choquait par ses mœurs comme par ses prétentions ; il y avait en lui toutes les oppositions, aristocratiques et morales : s'il était pour la noblesse comme Boulainvillier, il était comme Fénelon, contre la tyrannie ; le grand seigneur ne murmurait pas plus que l'honnête homme ; avec la révolte du rang, on sentait en lui la révolte de la vertu. Dans ce voisinage de la Régence, sous l'hypocrisie régnante et le libertinage naissant, il fut pieux, même dévot, et passa pour tel : c'était encore un legs de famille. "Mme sa mère, dit *le Mercure*, l'a fait particulièrement instruire des devoirs d'un bon chrétien." Son père, pendant plusieurs années, allait tous les jours à la Trappe.[1] "Il m'y avait mené. Quoique enfant pour ainsi dire encore, M. de la Trappe eut pour moi des charmes qui m'attachèrent, et la sainteté du lieu m'enchanta." Chaque année, il y fit une retraite, parfois de plusieurs semaines ; il y prit beaucoup d'inclination pour les chrétiens sévères, pour les jansénistes, pour le duc de Beauvilliers, pour ses gendres. Il y prit aussi des scrupules ; lui si prompt à juger, si violent, si libre, il s'arrête au seuil de l'histoire, inquiet, n'osant avancer craignant de blesser la charité chrétienne, ayant presque envie d'imiter les deux ducs "qu'elle tient enfermés

[1] La Trappe, village du département de l'Orne où fut fondé en 1140 une abbaye, réformée par l'abbé de Rancé (1662) et célèbre depuis par l'austérité de sa règle.

dans une bouteille," s'autorisant du Saint-Esprit qui a daigné écrire l'histoire, à peu près comme Pascal, qui justifiait ses ironies par l'exemple de Dieu. Cette piété un peu timorée contribua à le rendre honnête homme, et l'orgueil du rang confirma sa vertu. En respectant son titre, on se respecte; les bassesses semblent une roture, et l'on se défend de la séduction des vices comme des empiétements des parvenus. Saint-Simon est un noble cœur, sincère, sans restriction ni ménagements, implacable contre la bassesse, franc envers ses amis et ses ennemis, désespéré quand la nécessité extrême le force à quelque dissimulation ou à quelque condescendance, loyal, hardi pour le bien public, ayant toutes les délicatesses de l'honneur, véritablement épris de la vertu. Plus austère, plus fier, plus roide que ses contemporains, un peu antique comme Tacite, on apercevait en lui, avec le défenseur de l'aristocratie brisée, l'interprète de la justice foulée, et, sous les ressentiments du passé, les menaces de l'avenir.

Comment un Tacite a-t-il subsisté à la cour? Vingt fois, pendant ces détails, involontairement je l'ai vu, en chaise de poste, sur la route de Blaye, avec un ordre du roi qui le renvoie dans ses terres. Il est resté pourtant; sa femme fut dame d'honneur de la duchesse de Bourgogne; il a eu maintes fois le bougeoir: le roi l'a grondé parfois, majestueusement, "d'un vrai ton de père," mais ne l'a jamais foudroyé. Comptez d'abord son beau titre, ses grandes amitiés, ses alliances, M. de Lorges, M. de Beauvilliers, le duc d'Orléans, le duc de Bourgogne. Mais le vrai paratonnerre fut son ambition, instruite par la vue des choses. Il voulait parvenir, et savait comment on parvient. Quand

il entra dans le monde, il trouva le roi demi-dieu. C'était au siége de Namur, en 1692 : quarante ans de gloire, point de revers encore ; les plus grands réduits, les trois Ordres empressés sous le despotisme. Il prit d'abord des impressions de respect et d'obéissance, et pour faire sa cour accepta et tenta tout ce qu'un homme fier, mais ambitieux, peut entreprendre et subir. Les cavaliers de la maison du roi, habitués aux distinctions, refusaient de prendre des sacs de grain en croupe. “J'acceptai ces sacs, parce que je sentis que cela ferait ma cour après tout le bruit qui s'était fait.” Soldat, il voulait bien obéir en soldat ; courtisan, il voulait bien parler en courtisan. Écoutez ce style : “Je dis au roi que je n'avais pas pu vivre davantage dans sa disgrâce, sans me hasarder à chercher à apprendre par où j'y étais tombé . . . qu'ayant été quatre ans durant de tous les voyages de Marly, la privation m'en avait été une marque qui m'avait été très-sensible, et par la disgrâce et par la privation de ces temps longs de l'honneur de lui faire ma cour . . . que j'avais grand soin de ne parler mal de personne ; que pour Sa Majesté, j'aimerais mieux être mort (en le regardant avec feu entre deux yeux). Je lui parlai aussi de la longue absence que j'avais faite, de la douleur de me trouver mal avec lui, d'où je pris occasion de me répandre moins en respect qu'en choses affectueuses sur mon attachement à sa personne et mon désir de lui plaire en tout que je poussai avec une sorte de familiarité et d'épanchement . . . Je le suppliai même de daigner me faire avertir s'il lui revenait quelque chose de mal qui pût lui déplaire, qu'il en saurait aussitôt la vérité, ou pour pardonner à mon ignorance, ou pour mon instruction, ou

pour voir si je n'étais pas en faute." On parlait au roi comme à un dieu, comme à un père, comme à une maîtresse; lorsqu'un homme d'esprit attrapait ce style, il était difficile de le renvoyer chez lui. Le roi sourit, salua, parut bienveillant; Saint-Simon demeura à la cour, sans charge, au bon point de vue, ayant le loisir de tout écouter et de tout écrire, un peu disgracié, point trop disgracié, juste assez pour être historien.

Il l'était autant par nature que par fortune; son tour d'esprit comme sa position le fit écrivain. Il était trop passionné pour être homme d'action. La pratique et la politique ne s'accommodent pas des élans impétueux ni des mouvements brusques; au contraire, l'art en profite. La sensibilité violente est la moitié du génie; pour arracher les hommes à leurs affaires, pour leur imposer ses douleurs et ses joies, il faut une surabondance de douleur et de joie. Le papier est muet sous l'effort d'une passion vulgaire; pour qu'il parle, il faut que l'artiste ait crié. Dès sa première action, Saint-Simon se montre ardent et emporté. Le voilà amoureux du duc de Beauvilliers; sur-le-champ il lui demande une de ses filles en mariage, n'importe laquelle; c'est lui qu'il épouse. Mais le duc n'ose contraindre sa fille, qui veut devenir religieuse. Le jeune homme pousse en avant avec la verve d'un poète qui conçoit un roman, et sur-le-champ passe la nuit à l'écrire . . . Il attend le duc "d'un air allumé de crainte et d'espérance." Son désir l'enflamme; en véritable artiste, il s'échauffe à l'œuvre. "Je ne pus me contenir de lui dire à l'oreille que je ne serais point heureux avec une autre qu'avec sa fille." On lui oppose de nouvelles difficultés; à l'instant

un poème d'arguments, de réfutations, d'expédients, pousse et végète dans sa tête; il étourdit le duc "de la force de son raisonnement et de sa prodigieuse ardeur"; c'est à peine si enfin, vaincu par l'impossible, il se déprend de son idée fixe. Cette invention violente et cet acharnement de désir sont la grande marque littéraire. Ajoutez-y la drôlerie comique et l'élan de jeunesse; il y a telle phrase dans le procès des ducs qui court avec une prestesse de gamin. La mère de Saint-Simon ne voulait pas donner des lettres d'État, essentielles pour l'affaire. "Je l'interrompis et lui dis que c'était chose d'honneur, indispensable, promise, attendue sur-le-champ, et, sans attendre de réplique, pris la clef du cabinet, puis les lettres d'État, et cours encore." Ces gaietés ne sont point le ton habituel; la sensibilité exaltée n'est comique que par excès; elle tourne vite au tragique: elle est naturellement effrénée et terrible. Saint-Simon a des fureurs de haine, des ricanements de vengeance, des transports de joie, des folies d'amour, des abattements de douleur, des tressaillements d'horreur que nul, sauf Shakspeare, n'a surpassés. On le voit les yeux fixes et le corps frissonnant, lorsque dans le suprême épuisement de la France, Desmarets établit l'impôt du dixième: "La capitation doublée et triplée à la volonté arbitraire des intendants des provinces, les marchandises et les denrées de toute espèce imposées en droit au quadruple de leur valeur, taxes d'aides et autres de toute nature et sur toutes sortes de choses: tout cela écrasait nobles et roturiers, seigneurs et gens d'Église, sans que ce qu'il en revenait au roi pût suffire, qui tirait le sang de ses sujets sans distinction, qui en exprimait

jusqu'au pus. On compte pour rien la désolation de l'impôt même dans une multitude d'hommes de tous les états si prodigieuse, la combustion des familles par ces cruelles manifestations et par cette lampe portée sur leurs parties les plus honteuses. Moins d'un mois suffit à la pénétration de ces humains commissaires chargés de rendre leur compte de ce doux projet au Cyclope qui les en avait chargés. Il revit avec eux l'édit qu'ils en avaient dressé, tout hérissé de foudres contre les délinquants. Ainsi fut bâclée cette sanglante affaire, et immédiatement après signée, scellée enregistrée parmi les sanglots suffoqués." L'homme qui écrit ainsi palpite et frémit tout entier comme un prisonnier devant des cannibales; le mot y est: "Bureau d'antropophages." Mais l'effet est plus sublime encore quand le cri de la justice violentée est accru par la furieuse clameur de la souffrance personnelle. L'impression que laisse sa vengeance contre Noailles est accablante; il semble que lié et fixe, on sente crouler sur soi l'horrible poids d'une statue d'airain. Trahi, presque perdu par un mensonge, décrié auprès de toute la noblesse, il fut ferme, démentit l'homme publiquement "de la manière la plus diffamatoire et la plus démesurée," sans relâche, en toute circonstance, pendant douze ans. "Noailles souffrit tout, en coupable écrasé sous le poids de son crime. Les insultes publiques qu'il essuya de moi sans nombre ne le rebutèrent pas. Il ne se lassa jamais de s'arrêter devant moi chez le régent, en entrant et sortant du conseil de régence, avec une révérence extrêmement marquée, ni moi de passer droit sans le saluer jamais et quelquefois de tourner la tête avec insulte. Et il est très souvent arrivé que je lui ai fait des

sorties chez M. le duc d'Orléans et au conseil de régence, dès que j'y trouvais le moindre jour, dont le ton, les termes et les manières effrayaient l'assistance, sans qu'il répondît jamais un seul mot ; mais il rougissait, il pâlissait et n'osait se commettre à une nouvelle reprise. Cela en vint au point qu'un jour, au sortir d'un conseil où, après l'avoir forcé de rapporter une affaire que je savais qu'il affectionnait, et sur laquelle je l'entrepris sans mesure et le fis tondre, je lui dictais l'arrêt tout de suite, et le lisais après qu'il l'eût écrit, en lui montrant avec hauteur et dérision ma défiance et à tout le conseil ; il se leva, jeta son tabouret à dix pas, et lui qui en place n'avait osé répondre un seul mot que de l'affaire même avec l'air le plus embarrassé et le plus respectueux : 'Mort . . . dit-il, il n'y a plus moyen d'y durer !' s'en alla chez lui, d'où ses plaintes me revinrent, et la fièvre lui en prit." La douzième année, après un an de supplications, Saint-Simon, forcé par ses amis, plia, "mais comme un homme qui va au supplice," et consentit par grâce à traiter Noailles en indifférent. Cette franchise et cette longueur de haine marquent la force du ressort. Ce ressort se débanda plus encore le jour de la dégradation des bâtards ; là où l'homme d'action se contient, l'artiste s'abandonne ; on voit ici l'impudeur de la passion épanchée hors de toute digue, si débordée qu'elle engloutit le reste de l'homme, et qu'on y sent l'infini comme dans une mer. "Je l'accablai à cent reprises dans la séance de mes regards assénés et forlongés avec persévérance. L'insulte, le mépris, le dédain, le triomphe lui furent lancés de mes yeux jusqu'en ses moelles. Souvent il baissait la vue, quand il attrapait mes regards ; une fois ou deux, il fixa

le sien sur moi, et je me plus à l'outrager par des sourires dérobés, mais noirs, qui achevèrent de le confondre. Je me baignais dans sa rage, et je me délectais à le lui faire sentir." Un pareil homme ne devait pas faire fortune. Pouvait-il être toujours maître de lui sous Louis XIV? Il l'a cru; il se trompait; ses regards, le pli de ses lèvres, le tremblement de ses mains, tout en lui criait tout haut son amour ou sa haine; les yeux les moins clairvoyants le perçaient. Il s'échappait; au fort de l'action, l'ouragan intérieur l'emportait; on avait peur de lui; personne ne se souciait de manier une tempête. Il n'était chez lui et dans son domaine que le soir, les verrous tirés, seul sous sa lampe, libre avec le papier, assez refroidi par le demi-oubli et par l'absence pour noter ses sensations.

H. Taine.

PAGES CHOISIES

DES

MÉMOIRES DU DUC DE SAINT-SIMON.

I. MARIAGE DE M. LE DUC DE CHARTRES.

Le roi, occupé de l'établissement de ses bâtards, qu'il agrandissait de jour en jour, avait marié deux de ses filles à deux princes du sang. Madame la princesse de Conti, seule fille du roi et de madame de la Vallière, était veuve sans enfants ; l'autre, fille aînée du roi et de madame de Montespan, avait épousé M. le Duc. Il y avait longtemps que madame de Maintenon, encore plus que le roi, ne songeait qu'à les élever de plus en plus, et que tous deux voulaient marier mademoiselle de Blois, seconde fille du roi et de madame de Montespan, à M. le duc de Chartres. C'était le propre et unique neveu du roi, et fort au-dessus des princes du sang par son rang de petit-fils de France et par la cour que tenait Monsieur. Les mariages des deux princes du sang dont je viens de parler avaient scandalisé tout le monde. Le roi ne l'ignorait pas, et il jugeait par là de l'effet d'un mariage sans proportion plus éclatant. Il y avait déjà quatre ans qu'il le roulait dans son esprit, et qu'il en avait pris les premières mesures. Elles étaient d'autant plus

difficiles que Monsieur était infiniment attaché à tout ce qui était de sa grandeur, et que Madame était d'une nation qui abhorrait la bâtardise et les mésalliances, et d'un caractère à n'oser se promettre de lui faire jamais goûter ce mariage.

Pour vaincre tant d'obstacles, le roi s'adressa à M. le Grand,[1] qui était de tout temps dans sa familiarité, pour gagner le chevalier de Lorraine, son frère, qui de tout temps aussi gouvernait Monsieur. Les deux frères ne demandèrent pas mieux que de faire leur cour au roi par un endroit aussi sensible, et d'en profiter pour eux-mêmes en habiles gens. Cette ouverture se faisait dans l'été 1688. Il ne restait pas au plus une douzaine de chevaliers de l'ordre ;[2] chacun voyait que la promotion ne se pouvait plus guère reculer. Les deux frères demandèrent d'en être, et d'y précéder les ducs. Le roi, qui pour cette prétention n'avait encore donné l'ordre à aucun Lorrain, eut peine à s'y résoudre ; mais les deux frères surent tenir ferme ; ils l'emportèrent, et le chevalier de Lorraine, ainsi payé d'avance, répondit du consentement de Monsieur au mariage, et des moyens d'y faire venir Madame et M. le duc de Chartres.

Ce jeune prince avait été mis entre les mains de Saint-Laurent au sortir de celles des femmes. Saint-Laurent était un homme de peu, sous-introducteur des ambassadeurs chez Monsieur et de basse mine, mais, pour tout dire en un mot, l'homme de son siècle le plus propre à élever un prince et à former un grand roi. Sa basse origine l'empêcha d'avoir un titre pour cette éducation ; mais son extrême mérite l'en fit

[1] Voir l'appendice A.

[2] L'ordre du Saint-Esprit, institué par Henri III.

laisser seul maître ; et quand la bienséance exigea que ce prince eût un gouverneur, ce gouverneur ne fut qu'en apparence, et Saint-Laurent toujours dans la même confiance et dans la même autorité.

Il était ami du curé de Saint-Eustache et lui-même grand homme de bien. Ce curé avait un valet qui s'appelait Dubois, et qui l'avait été du sieur . . . qui avait été docteur de l'archevêque de Reims le Tellier. Ce docteur lui avait trouvé de l'esprit, l'avait fait étudier, et ce valet savait infiniment de belles-lettres et même d'histoire ; mais c'était un valet qui n'avait rien, et qui après la mort de ce premier maître était entré chez le curé de Saint-Eustache. Ce curé, content de ce valet pour qui il ne pouvait rien faire le donna à Saint-Laurent, dans l'espérance qu'il pourrait mieux pour lui. Saint-Laurent s'en accommoda, et peu à peu s'en servit pour l'écritoire d'étude de M. le duc de Chartres ; de là, voulant s'en servir à mieux, il lui fit prendre le petit collet pour le décrasser, et de cette sorte l'introduisit à l'étude du prince pour lui aider à préparer ses leçons, à écrire ses thèmes, à le soulager lui-même, à chercher les mots dans le dictionnaire. Je l'ai vu mille fois dans ces commencements, lorsque j'allais jouer avec M. de Chartres. Dans les suites Saint-Laurent devenant infirme, Dubois faisait la leçon, la faisait fort bien, et néanmoins plaisait au jeune prince.

Cependant Saint-Laurent mourut et très-brusquement, et Dubois, par intérim, continua à faire la leçon ; mais depuis qu'il fut devenu presque abbé, il avait trouvé moyen de faire sa cour au chevalier de Lorraine et au marquis d'Effiat, premier écuyer de Monsieur, amis intimes ; ce dernier ayant aussi beaucoup de crédit sur son maître. De

faire Dubois précepteur, cela ne se pouvait proposer de plein saut ; mais ses protecteurs, auxquels il eut recours, éloignèrent le choix d'un précepteur, puis se servirent des progrès du jeune prince pour ne le point changer de main, et laisser faire Dubois ; enfin ils le bombardèrent précepteur. Je ne vis jamais homme si aise ni avec plus de raison. Cette extrême obligation, et plus encore le besoin de se soutenir, l'attacha de plus en plus à ses protecteurs, et ce fut de lui que le chevalier de Lorraine se servit pour gagner le consentement de M. de Chartres à son mariage.

Dubois avait gagné sa confiance ; il lui fut aisé en cet âge, et avec ce peu de connaissance et d'expérience, de lui faire peur du roi et de Monsieur, et d'un autre côté, de lui faire voir les cieux ouverts. Tout ce qu'il put mettre en œuvre n'alla pourtant qu'à rompre un refus ; mais cela suffisait au succès de l'entreprise. L'abbé Dubois ne parla à M. de Chartres que vers le temps de l'exécution ; Monsieur était déjà gagné, et dès que le roi eut réponse de l'abbé Dubois, il se hâta de brusquer l'affaire. Un jour ou deux auparavant, Madame en eut le vent. Elle parla à M. son fils de l'indignité de ce mariage avec toute la force dont elle ne manquait pas, et elle en tira parole qu'il n'y consentirait point. Ainsi faiblesse envers son précepteur, faiblesse envers sa mère ; aversion d'une part, crainte de l'autre, et grand embarras de tous côtés.

Une après-dînée de fort bonne heure que je passais dans la galerie haute, je vis sortir M. le duc de Chartres d'une porte de derrière de son appartement, l'air fort empêtré, triste, suivi d'un seul exempt des gardes de Monsieur ; et comme je me trouvais là, je lui demandai où il allait ainsi si

vite et à cette heure-là. Il me répondit d'un air brusque et chagrin qu'il allait chez le roi qui l'avait envoyé quérir. Je ne jugeai point à propos de l'accompagner, et me tournant vers mon gouverneur, je lui dis que je conjecturais quelque chose du mariage, et qu'il allait éclater. Il m'en avait depuis quelques jours transpiré quelque chose, et comme je jugeai bien que les séances seraient fortes, la curiosité me rendit fort attentif et assidu.

M. de Chartres trouva le roi seul avec Monsieur dans son cabinet, où ce jeune prince ne savait pas devoir trouver M. son père. Le roi fit des amitiés à M. de Chartres, lui dit qu'il voulait prendre soin de son établissement, que la guerre allumée de tous côtés lui ôtait des princesses qui auraient pu lui convenir, qu'il n'y avait point de princesses du sang de son âge, qu'il ne pouvait mieux lui témoigner sa tendresse qu'en lui offrant sa fille dont les deux sœurs avaient épousé des princes du sang, que cela joindrait en lui la qualité de gendre à celle de neveu, mais que, quelque passion qu'il eût de ce mariage, il ne le voulait point contraindre et lui laissait là-dessus toute liberté. Ce propos, prononcé avec cette majesté effrayante si naturelle au roi, à un prince timide et dépourvu de réponse, le mit hors de mesure. Il crut se tirer d'un pas si glissant en se rejetant sur Monsieur et Madame, et répondit en balbutiant que le roi était le maître, mais que sa volonté dépendait de la leur. "Cela est bien à vous, répondit le roi, mais dès que vous y consentez, votre père et votre mère ne s'y opposeront pas," et se tournant vers Monsieur: "N'est-il pas vrai, mon frère?" Monsieur consentit comme il l'avait déjà fait seul avec le roi, qui tout de suite dit qu'il n'était donc plus

question que de Madame, et qui l'envoya chercher sur-le-champ ; et cependant se mit à causer avec Monsieur, qui tous deux ne firent pas semblant de s'apercevoir du trouble et de l'abattement de M. de Chartres.

Madame arriva à qui d'entrée le roi dit qu'il comptait bien qu'elle ne voudrait pas s'opposer à une affaire que Monsieur désirait, et que M. de Chartres y consentait ; que c'était son mariage avec mademoiselle de Blois, qu'il avouait qu'il désirait avec passion, et ajouta courtement les mêmes choses qu'il venait de dire à M. le duc de Chartres, le tout d'un air imposant, mais comme hors de doute que Madame pût n'en pas être ravie, quoique plus que certain du contraire. Madame, qui avait compté sur le refus dont M. son fils lui avait donné parole, qu'il lui avait même tenue autant qu'il avait pu par sa réponse si embarrassée et si conditionnelle, se trouva prise et muette. Elle lança deux regards furieux à Monsieur et à M. de Chartres, dit que, puisqu'ils le voulaient bien, elle n'avait rien à y dire, fit une courte révérence, et s'en alla chez elle. M. son fils l'y suivit incontinent, auquel, sans donner le moment de lui dire comment la chose s'était passée, elle chanta pouille[1] avec un torrent de larmes, et le chassa de chez elle.

Un peu après, Monsieur sortant de chez le roi, entra chez Madame, et excepté qu'elle ne le chassa pas comme son fils, elle ne le ménagea pas davantage ; tellement qu'il sortit très confus, sans avoir eu le loisir de lui dire un seul mot. Toute cette scène était finie sur les quatre heures de l'après-dînée, et le soir il y avait *appartement*, ce qui arrivait l'hiver

[1] Chanter pouille, faire des reproches mêlés d'injures.

trois fois la semaine, les trois autres jours comédie et le dimanche rien.

Ce qu'on appelait *appartement* était le concours de toute la cour, depuis sept heures du soir jusqu'à dix que le roi se mettait à table, dans le grand appartement, depuis un des salons du bout de la grande galerie jusque vers la tribune de la chapelle. D'abord, il y avait une musique; puis des tables pour toutes les pièces toutes prêtes pour toutes sortes de jeux; un lansquenet où Monseigneur et Monsieur jouaient toujours; un billard: en un mot, liberté entière de faire des parties avec qui on voulait, et de demander des tables si elles se trouvaient toutes remplies; au delà du billard, il y avait une pièce destinée aux rafraîchissements, et tout parfaitement éclairé. Au commencement que cela fut établi, le roi y allait et y jouait quelque temps; dès lors il y avait longtemps qu'il n'y allait plus, mais il voulait qu'on y fût assidu, et chacun s'empressait à lui plaire. Lui cependant passait les soirées chez madame de Maintenon à travailler avec différents ministres les uns après les autres.

Fort peu après la musique finie, le roi envoya chercher à l'appartement Monseigneur et Monsieur, qui jouaient déjà au lansquenet; Madame qui à peine regardait une partie d'ombre auprès de laquelle elle s'était mise; M. de Chartres qui jouait fort tristement aux échecs; et mademoiselle de Blois qui à peine avait commencé à paraître dans le monde, qui ce soir-là était extraordinairement parée et qui pourtant ne se doutait même de rien, si bien que, naturellement fort timide et craignant horriblement le roi, elle se crut mandée pour essuyer quelque réprimande, et était si tremblante que madame de Maintenon la prit sur ses genoux où elle la tint

toujours la pouvant à peine rassurer. À ce bruit de ces personnes royales mandées chez madame de Maintenon et mademoiselle de Blois avec elle, le bruit du mariage éclata à l'appartement en même temps que le roi le déclara dans ce particulier.

Quelques moments après, les mêmes personnes revinrent à l'appartement où cette déclaration fut rendue publique. J'arrivai dans ces premiers instants. Je trouvai le monde par pelotons, et un grand étonnement régner sur tous les visages. J'en appris bientôt la cause qui ne me surprit pas, par la rencontre que j'avais faite au commencement de l'après-dînée.

Madame se promenait dans la galerie avec Châteauthiers, sa favorite et digne de l'être; elle marchait à grands pas, son mouchoir à la main, pleurant sans contrainte, parlant assez haut, gesticulant et représentant bien Cérès après l'enlèvement de sa fille Proserpine, la cherchant en fureur et la redemandant à Jupiter. Chacun par respect lui laissait le champ libre, et ne faisait que passer pour entrer dans l'appartement. Monseigneur et Monsieur s'étaient remis au lansquenet. Le premier me parut tout à son ordinaire. Jamais rien de si honteux que le visage de Monsieur, ni de si déconcerté que toute sa personne, et ce premier état lui dura plus d'un mois. M. son fils paraissait désolé, et sa future dans un embarras et une tristesse extrêmes. Quelque jeune qu'elle fût, quelque prodigieux que fût ce mariage, elle en voyait et en sentait toute la scène, et en appréhendait toutes les suites. La consternation parut générale, à un très petit nombre de gens près. Pour les Lorrains ils triomphaient. Ils jouissaient de leurs

succès; comme ils en avaient toute honte bue, ils avaient raison de s'applaudir.

La politique rendit donc cet appartement languissant en apparence, mais en effet vif et curieux. Je le trouvai court dans sa durée ordinaire; il finit par le souper du roi, duquel je ne voulus rien perdre. Le roi y parut tout comme à son ordinaire. M. de Chartres était auprès de Madame, qui ne le regarda jamais, ni Monsieur. Elle avait les yeux pleins de larmes qui tombaient de temps en temps, et qu'elle essuyait de même, regardant tout le monde, comme si elle eût cherché à voir quelle mine chacun faisait. M. son fils avait aussi les yeux bien rouges, et tous deux ne mangèrent presque rien. Je remarquai que le roi offrit à Madame de presque tous les plats qui étaient devant lui; elle les refusa d'un air de brusquerie qui jusqu'au bout ne rebuta point l'air d'attention et de politesse du roi pour elle.

Il fut encore fort remarqué qu'au sortir de table et à la fin de ce cercle, debout d'un moment dans la chambre du roi, il fit à Madame une révérence très marquée et basse, pendant laquelle elle fit une pirouette si juste, que le roi en se relevant ne trouva plus que son dos avancé d'un pas vers la porte.

Le lendemain, toute la cour fut chez Monsieur, chez Madame et chez M. le duc de Chartres, mais sans dire une parole; on se contentait de faire la révérence, et tout s'y passa en parfait silence. On alla ensuite attendre à l'ordinaire la levée du conseil dans la galerie à la messe du roi. Madame y vint. M. son fils s'approcha d'elle comme il faisait tous les jours pour lui baiser la main. En ce moment, Madame lui appliqua un soufflet si sonore qu'il fut entendu

de quelques pas, et qui, en présence de toute la cour, couvrit de confusion ce pauvre prince, et combla les infinis spectateurs, dont j'étais, d'un prodigieux étonnement. Ce même jour, l'immense dot fut déclarée, et le jour suivant le roi alla rendre à Monsieur et à Madame une visite qui se passa fort tristement, et depuis on ne songea plus qu'aux préparatifs de la noce.

Le dimanche gras, il y eut grand bal réglé chez le roi, c'est-à-dire ouvert par un branle,[1] suivant lequel chacun dansa après. J'allai ce matin-là chez Madame, qui ne put se taire de me dire d'un ton aigre et chagrin que j'étais apparemment bien aise des bals qu'on allait avoir, que cela était de mon âge, mais qu'elle qui était vieille voudrait les voir déjà bien loin. Monseigneur le duc de Bourgogne y dansa pour la première fois, et mena le branle avec Mademoiselle. Ce fut aussi la première fois que je dansai chez le roi, et je menai mademoiselle de Sourches, fille du grand prévôt, qui dansait très-bien. Tout le monde y fut fort magnifique.

Un peu après ce fut les fiançailles et la signature du contrat de mariage, dans le cabinet du roi, en présence de toute la cour.

Le lundi gras, toute la royale noce et les époux superbement parés se rendirent un peu avant midi dans le cabinet du roi, et de là à la chapelle. Elle était rangée à l'ordinaire comme pour la messe du roi, excepté qu'entre

---

[1] Branle, espèce de danse. Le branle est le nom générique de toutes les danses où un ou deux danseurs conduisent tous les autres, qui répètent ce qu'ont fait les premiers. Le cotillon est un branle. Il y avait des branles sérieux ; ceux qu'on donnait aux bals de Louis XIV étaient fort graves.

son prie-Dieu et l'autel étaient deux carreaux pour les mariés qui tournaient le dos au roi. Le cardinal de Bouillon tout revêtu y arriva en même temps de la sacristie, les maria et dit la messe. Le poêle fut tenu par le grand maître et par le maître des cérémonies, Blainville et Sainctot. De la chapelle on alla tout de suite se mettre à table. Elle était en fer à cheval. Les princes et les princesses du sang y étaient placés à droite et à gauche, suivant leur rang, terminés par les deux bâtards du roi, et pour la première fois, après eux la duchesse de Verneuil; tellement que M. de Verneuil, bâtard d'Henri IV, devint ainsi prince du sang, tant d'années après sa mort, sans s'être jamais douté de l'être. Aucune duchesse ne fit sa cour à ce dîner que la duchesse de Sully et la duchesse du Lude, fille et belle-fille de madame de Verneuil, ce que toutes les autres trouvèrent si mauvais qu'elles n'osèrent plus y retourner. L'après-dînée, le roi et la reine d'Angleterre vinrent à Versailles avec leur cour. Il y eut grande musique, grand jeu, où le roi fut presque toujours fort paré et fort aise, son cordon bleu par-dessus comme la veille. Le souper fut pareil au dîner. Le roi d'Angleterre ayant la reine sa femme à sa droite et le roi à sa gauche avec chacun leur cadenas.[1] Ensuite on mena les mariés dans l'appartement de la nouvelle duchesse de Chartres, à qui la reine d'Angleterre donna la chemise, et le roi d'Angleterre à M. de Chartres, après s'en être défendu, disant qu'il était trop malheureux. La bénédiction du lit se fit par le cardinal de Bouillon, qui se fit attendre un quart d'heure, ce qui fit dire

---

[1] Cadenas, coffret d'or contenant le couteau, la cuiller, *etc.*, qu'on sert à la table du roi.

que ces airs-là ne valaient rien à prendre pour qui revenait comme lui d'un long exil, et la folie qu'il avait eue de ne pas donner la bénédiction nuptiale à madame la Duchesse,[1] s'il n'était admis au festin royal, l'avait fait envoyer.

Le mardi gras grande toilette de madame de Chartres, où le roi et la reine d'Angleterre vinrent, et où le roi se trouva avec toute la cour ; la messe du roi ensuite ; puis le dîner comme la veille. L'après-dînée, le roi s'enferma avec le roi et la reine d'Angleterre ; et puis grand bal comme le précédent, excepté que la nouvelle duchesse de Chartres y fut menée par monseigneur le duc de Bourgogne. Chacun eut le même habit et la même danseuse qu'au précédent.

Je ne puis passer sous silence une aventure fort ridicule qui arriva au même homme à ces deux bals. C'était le fils de Montbron, qui n'était pas fait pour danser chez le roi, non plus que son père pour être chevalier de l'ordre, qui le fut pourtant en 1688, et qui était gouverneur de Cambrai, lieutenant général, et seul lieutenant général de Flandre, sous un nom qu'il ne put jamais prouver être le sien. Ce jeune homme, qui n'avait encore que peu ou point paru à la cour, menait mademoiselle de Mareuil, fille de la dame d'honneur de madame la Duchesse (les bâtards de cette grande maison des Mareuil), et qui non plus que lui ne devait pas être admise à cet honneur. On lui avait demandé s'il dansait bien, et il avait répondu avec une confiance qui donna envie de trouver qu'il dansait mal : on eut contentement. Dès la première révérence il se décontenança. Plus de cadence dès les premiers pas. Il crut la

---

[1] Voir l'appendice A.

rattraper, et couvrit son défaut par des airs penchés et un haut port de bras; ce ne fut qu'un ridicule de plus qui excita une risée qui en vint aux éclats, et qui, malgré le respect de la présence du roi qui avait peine à s'empêcher de rire, dégénéra enfin en véritable huée. Le lendemain, au lieu de s'enfuir et de se taire, il s'excusa sur la présence du roi qui l'avait étourdi, et promit merveilles pour le bal qui devait suivre. Il était de mes amis, et j'en souffrais. Je l'aurais même averti si le sort tout différent que j'avais eu ne m'eût fait craindre que mon avis n'eût pas de grâce. Dès qu'au second bal on le vit pris à danser, voilà les uns en pied, les plus reculés à l'escalade, et la huée si forte qu'elle fut poussée aux battements des mains. Chacun, et le roi même, riait de tout son cœur, et la plupart aux éclats, en telle sorte que je ne crois pas que personne ait jamais rien essuyé de semblable. Aussi disparut-il incontinent après, et ne se remontra-t-il de longtemps. Il eut depuis le régiment Dauphin infanterie, et mourut tôt après sans avoir été marié. Il avait beaucoup d'honneur et de valeur, et ce fut dommage.

II. CAMPAGNE DE 1693.[1]

Après avoir rendu les derniers devoirs à mon père, je m'en allai à Mons[2] joindre le Royal-Roussillon cavalerie, où j'étais capitaine. Montfort, gentilhomme du pays du

[1] Voir l'appendice B. [2] Voir l'appendice C.

Maine, en était mestre de camp, qui était un officier de distinction et brigadier, et qui fut mis à la tête de tous les carabiniers de l'armée, dont on faisait toujours une brigade à part avant qu'on en eût fait un corps pour M. du Maine. Puyrobert, gentilhomme d'Angoumois, voisin de Ruffec, en était lieutenant-colonel, et d'Achy, du nom de Courvoisin, fort connu en Picardie, y était capitaine avec commandement de mestre de camp, après en avoir été lieutenant-colonel. On ne saurait trois plus honnêtes gens ni plus différents qu'ils l'étaient. Le premier était le meilleur homme du monde, le second d'excellente compagnie, le troisième très vif et très pétulant ; le premier et le dernier surtout avec de l'esprit. Le major était frère de Montfort, et d'ailleurs le régiment bien composé ; ils étaient lors, tant les royaux[1] que plusieurs gris,[2] à douze compagnies de cinquante cavaliers, faisant quatre escadrons. On ne peut être mieux avec eux tous que j'y fus, et c'était à qui me préviendrait de plus d'honnêtetés et de déférences, à quoi je répondis de manière à me les faire continuer, en sorte que d'Achy, qui commanda le régiment par l'absence de Montfort et qui était aux couteaux tirés avec Puyrobert et ne se voulait trouver nulle part avec lui, s'y laissa apprivoiser chez moi, mais sans se parler l'un à l'autre. Notre brigade joignait l'infanterie à la gauche de la première ligne, et fut composée de notre régiment, de celui du duc de la Feuillade et de celui de Quoadt qui, parce que Montfort était aux cara-

---

[1] Royaux, soldats du Royal-Roussillon.

[2] Gris, mousquetaires gris créés en 1622.

biniers, en fut le brigadier. L'armée se forma et j'allai faire ma cour aux généraux et aux princes.

Le roi partit le 18 mai avec les dames, fit avec elles huit ou dix jours de séjour au Quesnoy, les envoya ensuite à Namur, et s'alla mettre, le 2 juin, à la tête de l'armée de M. de Boufflers, avec laquelle il prit, le 7 du même mois, le camp de Gembloux, en sorte qu'il n'y avait pas demi-lieue de sa gauche à la droite de M. de Luxembourg, et qu'on allait et venait en sûreté de l'une à l'autre. Le prince d'Orange était campé à l'abbaye de Pure, de manière qu'il n'y pouvait recevoir de subsistances, et qu'il n'en pouvait sortir sans avoir les deux armées du roi sur les bras. Il s'y retrancha à la hâte et se repentit bien de s'y être laissé acculer si promptement. On a su depuis qu'il écrivit plusieurs fois au prince de Vaudemont, son ami intime, qu'il était perdu, et qu'il n'y avait que par un miracle qu'il en pût échapper. Son armée était inférieure à la moindre des deux du roi, qui l'une et l'autre étaient abondamment pourvues d'équipages, de vivres et d'artillerie, et qui, comme on peut croire, étaient maîtresses de la campagne.

Dans une position si parfaitement à souhait pour exécuter de grandes choses et pour avoir quatre grands mois à en pleinement profiter, le roi déclara le 8 juin à M. de Luxembourg qu'il s'en retournait à Versailles, qu'il envoyait Monseigneur en Allemagne avec un gros détachement et le maréchal de Boufflers. La surprise du maréchal de Luxembourg fut sans pareille. Il représenta au roi la facilité de forcer les retranchements du prince d'Orange, et de le battre entièrement avec une de ses deux armées,

et de poursuivre la victoire avec l'autre avec tout l'avantage de la saison, et de n'avoir plus d'armée vis-à-vis de soi. Il combattit par un avantage présent, si certain et si grand, l'avantage éloigné de forcer dans Heilbron[1] le prince Louis de Bade, et combien l'Allemagne serait aisément en proie au maréchal de Lorge, si les Impériaux envoyaient de gros détachements en Flandre, qui n'y seraient pas même suffisants, et qui, n'y venant pas, laisseraient tous les Pays-Bas à la discrétion de ces deux armées. Mais la résolution était prise. Luxembourg, au désespoir de se voir échapper une si glorieuse et si facile campagne, se mit à deux genoux devant le roi et ne put rien obtenir. Madame de Maintenon avait inutilement tâché d'empêcher le voyage du roi, elle en craignait les absences; une si heureuse ouverture de campagne y aurait retenu le roi longtemps pour en cueillir par lui-même les lauriers; ses larmes à leur séparation, ses lettres après le départ furent plus puissantes et l'emportèrent sur les plus pressantes raisons d'État, de guerre et de gloire.

Le soir de cette funeste journée, M. de Luxembourg, outré de douleur, de retour chez lui, en fit confidence au maréchal de Villeroy, à M. le Duc et à M. le prince de Conti et à son fils, qui tous ne le pouvaient croire et s'exhalaient en désespoir. Le lendemain 9 juin, qui que ce soit ne s'en doutait encore. Le hasard fit que j'allai seul à l'ordre chez M. de Luxembourg, comme je faisais très souvent, pour voir ce qui se passait et ce qui se ferait le lendemain. Je fus très surpris de n'y trouver

[1] Heilbronn, ville du Wurtemberg, dans la vallée du Neckar, à 25 milles au nord de Stuttgart.

pas une âme, et que tout était à l'armée du roi. Pensif et arrêté sur mon cheval, je ruminais sur un fait si singulier, et je délibérais entre m'en retourner ou pousser jusqu'à l'armée du roi, lorsque je vis venir de notre camp M. le prince de Conti seul aussi, suivi d'un seul page et d'un palefrenier avec un cheval de main. "Qu'est-ce que vous faites là?" me dit-il en me joignant et riant de ma surprise: il me dit qu'il s'en allait prendre congé du roi et que je ferais très bien d'aller avec lui en faire autant. "Que veut dire prendre congé?" lui répondis-je. Lui, tout de suite, dit à son page et à son palefrenier de le suivre un peu de loin, et m'invita d'en dire autant au mien et à un laquais qui me suivait. Alors il me conta la retraite du roi, mourant de rire, et malgré ma jeunesse la chamarra bien, parce qu'il ne se défiait pas de moi. J'écoutais de toutes mes oreilles, et mon étonnement inexprimable ne me laissait de liberté que pour faire quelques questions. Devisant de la sorte, nous rencontrâmes toute la généralité qui revenait. Nous les joignîmes, et tout aussitôt les deux maréchaux, M. le Duc, M. le prince de Conti, le prince de Tingry, Albergotti, Puységur s'écartèrent, mirent pied à terre et y furent une bonne demi-heure à causer, on peut ajouter à pester; après quoi ils remontèrent à cheval, et chacun poursuivit son chemin. M. le duc de Chartres revint plus tard, et nous ne nous y amusâmes pas[1] pour arriver encore à temps, moi toujours seul avec M. le prince de Conti, et ne cessant de nous entretenir d'un événement si étrange et si inattendu.

---

[1] S'amuser à, s'attarder à.

Arrivés chez le roi, nous trouvâmes la surprise peinte sur tous les visages, et l'indignation sur plusieurs. On servit presque aussitôt après. M. le prince de Conti monta pour prendre congé, et comme le roi descendait le degré qui tombait dans la salle du souper, le duc de la Trémoille me dit de monter au-devant du roi pour prendre congé aussi. Je le fis au milieu du degré. Le roi s'arrêta à moi, et me fit l'honneur de me souhaiter une heureuse campagne. Le roi à table, je rejoignis M. le prince de Conti et nous remontâmes à cheval. Il était extrêmement poli et avec discernement. Il me dit qu'il avait une permission à me demander, qui ne serait pas trop indiscrète : c'était de descendre chez M. le Prince à qui il voulait dire adieu, et franchement un peu causer avec lui, et cependant de vouloir bien l'attendre. Il fut environ trois quarts d'heure avec lui. En revenant au camp, nous ne fîmes que parler de cette nouvelle qui n'avait éclaté que ce jour-là même, et le roi et Monseigneur partirent le lendemain pour Namur, d'où Monseigneur s'en alla en Allemagne, et le roi, accompagné des dames, retourna à Versailles pour ne revenir plus sur la frontière.

L'effet de cette retraite fut incroyable jusque parmi les soldats et même parmi les peuples. Les officiers généraux ne s'en pouvaient taire entre eux, et les officiers particuliers en parlaient tout haut avec une licence qui ne put être contenue. Les ennemis n'en purent ni n'en voulurent contenir leur surprise et leur joie. Tout ce qui revenait des ennemis n'était guère plus mesuré que ce qui se disait dans les armées, dans les villes, à la cour

même par des courtisans, ordinairement si aises de se retrouver à Versailles, mais qui se faisaient honneur d'en être honteux. On sut que le prince d'Orange avait mandé à Vaudemont qu'une main qui ne l'avait jamais trompé lui mandait la retraite du roi; mais que cela était si fort qu'il ne le pouvait espérer; puis, par un second billet, que sa délivrance était certaine, que c'était un miracle qui ne se pouvait imaginer, et qui était le salut de son armée et des Pays-Bas, et l'unique par qui il pût arriver. Parmi tous ces bruits le roi arriva avec les dames le 25 juin à Versailles.

M. de Luxembourg, allant, le 14 juillet, reconnaître un fourrage à l'abbaye d'Heylesem où il était campé, fut averti de la marche de Tilly avec un corps de cavalerie de six mille hommes pour se poster en lieu d'incommoder ses convois. Là-dessus notre général fit monter à cheval dans la nuit quarante-quatre escadrons de sa droite qui en étaient le plus à portée avec des dragons, et marcha à eux avec les princes. On ne put arriver sur eux que le matin, parce que, averti par un moine d'Heylesem, ils avaient monté à cheval: on les trouva sur une hauteur avec des ravines devant eux. Marsin, le chevalier de Rosel, et Sanguinet, exempt des gardes du corps, les attaquèrent par trois endroits avec chacun un détachement; et Sanguinet, pour s'être trop pressé, fut culbuté et tué, et le duc de Montfort, qui était avec lui et le détachement des chevau-légers, fut très dangereusement blessé de six coups de sabre, dont il fut et demeura balafré. Thianges, qui y était comme volontaire, y fut dangereusement blessé par les nôtres, qui, par son habit

toujours bizarre, le prirent pour être des ennemis. Ils furent enfoncés et mis tellement en fuite, qu'on ne put presque pas faire de prisonniers.

Le maréchal de Villeroy alla ensuite prendre Huy avec un gros détachement de l'armée, que le reste couvrit avec M. de Luxembourg. Tout fut pris en trois jours, on n'y perdit qu'un sous-ingénieur et quelques soldats. J'en vis sortir une assez mauvaise garnison de diverses troupes, elle passa devant le maréchal de Villeroy, et fut fort inquiétée par nos officiers qui eurent par la capitulation la liberté de rechercher leurs déserteurs. Je visitai la place où l'on mit un commandant aux ordres de Guiscard, gouverneur de Namur. L'armée réunie fit ensuite quelques camps de passage, et prit enfin celui de Leckt, à trois lieues de Liège. En arrivant, on commanda à l'ordinaire quantité de fascines par bataillon, ce qui fit croire qu'on allait marcher aux lignes de Liège. Cette opinion dura tout le lendemain; mais le jour suivant, 28 juillet, il y eut, dans la fin de la nuit, ordre de les brûler et de se tenir prête à marcher. En effet, l'armée se mit en mouvement de grand matin pour la grande chaleur, et vint passer le défilé de Warem, au débouché duquel elle fit halte.

Pendant ce temps-là je gagnai une grange voisine avec force officiers du Royal-Roussillon et quelques autres de la brigade, pour manger un morceau à l'abri du soleil. Comme nous finissions ce repas, arriva [illegible], cornette de ma compagnie, qui revenait de dehors avec Lafevre, capitaine dans notre régiment, qui de [illegible] était parvenu là à force de mérite et de [illegible], et qui ne savait

encore lire ni écrire, quoique vieux. C'était un des meilleurs partisans des troupes du roi, et qui ne sortait jamais sans voir les ennemis, ou en rapporter des nouvelles sûres. Nous l'aimions, nous l'estimions et le considérions tous, et il l'était des généraux. Boissieux me dit tout joyeux que nous allions voir les ennemis; qu'il avait reconnu leur camp au deçà de la Gette, et qu'il se passerait sûrement une grande action. Nous le laissâmes aux prises avec ce qu'il y avait encore à manger, et sur ces nouvelles nous montâmes à cheval. Un moment après je rencontrai Marsin, maréchal de camp, qui nous les confirma. Je m'en allai au moulin de Warem, dans lequel nos principaux généraux étaient montés avec M. le Duc et le maréchal de Joyeuse, tandis que M. de Luxembourg s'était avancé avec M. de Chartres et M. le prince de Conti. J'y montai aussi, et après m'être informé des nouvelles, je m'en allai rejoindre le Royal-Roussillon.

Voici la relation que je fis le lendemain de cette bataille, et que j'envoyai à ma mère et à quelques amis.

Lundi 27 juillet, le maréchal de Joyeuse fut détaché du camp de Lecki, à trois lieues de Liège, avec Montchevreuil, lieutenant-général, et Pracomtal, maréchal de camp, deux brigades d'infanterie et quelques régiments de cavalerie, pour aller à nos lignes joindre quelques troupes qu'y commandait la Valette, et s'opposer aux ennemis qui avaient exigé des contributions du côté d'Arras et de Lille. Le mardi 28, l'armée décampa, et marcha sur Warem, dont elle traversa la petite ville, et le détachement du maréchal de Joyeuse séparément d'elle, mais les deux maréchaux ensemble. La tête de l'armée arrivant

à une demi-lieue au delà. Il vint plusieurs avis que le prince d'Orange était campé avec son armée au deçà de la Gette, qui est une petite rivière guéable en fort peu d'endroits, et dont les bords sont fort hauts et escarpés, et que cette armée n'était qu'à demi-lieue de Law ou Lo, petite ville qui a une forteresse peu considérable dans des marais au delà de la Gette, et fort différente de Loo, maison de plaisance du prince d'Orange, qui en est bien loin en Hollande.

Sur ces nouvelles, M. de Luxembourg s'avança avec le maréchal de Villeroy, M. le duc de Chartres, M. le prince de Conti et fort peu d'autres, et quelques troupes, pour tâcher de se bien assurer de la vérité de ces rapports. Une heure et demie après il manda au maréchal de Joyeuse, qui était resté à la tête de l'armée avec M. le Duc, et qui, pour voir de plus loin, était monté dans le moulin à vent de Warem, de marcher à lui avec l'armée, et d'y faire rentrer le détachement destiné à nos lignes. M. le Prince de Conti revint qui confirma les nouvelles qu'on avait eues de la position des ennemis, et se chargea de l'infanterie dont quelques brigades achevaient encore de passer le défilé de Warem. L'armée marcha fort vite, faisant néanmoins de temps en temps quelques haltes pour attendre l'infanterie, et sur les huit heures du soir arriva à trois lieues au delà de Warem, dans une plaine où les troupes furent mises en bataille. Peu de temps après elle se remit en colonne, s'avança à un quart de lieue plus près de l'ennemi, et passa ainsi le reste de la nuit en colonne, tandis que l'infanterie et l'artillerie achevèrent d'arriver; c'était une chose charmante que la

joie des troupes après huit lieues de marche, et leur ardeur d'aller aux ennemis, dans le camp desquels on entendit beaucoup de bruit et de mouvement toute la nuit, ce qui fit craindre qu'ils se retiraient.

Sur les quatre heures du matin le canon commença à se faire entendre; nos batteries, disposées un peu trop loin à loin, ne purent être prêtes qu'une heure après qu'on commença à se canonner vigoureusement; et alors on reconnut que l'affaire serait difficile. Les ennemis occupaient toutes les hauteurs, un village à droite et un autre village à gauche, dans lesquels ils s'étaient bien retranchés. Ils avaient fait aussi un long retranchement avec beaucoup de petites redoutes sur la hauteur, d'un village à l'autre jusqu'auprès d'un grand ravin à la droite; de manière qu'il fallait aller à eux par entre les deux villages, d'où il les fallait chasser, et qui étaient trop proches pour laisser de quoi s'étendre, ce qui obligeait nos troupes d'être sur plusieurs lignes et leur causait le désavantage d'être débordées surtout sur notre gauche; cependant les batteries qu'ils avaient disposées fort près à près sur le haut des retranchements, entre les deux villages, et beaucoup mieux disposées que les nôtres, fouettaient étrangement notre cavalerie, repliée très confusément vis-à-vis, par la raison que je viens de dire.

M. le prince de Conti, le maréchal de Villeroy et beaucoup d'infanterie attaquèrent le village de notre droite, nommé Bas-Landen. Feuquières, lieutenant général, qui ne manquait ni de capacité ni de courage, fut accusé de n'avoir voulu faire aucun mouvement. En même temps Montchevreuil, sous le maréchal de Joyeuse, qui tout à

cheval arracha le premier cheval de frise, attaqua le village de notre gauche appelé Neerwinden qui donna le nom à la bataille. Montchevreuil y fut tué, et fut remplacé par Rubentel, autre lieutenant général, et par le duc de Berwick, qui y fut pris. Ces deux attaques à la droite et à la gauche furent vivement repoussées, et sans le prince de Conti le désordre aurait été fort grand à celle de la droite. M. de Luxembourg, voyant l'infanterie presque rebutée, fit avancer toute la cavalerie au petit trot, comme pour forcer les retranchements du front ou d'entre les deux villages. L'infanterie ennemie qui les bordait laissa approcher la cavalerie plus près que la portée du pistolet, et fit dessus une décharge si à propos, que les chevaux tournèrent bride et retournèrent plus vite qu'ils n'étaient venus. Ralliée à peine par ses officiers et les officiers généraux, elle fut ramenée avec la même furie, mais avec le même malheureux succès deux fois de suite. Ce n'était pas que M. de Luxembourg comptât de faire entrer la cavalerie dans ces retranchements qu'on pouvait à peine escalader à pied; mais il espérait, par un mouvement général et audacieux de cette cavalerie, faire abandonner ces retranchements.

Voyant donc à ce coup sa cavalerie inutile et son infanterie repoussée deux fois, celle-ci des deux villages, et la cavalerie par trois fois des retranchements du front, et qui, durant plus de quatre heures avait essuyé un feu de canon terrible sans branler que pour resserrer les rangs à mesure que les files étaient emportées, il la porta un peu plus loin dans une espèce de petit fond, où le canon ne pouvait les incommoder de volée, mais seulement de

bonds, et où elle demeura plus d'une grosse demi-heure. Alors les trois maréchaux, les trois princes, Albergotti et le duc de Montmorency, fils aîné de M. de Luxembourg, qu'on appelait auparavant le prince de Tingry, se mirent ensemble dans ce même petit fond, peu éloigné de la cavalerie, presque à la tête du Royal-Roussillon. Le colloque fut vif à les voir et assez long, puis ils se séparèrent.

Alors on fit marcher le régiment des gardes françaises et suisses par derrière la cavalerie, M. le prince de Conti à leur tête, droit au village de Neervinden, à notre gauche, qu'ils attaquèrent d'abord avec furie. Dès qu'on vit qu'ils commençaient à emporter des jardinages et quelques maisons retranchées, on fit avancer la maison du roi, les carabiniers et toute la cavalerie. Chaque escadron défila par où il put, à travers les fossés relevés, les haies, les jardins, les houblonnières, les granges, les maisons dont on abattit ce que l'on put de murailles pour se faire des passages; tandis que plus avant dans le village, l'infanterie, de part et d'autre, attaquait et défendait avec une vigueur extraordinaire. Cependant Harcourt, qui avait un petit corps séparé que Guiscard avait joint, était parti de six lieues de là, soit au bruit du canon, soit sur un ordre que M. de Luxembourg lui avait envoyé, et commençait à paraître dans la plaine tout à la gauche, à notre égard, de Neervinden, mais encore fort dans l'éloignement. En même temps notre cavalerie commença à déboucher de ce village dans la plaine et à se remettre à mesure du désordre d'un si étrange défilé.

Tout cela ensemble ébranla les ennemis qui commen-

cèrent à se retirer dans le retranchement du front et à abandonner le village (le curé duquel vit tout ce grand et long spectacle du haut de son clocher où il s'était grimpé). Leur cavalerie qui n'avait point encore paru sortit de derrière le retranchement du front et du village, s'avança en bon ordre dans la plaine où la nôtre débouchait, et y fit d'abord plier des troupes d'élite, jusqu'alors invincibles, mais qui n'avaient pas eu le loisir de se former et de se bien mettre en bataille en sortant de ces fâcheux passages du village par où il avait fallu défiler dans la plaine. Les gardes du prince d'Orange, ceux de M. de Vaudemont et deux régiments anglais en eurent l'honneur ; mais ils ne purent entamer ni faire perdre un pouce de terrain aux chevau-légers de la garde, peut-être plus heureusement débouchés dans la plaine et mieux placés et formés que les autres troupes. Leur ralliement fait en moins de rien, elles firent bientôt merveille, tandis que le reste de la cavalerie débouchait et se formait à mesure qu'ils sortaient du village.

M. le duc de Chartres chargea plusieurs fois à la tête de ces braves escadrons de la maison du roi avec une présence d'esprit et une valeur dignes de sa naissance, et il y fut une fois mêlé et y pensa demeurer prisonnier. Le marquis d'Arcy, qui avait été son gouverneur, fut toujours auprès de lui en cette action, avec le sang-froid d'un vieux capitaine et tout le courage de la jeunesse, comme il l'avait fait à Steinkerque. M. le Duc, à qui principalement fut imputé le parti de cette dernière tentative des régiments des gardes françaises et suisses pour emporter le village de Neerwinden, fut toujours entre le

feu des ennemis et le nôtre. Cependant tout notre cavalerie, passée et formée dans la plaine, alla jusqu'à cinq différentes fois à la charge; et à la fin, après une vigoureuse résistance de la cavalerie ennemie, la poussa jusqu'à la Gette, dans laquelle elle se précipita, et où un nombre infini fut noyé.

M. le prince de Conti, maître enfin de tout le village de Neervinden (où il avait reçu une contusion au côté et un coup de sabre sur la tête, que le fer de son chapeau para) se mit à la tête de quelque cavalerie, la plus proche de la tête de ce village, avec laquelle il prit à revers en flanc le retranchement du front, aidé par l'infanterie qui avait emporté enfin le village de Neervinden, et acheva de faire prendre la fuite à ce qui était derrière ce long retranchement. Mais cette infanterie n'ayant pu les charger aussi vite, ni la cavalerie de notre gauche qui en était la plus éloignée, cette retraite des ennemis, quoique précipitée, ne laissa pas d'être belle. Un peu après quatre heures ou vers cinq heures après midi, tout fut achevé après douze heures d'action par un des plus ardents soleils de tout l'été.

J'interromprai ici pour un moment cette relation, afin de dire un mot de moi-même. J'étais du troisième escadron du Royal-Roussillon, commandé par le premier capitaine du régiment, très brave gentilhomme de Picardie que nous aimions tous, qui s'appelait Grandvilliers. Du Puy, autre capitaine, qui était à la droite de notre escadron, me pressa de prendre sa place par honneur, ce que je ne voulus pas faire. Il fut tué à une de nos cinq charges. J'avais deux gentilshommes, l'un avait été mon gouver-

neur et était homme de mérite, l'autre écuyer de ma mère, cinq palefreniers avec des chevaux de main et un valet de chambre. Je fis trois charges sur un excellent courtaut bai-brun, que je n'avais pas descendu depuis quatre heures du matin. Le sentant mollir, je me tournai pour en demander un autre. Alors je m'aperçus que ces gentilshommes n'y étaient plus. On cria à mes gens qui se trouvèrent assez près de l'escadron, et ce valet de chambre qui s'appelait Bretonneau, que j'avais presque de mon enfance, me demanda brusquement s'il ne me donnerait pas un cheval aussi bien que ces deux messieurs qui avaient disparu il y avait longtemps. Je montai un très joli cheval gris, sur lequel je fis encore deux charges; j'en fus quitte en tout pour la croupière du courtaut coupée et un agrément d'or de mon habit bleu déchiré.

Mon ancien gouverneur m'avait suivi; mais dès la première charge son cheval prit le mors aux dents, et l'ayant enfin rompu le portait deux fois dans les ennemis si d'Achy ne l'eût arrêté l'une et un lieutenant l'autre. Le cheval fut blessé, et l'homme en prit un de cavalier. Il ne fut guère plus heureux après cette aventure. Il perdit sa perruque et son chapeau; quelqu'un lui en donna un grand d'Espagnol qui avait un chardon, auquel il ne pensa pas et qui le fit passer par les armes des nôtres. Enfin il gagna les équipages, où il attendit le succès de la bataille et ce que je serais devenu. Pour l'autre qui avait disparu tout d'abord et n'avait point essuyé d'aventure, il se trouva lorsque tout était plus que fini. J'allais manger un morceau avec force officiers du régiment et de la brigade, lorsqu'il s'approcha de moi, se félicitant hardiment de

m'avoir changé de cheval bien à propos. Cette effronterie me surprit et m'indigna tellement que je ne lui répondis pas un mot et ne lui en parlai jamais depuis; mais voyant de quel bois ce brave se chauffait,[1] je m'en défis dès que je fus de retour de l'armée.

Mes gens, à la halte de la veille, avaient sagement sauvé un gigot de mouton et une bouteille de vin, sur la nouvelle d'une action prochaine. Je l'avais expédié le matin avec nos officiers qui, comme moi, n'avaient point eu à souper, et nous avions tous les dents bien longues lorsque nous aperçûmes, de loin, deux chevaux de bât couverts de jaune, qui rôdaient dans la plaine, avec deux ou trois hommes à cheval. Quelqu'un de nous se détacha après et vit mon maître d'hôtel qu'il ramena avec son convoi, qui nous fit à tous un plaisir extrême. Ce fut la première fois que d'Achy et Puyrobert s'embrassèrent de bon cœur et burent de même ensemble. Le dernier avait montré une grande et judicieuse valeur. D'Achy en fut charmé, fit toutes les avances, et ils furent toujours amis depuis. Ils étaient les miens l'un et l'autre, et cette réconciliation sincère me fit un grand plaisir et à tous les officiers du régiment. Je venais d'écrire trois mots à ma mère, avec une écritoire et un morceau de papier que ce même valet de chambre avait eu soin de mettre dans sa poche, et je lui envoyai un laquais tout à l'instant; mais mille embarras le retardèrent et laissèrent passer à la tendresse de ma mère vingt-quatre heures de fort mauvais temps.

Quand nous eûmes mangé, je pris quelques anciens

---

[1] De quel bois ce brave se chauffait, quelle sorte d'homme il était.

officiers avec moi pour aller visiter tout le champ de bataille et surtout les retranchements des ennemis. Il est incroyable qu'en si peu d'heures qu'ils eurent à les faire, dont la nuit couvrit la plupart, ils aient pu leur donner l'étendue qu'ils avaient entre les deux villages (ce que nous appelions ceux de front), la hauteur de quatre pieds, des fossés larges et profonds, la régularité partout par les flancs qu'ils y pratiquèrent et les petites redoutes qu'ils y semèrent, avec des portes et des ouvertures couvertes de demi-lunes de même. Les deux villages, naturellement environnés de fortes haies et de fossés suivant l'usage du pays, étaient encore mieux fortifiés que tout le reste. La quantité prodigieuse de corps dont les rues, surtout de celui de Neerwinden, étaient plutôt comblées que jonchées, montrait bien quelle résistance on y avait rencontrée: aussi la victoire si disputée coûta cher.

Artagnan, major des gardes françaises et major général de l'armée, fort bien avec M. de Luxembourg et encore mieux avec le roi, lui porta la nouvelle et en eut le gouvernement d'Arras et la lieutenance générale d'Artois. Le comte de Nassau-Saarbruck eut le Royal-Allemand qui vaut beaucoup, et le marquis d'Acier, devenu duc d'Uzès par la mort de son frère, eut ses gouvernements de Saintonge, d'Angoumois, d'Angoulême et de Saintes et son régiment. Albergotti, favori de M. de Luxembourg, neveu de Magalotti, lieutenant général et gouverneur de Valenciennes, porta quelques jours après le détail. Il s'évanouit chez madame de Maintenon, et tout à la mode qu'il fût se fit moquer de lui.

Les ennemis perdirent le prince de Barbançon, qui avait

défendu Namur; les comtes de Solars et d'Athlone, généraux d'infanterie, et plusieurs autres officiers généraux. Le duc d'Ormond, le fils du comte d'Athlone furent pris; Ruvigny l'a été et relâché dans l'instant, on n'a pas fait semblant de le savoir; et grand nombre d'officiers particuliers. On estime leur perte à plus de vingt mille hommes. On ne se trompera guère si on estime notre perte à près de la moitié. Nous avons pris tous leurs canons, huit mortiers, beaucoup de charrettes d'artillerie et de caissons, et quantité d'étendards et de drapeaux et quelques paires de timbales.[1] La victoire se peut dire complète.

Le prince d'Orange, étonné que le feu continuel et si bien servi de son canon n'ébranlât point notre cavalerie qui l'essuya six heures durant sans branler et tout entière sur plusieurs lignes, vint aux batteries en colère, accusant le peu de justesse de ses pointeurs. Quand il eut vu l'effet, il tourna bride et s'écria: "Oh! l'insolente nation!" Il combattit presque jusqu'à la fin, et l'électeur de Bavière et lui se retirèrent par des ponts qu'ils avaient sur la Gette, quand ils virent qu'ils ne pouvaient raisonnablement plus rien espérer. L'armée du roi demeura longtemps comme elle se trouva, sur le terrain même où elle avait combattu; et vers la nuit marcha au camp marqué tout proche, le quartier général au village de Landen ou Land fermé. Plusieurs brigades prises de la nuit couchèrent en colonne comme elles se trouvèrent, marchant au camp où elles entrèrent au jour, et la nôtre fut de ce nombre.

J'allai de bonne heure au quartier général que je trouvai

[1] Timbale, caisse de cuivre alors a l'usage de la cavalerie, faite en demi-globe et couverte d'une peau tendue sur laquelle on frappe.

sortant du village. Je fis mon compliment à M. de Luxembourg : il était avec les princes, le maréchal de Villeroy et peu d'officiers généraux. Je les suivis à la visite d'une partie du champ de bataille, et même ils se promenèrent au delà de la Gette où il se trouva quelques pontons. Je leur prêtai une lunette d'approche avec laquelle nous vîmes six ou sept escadrons des ennemis qui se retiraient fort vite encore, et passaient sous le canon de Law ou Lo. Je causai fort avec M. le prince de Conti qui me montra sa contusion au côté, et qui ne me parut pas insensible à la gloire qu'il avait acquise. Je fus ravi de celle de M. le duc de Chartres ; j'avais été comme élevé auprès de lui, et si l'inégalité permet ce terme, l'amitié s'était formée et liée entre lui et moi : c'était aussi celui que je voyais le plus souvent à l'armée. L'infection du champ de bataille l'en éloigna bientôt.

Les ennemis s'étaient retirés sous Bruxelles. M. de Luxembourg fut quelque temps à ne songer qu'au repos et à la subsistance de ses troupes. Ce beau laurier qu'il venait de cueillir ne le mit pas à couvert du blâme. Il en essuya plus d'un : celui de la bataille même, et celui de n'en avoir pas profité. Pour la bataille, on lui reprochait de l'avoir hasardée contre une armée si bien postée et si fortement retranchée, et avec la sienne quoique un peu supérieure, mais fatiguée et pour ainsi dire encore essoufflée de la longueur de la marche de la veille ; on l'accusait, et non sans raison, d'avoir été plus d'une fois au moment de la perdre, et de ne l'avoir gagnée qu'à force d'opiniâtreté, de sang et de valeur française. Sur le fruit de la victoire, on ne se contraignait pas de dire qu'il n'avait

pas voulu l'achever de peur de terminer trop tôt une guerre qui le rendait grand et nécessaire. La première se détruisait aisément : il avait des ordres réitérés de donner bataille, et il ne pouvait imaginer que les ennemis eussent pu en une nuit si courte fortifier leur poste déjà trop bon par une telle étendue de retranchements si forts et si réguliers, qu'il n'aperçut que lorsque le jour parut auquel la bataille fut livrée. Sur l'autre accusation, je n'en sais pas assez pour en parler. Il est vrai qu'entre[1] quatre heures et demie tout fut fini, et les ennemis partie en retraite, partie en fuite. La Gette par là était en notre disposition. Nous avions des pontons tout prêts. Au delà, le pays est ouvert, et il y avait assez de jour en juillet pour les suivre de près ; mais il est vrai que les troupes n'en pouvaient plus de la marche de la veille et de douze heures de combat, que les chevaux étaient à bout, ceux de trait surtout pour le canon et les vivres, et qu'on prétendit qu'on manquait absolument de ce dernier côté pour aller en avant, et que les charrettes composées étaient épuisées de munitions.

Cossé, prisonnier, fut renvoyé incontinent sur sa parole, et les ducs de Berwick et d'Ormond presque aussitôt échangés. On eut grand soin de nos blessés et de même des prisonniers qui l'étaient ; et de bien traiter ceux qui ne l'étaient pas, et surtout de faire enlever du champ de bataille tout ce qui n'était pas mort et qu'on put emporter.

---

[1] Entre quatre heures et demie, vers quatre heures et demie.

III. CHARNACÉ ET LE TAILLEUR TÊTU.

Le roi fit arrêter Charnacé en province, où, déjà fort mécontent de sa conduite en Anjou où il était retiré chez lui, il l'avait relégué ailleurs, et de là conduire à Montauban, fort accusé de beaucoup de méchantes choses et surtout de fausse monnaie. C'était un garçon d'esprit qui avait été page du roi et officier dans ses gardes du corps, fort du monde, et puis retiré chez lui où il avait souvent fait bien des fredaines, mais il avait toujours trouvé bonté et protection dans le roi. Il en fit une entre autres pleine d'esprit et dont on ne peut que rire.

Il avait une très longue et parfaitement belle avenue devant sa maison en Anjou, dans laquelle était placée une maison de paysan et son petit jardin, qui s'y était apparemment trouvée lorsqu'elle fut plantée, et jamais Charnacé ni son père n'avaient pu réduire ce paysan à la vendre, quelque avantage qu'ils lui en eussent offert, et c'est une opiniâtreté dont quantité de petits propriétaires se piquent, pour faire enrager des gens à la convenance et quelquefois à la nécessité desquels ils sont. Charnacé ne sachant plus qu'y faire avait laissé cela depuis fort longtemps sans en plus parler. Enfin, fatigué de cette chaumière qui lui bouchait tout l'agrément de son avenue, il imagina un tour de passe-passe. Le paysan qui y demeurait et à qui elle appartenait était tailleur de son métier quand il trouvait à l'exercer, et il était tout seul, sans femme ni enfants. Charnacé l'envoie chercher, lui dit qu'il est mandé à la cour pour un emploi de conséquence, qu'il

est pressé de s'y rendre, mais qu'il lui faut une livrée. Ils font marché comptant; mais Charnacé stipule qu'il ne veut point se fier à ses délais, et que, moyennant quelque chose de plus, il ne veut point qu'il sorte de chez lui que sa livrée ne soit faite, et qu'il le couchera, le nourrira et le payera avant de le renvoyer. Le tailleur s'y accorde et se met à travailler. Pendant qu'il y est occupé, Charnacé fait prendre avec la dernière exactitude le plan et les dimensions de sa maison et de son jardin, des pièces de l'intérieur et jusque de la position des ustensiles et du petit meuble, fait démonter la maison et emporter tout ce qui y était, remonte la maison telle qu'elle était au juste dedans et dehors, à quatre portées de mousquet, à côté de son avenue, replace tous les meubles et ustensiles dans la même position en laquelle on les avait trouvés, et rétablit le petit jardin de même, en même temps fait aplanir et nettoyer l'endroit de l'avenue où elle était, de sorte qu'il n'y parut pas.

Tout cela fut exécuté encore plus tôt que la livrée faite, et cependant le tailleur doucement gardé à vue de peur de quelque indiscrétion. Enfin la besogne achevée de part et d'autre, Charnacé amuse son homme jusqu'à la nuit bien noire, le paye et le renvoie content. Le voilà qui enfile l'avenue. Bientôt il la trouve longue, après il va aux arbres et n'en trouve plus. Il s'aperçoit qu'il a passé le bout et revient à tâtons chercher les arbres. Il les suit à l'estime, puis croise et ne trouve point sa maison. Il ne comprend point cette aventure. La nuit se passe dans cet exercice, le jour arrive et devient bientôt assez clair pour aviser sa maison. Il ne voit rien, il se frotte les

yeux, il cherche d'autres objets pour découvrir si c'est la faute de sa vue. Enfin il croit que le diable s'en mêle, et qu'il a emporté sa maison. À force d'aller, de venir et de porter sa vue de tous côtés, il aperçoit, à une assez grande distance de l'avenue, une maison qui ressemble à la sienne comme deux gouttes d'eau. Il ne peut croire que cela soit, mais la curiosité le fait aller où elle est, et où il n'a jamais vu de maison. Plus il approche, plus il reconnaît que c'est la sienne. Pour s'assurer mieux de ce qui lui tourne la tête, il présente sa clef, elle ouvre, il entre, il retrouve tout ce qu'il y avait laissé, et précisément dans la même place. Il est prêt à en pâmer, et il demeure convaincu que c'est un tour de sorcier. La journée ne fut pas bien avancée que la risée du château et du village l'instruisit de la vérité du sortilège, et le mit en furie. Il veut plaider, il veut demander justice à l'intendant, et partout on s'en moque. Le roi le sut qui en rit aussi, et Charnacé eut son avenue libre. S'il n'avait jamais fait pis il aurait conservé sa réputation et sa liberté.

IV. CAMP DE COMPIÈGNE (1698).

Il n'était question que de Compiègne, où soixante mille hommes venaient former un camp. Il en fut en ce genre comme du mariage de monseigneur le duc de Bourgogne au sien. Le roi témoigna qu'il comptait que les troupes seraient belles, et que chacun s'y piquerait d'émulation; c'en fut assez pour exciter une telle émulation qu'on eut

après tout lieu de s'en repentir. Nonseulement il n'y eut rien de si parfaitement beau que toutes les troupes, et à tel point qu'on ne sut à quel corps en donner le prix, mais leurs commandants ajoutèrent à la beauté majestueuse et guerrière des hommes, des armes, des chevaux, les parures et la magnificence de la cour, et les officiers s'épuisèrent encore par des uniformes qui auraient pu orner des fêtes.

Les colonels et jusqu'à beaucoup de simples capitaines eurent des tables abondantes et délicates ; six lieutenants généraux et quatorze maréchaux de camp employés s'y distinguèrent par une grande dépense, mais le maréchal de Boufflers étonna par sa dépense et par l'ordre surprenant d'une abondance et d'une recherche de goût, de magnificence et de politesse, qui dans l'ordinaire de la durée de tout le camp, et à toutes les heures de la nuit et du jour, put apprendre au roi même ce que c'était que donner une fête vraiment magnifique et superbe, et à M. le Prince, dont l'art et le goût y surpassait tout le monde, ce que c'était que l'élégance, le nouveau et l'exquis. Jamais spectacle si éclatant, si éblouissant, il le faut dire, si effrayant, et en même temps rien de si tranquille que lui et toute sa maison dans ce traitement universel, de si sourd que tous ces préparatifs, de si coulant de source que le prodige de l'exécution, de si simple, de si modeste, de si dégagé de tout soin, que ce général qui néanmoins avait tout ordonné et ordonnait sans cesse, tandis qu'il ne paraissait occupé que des soins du commandement de cette armée. Les tables sans nombre, et toujours neuves, et à tous les moments servies à mesure qu'il se présentait ou officiers, ou courtisans, ou spectateurs ; jusqu'aux bail-

leurs[1] les plus inconnus, tout était retenu, invité et comme forcé par l'attention, la civilité et la promptitude du nombre infini de ses officiers; et pareillement toutes sortes de liqueurs chaudes et froides, et tout ce qui peut être le plus vastement et le plus splendidement compris dans le genre des rafraîchissements; les vins français, étrangers, ceux de liqueur les plus rares, y étaient abandonnés à profusion, et les mesures y étaient si bien prises, que l'abondance de gibier et de venaison arrivait de tous côtés, et que les mers de Normandie, de Hollande, d'Angleterre, de Bretagne, et jusqu'à la Méditerranée, fournissaient tout ce qu'elles avaient de plus monstrueux et de plus exquis à jour et point nommés, avec un ordre inimitable, et un nombre de courriers et de petites voitures de poste prodigieux. Enfin jusqu'à l'eau, qui fut soupçonnée de se troubler et de s'épuiser par le grand nombre de bouches, arrivait de Sainte-Reine, de la Seine et des sources les plus estimées, et il n'est pas possible d'imaginer rien en aucun genre qui ne fût sous la main, et pour le dernier survenant de paille[2] comme pour l'homme le plus principal et le plus attendu. Des maisons de bois meublées comme les maisons de Paris les plus superbes, et tout en neuf et fait exprès, avec un goût et une galanterie singulière, et des tentes immenses, magnifiques, et dont le nombre pouvait seul former un camp. Les cuisines, les divers lieux et les divers officiers pour cette suite sans interruption de tables et pour tous leurs différents services, les sommelleries, les offices, tout cela formait un spectacle dont l'ordre, le si-

---

[1] Bailleur = diseur de riens.

[2] Homme de paille = homme de petite condition.

lence, l'exactitude, la diligence et la parfaite propreté ravissaient de surprise et d'admiration.

Ce voyage fut le premier où les dames traitèrent d'ancienne délicatesse ce qu'on n'eût osé leur proposer; il y en eut tant qui s'empressèrent d'être du voyage, que le roi lâcha la main, et permit à celles qui voudraient de venir à Compiègne. Mais ce n'était pas où elles tendaient: elles voulaient toutes être nommées, et la nécessité, non la liberté du voyage, et c'est ce qui leur fit sauter le bâton[1] de s'entasser dans les carrosses des princesses. Jusqu'alors, dans tous les voyages que le roi avait faits, il avait nommé des dames pour suivre la reine ou madame la Dauphine dans les carrosses de ces premières princesses. Ce qu'on appela les princesses, qui étaient les bâtardes du roi, avaient leurs amies et leur compagnie pour elles, qu'elles faisaient agréer au roi, et qui allaient dans leurs carrosses à chacune, mais qui le trouvaient bon et qui marchaient sur ce pied-là. En ce voyage-ci tout fut bon pourvu qu'on allât. Il n'y en eut aucune dans le carrosse du roi que la duchesse du Lude avec les princesses. Monsieur et Madame demeurèrent à Saint-Cloud et à Paris.

La cour en hommes fut extrêmement nombreuse, et tellement que pour la première fois, à Compiègne, les ducs furent couplés. J'échus avec le duc de Rohan dans une belle et grande maison du sieur Chambaudon, où nous fûmes nous et nos gens fort à notre aise.

Les ambassadeurs furent conviés d'aller à Compiègne. Le vieux Ferreiro, qui l'était de Savoie, leur mit dans la

---

[1] Sauter le bâton, faire quelque chose de difficile, de désagréable.

tête de prétendre le *pour*. Il assura qu'il l'avait eu autrefois en sa première ambassade en France. Celui de Portugal allégua que Monsieur, le menant à Montargis, le lui avait fait donner par ses maréchaux de logis, ce qui, disait-il, ne s'était fait que sur l'exemple de ceux du roi; et le nonce maintint que le nonce Cavalerini l'avait eu avant d'être cardinal. Pomponne, Torcy, les introducteurs des ambassadeurs, Cavoye, protestèrent tous que cela ne pouvait être, et que jamais ambassadeur ne l'avait prétendu, et il n'y en avait pas un mot sur les registres; mais on a vu quelle foi les registres peuvent porter. Le fait était que les ambassadeurs sentirent l'envie que le roi avait de leur étaler la magnificence de ce camp, et qu'ils crurent pouvoir en profiter pour obtenir une chose nouvelle. Le roi tint ferme; les allées et venues se poussèrent jusque dans les commencements du voyage, et ils finirent par n'y point aller. Le roi en fut si piqué que lui, si modéré et si silencieux, je l'entendis dire à son souper, à Compiègne, que s'il faisait bien il les réduirait à ne venir à la cour que par audience, comme il se pratiquait partout ailleurs.

Le *pour* est une distinction dont j'ignore l'origine, mais qui en effet n'est qu'une sottise: elle consiste à écrire en craie sur les logis *pour* M. un tel, ou simplement écrire M. un tel. Les maréchaux des logis qui marquent ainsi tous les logements dans les voyages mettent ce *pour* aux princes du sang, aux cardinaux et aux princes étrangers. M. de la Trémoille l'a aussi obtenu, et la duchesse de Bracciano, depuis princesse des Ursins. Ce qui me fait appeler cette distinction une sottise, c'est qu'elle n'emporte

ni primauté ni préférence de logement: les cardinaux, les princes étrangers et les ducs sont logés également entre eux sans distinction quelconque qui est toute renfermée dans ce mot *pour*, et n'opère d'ailleurs quoi que ce soit. Ainsi ducs, princes, étrangers, cardinaux sont logés sans autre différence entre eux après les charges du service nécessaire; après eux, les maréchaux de France, ensuite les charges considérables, et puis le reste des courtisans. Cela est de même dans les places; mais quand le roi est à l'armée, son quartier est partagé, et la cour est d'un côté et le militaire de l'autre, sans avoir rien de commun; et s'il se trouve à la suite du roi des maréchaux de France sans commandement dans l'armée, ils ne laissent pas d'être logés du côté militaire et d'y avoir les premiers logements.

Le jeudi 28 août, la cour partit pour Compiègne, le roi passa à Saint-Cloud, coucha à Chantilly, y demeura un jour, et arriva le samedi à Compiègne. Le quartier général était au village de Condun, où le maréchal de Boufflers avait des maisons outre ses tentes. Le roi y mena monseigneur le duc de Bourgogne et madame la duchesse de Bourgogne, etc., qui y firent une collation magnifique et qui y virent les ordonnances, dont j'ai parlé ci-dessus, avec tant de surprise, qu'au retour à Compiègne, le roi dit à Livry, qui par son ordre avait préparé des tables au camp pour monseigneur le duc de Bourgogne, qu'il ne fallait point que ce prince en tînt; que, quoi qu'il pût faire, ce ne serait rien en comparaison de ce qu'il venait de voir, et que, quand son petit-fils irait à l'avenir au camp, il dînerait chez le maréchal de Boufflers. Le roi s'amusa fort à voir et à faire voir les troupes aux dames, leur

arrivée, leur campement, leurs distributions, en un mot, tous les détails d'un camp, des détachements, des marches, des fourrages, des exercices, de petits combats, des convois. Madame la duchesse de Berry, les princesses, Monseigneur, firent souvent collation chez le maréchal, où la maréchale de Boufflers leur faisait les honneurs. Monseigneur y dîna quelquefois, et le roi y mena dîner le roi d'Angleterre, qui vint passer trois ou quatre jours au camp. Il y avait longues années que le roi n'avait fait cet honneur à personne, et la singularité de traiter deux rois ensemble fut grande. Monseigneur et les trois princesses enfants y dînèrent aussi, et dix ou douze hommes des principaux de la cour et de l'armée. Le roi pressa fort le maréchal de se mettre à table; il ne voulut jamais, il servit le roi et le roi d'Angleterre, et le duc de Grammont, son beau-père, servit Monseigneur. Ils avaient vu, en y allant, les troupes à pied à la tête de leurs camps; en revenant, ils virent faire l'exercice à toute l'infanterie, les deux lignes face à face l'une de l'autre. La veille, le roi avait mené le roi d'Angleterre à la revue de l'armée. Madame la duchesse de Bourgogne la vit dans son carrosse. Elle y avait madame la Duchesse, madame la princesse de Conti et toutes les dames titrées. Deux autres de ses carrosses la suivirent, remplis de toutes les autres dames.

Il arriva sur cette revue une plaisante aventure au comte de Tessé. Il était colonel général des dragons. M. de Lauzun lui demanda deux jours auparavant avec cet air de bonté, de douceur et de simplicité qu'il prenait presque toujours, s'il avait songé à ce qu'il lui fallait pour saluer le roi à la tête des dragons, et là-dessus, entrèrent en récit

du cheval, de l'habit et de l'équipage. Après les louanges, "Mais le chapeau, lui dit bonnement Lausun, je ne vous en entends point parler? — Mais non, répondit l'autre, je compte d'avoir un bonnet. — Un bonnet! reprit Lausun, mais y pensez-vous! un bonnet! cela est bon pour tous les autres, mais le colonel général avoir un bonnet! monsieur le comte, vous n'y pensez pas. — Comment donc? lui dit Tessé, qu'aurai-je donc?" Lausun le fit damner, et se fit prier longtemps, et lui faisant accroire qu'il savait mieux qu'il ne disait; enfin, vaincu par ses prières, il lui dit qu'il ne lui voulait pas laisser commettre une si lourde faute; que cette charge ayant été créée pour lui, il en savait bien toutes les distinctions dont une des principales était, lorsque le roi voyait les dragons, d'avoir un chapeau gris. Tessé surpris avoue son ignorance, et, dans l'effroi de la sottise où il serait tombé sans un avis si à propos, se répand en actions de grâces, et s'en va vite chez lui dépêcher un de ses gens à Paris pour lui rapporter un chapeau gris. Le duc de Lausun avait bien pris garde à tirer adroitement Tessé à part pour lui donner cette instruction, et qu'elle ne fût entendue de personne; il se doutait bien que Tessé dans la honte de son ignorance ne s'en vanterait à personne, et lui aussi se garda bien d'en parler.

Le matin de la revue, j'allai au lever du roi, et contre sa coutume, j'y vis M. de Lausun y demeurer, qui avec ses grandes entrées s'en allait toujours quand les courtisans entraient. J'y vis aussi Tessé avec un chapeau gris, une plume noire et une grosse cocarde, qui piaffait et se pavanait de son chapeau. Cela qui me parut extraordinaire et la couleur du chapeau que le roi avait en aversion,

et dont personne ne portait plus depuis bien des années, me frappa et me le fit regarder, car il était presque vis-à-vis de moi, et M. de Lausun assez près de lui, un peu en arrière. Le roi, après s'être chaussé et avoir parlé à quelques-uns, avise enfin ce chapeau. Dans la surprise où il en fut, il demanda à Tessé où il l'avait pris. L'autre, s'applaudissant, répondit qu'il lui était arrivé de Paris. "Et pourquoi faire ? dit le roi. — Sire, répondit l'autre, c'est que Votre Majesté nous fait l'honneur de nous voir aujourd'hui. — Eh bien ! reprit le roi de plus en plus surpris, que fait cela pour un chapeau gris ? — Sire, dit Tessé que cette réponse commençait à embarrasser, c'est que le privilège du colonel est d'avoir ce jour-là un chapeau gris. — Un chapeau gris ! reprit le roi, où diable avez-vous pris cela ? — C'est M. de Lausun, sire, pour qui vous avez créé la charge, qui me l'a dit ;" et à l'instant, le bon duc à pouffer de rire et à s'éclipser. "Lausun s'est moqué de vous, répondit le roi un peu vivement, et croyez-moi, envoyez tout à l'heure ce chapeau au général des Prémontrés."[1] Jamais je ne vis homme plus confondu que Tessé. Il demeura les yeux baissés en regardant ce chapeau avec une tristesse et une honte qui rendirent la scène parfaite. Aucun des spectateurs ne se contraignit de rire, ni des plus familiers avec le roi d'en dire son mot. Enfin Tessé reprit assez ses sens pour s'en aller, mais toute la cour lui en dit sa pensée et lui demanda s'il ne connaissait point encore M. de Lausun, qui en riait sous cape quand on lui en parlait. Avec tout cela, Tessé n'osa s'en fâcher,

---

[1] **Prémontrés, ordre religieux autrefois célèbre en France.**

et la chose, quoique un peu forte, demeura en plaisanterie, dont Tessé fut longtemps tourmenté et bien honteux.

Presque tous les jours, les enfants de France[1] dînaient chez le maréchal de Boufflers; quelquefois madame la duchesse de Bourgogne, les princesses et les dames, mais très souvent des collations. La beauté et la profusion de la vaisselle pour fournir à tout, et toute marquée aux armes du maréchal, fut immense et incroyable; ce qui ne le fut pas moins, ce fut l'exactitude des heures et des moments de tout service partout. Rien d'attendu, rien de languissant, pas plus pour les bailleurs du peuple, et jusqu'à des laquais, que pour les premiers seigneurs, à toutes heures et à tous venants. A quatre lieues autour de Compiègne, les villages et les fermes étaient remplis de monde, Français et étrangers, à ne pouvoir plus contenir personne, et cependant tout se passa sans désordre. Ce qu'il y avait de gentilshommes et de valets de chambre chez le maréchal était un monde, tous plus polis et plus attentifs les uns que les autres à leurs fonctions de retenir tout ce qui paraissait, à les faire servir depuis cinq heures du matin jusqu'à dix et onze heures du soir, sans cesse et à mesure, et à faire les honneurs, et une livrée prodigieuse avec grand nombre de pages. J'y reviens malgré moi, parce que quiconque l'a vu ne le peut oublier ni cesser d'en être dans l'admiration et l'étonnement de l'abondance, de la somptuosité, et de l'ordre qui ne se démentit jamais d'un seul moment ni d'un seul point.

Le roi voulut montrer des images de tout ce qui se fait

---

[1] Voir l'appendice A.

à la guerre ; on fit donc le siége de Compiègne dans les formes, mais fort abrégées : lignes, tranchées, batteries, sapes, etc. Crenan défendait la place. Un ancien rempart tournait du côté de la campagne autour du château ; il était de plain-pied à l'appartement du roi, et par conséquent élevé, et dominait toute la campagne. Il y avait au pied une vieille muraille et un moulin à vent, un peu au delà de l'appartement du roi, sur le rempart qui n'avait ni banquette ni mur d'appui. Le samedi 13 septembre fut destiné à l'assaut ; le roi, suivi de toutes les dames et par le plus beau temps du monde, alla sur ce rempart ; force courtisans, et tout ce qu'il y avait d'étrangers considérables. De là, on découvrait toute la plaine et la disposition de toutes les troupes. J'étais dans le demi-cercle, fort près du roi, à trois pas au plus, et personne devant moi. C'était le plus beau coup d'œil qu'on pût imaginer que toute cette armée, et ce nombre prodigieux de curieux de toutes conditions, à cheval et à pied, à distance des troupes pour ne les point embarrasser, et ce jeu des attaquants et des défendants à découvert, parce que, n'y ayant rien de sérieux que la montre, il n'y avait de précautions à prendre pour les uns et les autres que la justesse des mouvements. Mais un spectacle d'une autre sorte, et que je peindrais dans quarante ans comme aujourd'hui, tant il me frappa, fut celui que, du haut de ce rempart, le roi donna à toute son armée et à cette innombrable foule d'assistants de tous états, tant dans la plaine que sur le rempart même.

Madame de Maintenon y était en face de la plaine et des troupes, dans sa chaise à porteurs, entre ses trois glaces et ses porteurs retirés. Sur le bâton de devant à gauche était

assise madame la duchesse de Bourgogne ; du même côté, en arrière et en demi-cercle, debout, madame la Duchesse, madame la princesse de Conti, et toutes les dames, et derrière elles des hommes. À la glace droite de la chaise, le roi, debout, et un peu en arrière un demi-cercle de ce qu'il y avait en hommes de plus distingué. Le roi était presque toujours découvert, et à tous moments se baissait dans la glace pour parler à madame de Maintenon, pour lui expliquer tout ce qu'elle voyait et les raisons de chaque chose. A chaque fois elle avait l'honnêteté d'ouvrir sa glace de quatre ou cinq doigts, jamais de la moitié, car j'y pris garde, et j'avoue que je fus plus attentif à ce spectacle qu'à celui des troupes. Quelquefois elle ouvrait pour quelques questions au roi, mais presque toujours c'était lui qui, sans attendre qu'elle lui parlât, se baissait tout à fait pour l'instruire, et quelquefois qu'elle n'y prenait pas garde, il frappait contre la glace pour la faire ouvrir. Jamais il ne parla qu'à elle, hors pour donner des ordres en peu de mots et rarement, et quelques réponses à madame la duchesse de Bourgogne qui tâchait de se faire parler, et à qui madame de Maintenon montrait et parlait par signes de temps en temps, sans ouvrir la glace de devant, à travers laquelle la jeune princesse lui criait quelques mots. J'examinais fort les contenances : toutes marquaient une surprise honteuse, timide, dérobée : et tout ce qui était derrière la chaise et les demi-cercles avait plus les yeux sur elle que sur l'armée, et tous, dans un respect de crainte et d'embarras. Le roi mit souvent son chapeau sur le haut de la chaise, pour parler dedans, et cet exercice si continuel lui devait fort lasser les reins. Monseigneur était à cheval dans la plaine, avec les

princes ses cadets; et monseigneur le duc de Bourgogne, comme à tous les autres mouvements de l'armée, avec le maréchal de Boufflers, en fonctions de général. C'était sur les cinq heures de l'après-dînée, par le plus beau temps du monde, et le plus à souhait.

Il y avait, vis-à-vis la chaise à porteurs, un sentier taillé en marches roides qu'on ne voyait point d'en haut, et une ouverture au bout, qu'on avait faite dans cette vieille muraille pour pouvoir aller prendre des ordres du roi d'en bas s'il en était besoin. Le cas arriva: Crenan envoya Canillac, colonel de Rouergue, qui était un des régiments qui défendaient, pour prendre l'ordre du roi sur je ne sais quoi. Canillac se met à monter et dépasse jusqu'un peu plus que les épaules. Je le vois d'ici aussi distinctement qu'alors. A mesure que la tête dépassait, il avisait cette chaise, le roi et toute cette assistance qu'il n'avait point vue ni imaginée, parce que son poste était en bas, au pied du rempart, d'où on ne pouvait découvrir ce qui était dessus. Ce spectacle le frappa d'un tel étonnement, qu'il demeura court à regarder, la bouche ouverte, les yeux fixes et le visage sur lequel était peint le plus grand étonnement. Il n'y eut personne qui ne le remarquât, et le roi le vit si bien, qu'il lui dit avec émotion: "Eh bien! Canillac, montez donc." Canillac demeurait, le roi reprit: "Montez donc; qu'est-ce qu'il y a?" Il acheva donc de monter et vint au roi, à pas lents, tremblant et passant les yeux à droite et à gauche, avec un air éperdu. Je l'ai déjà dit: j'étais à trois pas du roi; Canillac passa devant moi et balbutia fort bas quelque chose. "Comment dites-vous? dit le roi; mais parlez donc." Jamais

il ne put se remettre; il tira de soi ce qu'il put. Le roi, qui n'y comprit pas grand'chose, vit bien qu'il n'en tirerait rien de mieux, répondit aussi ce qu'il put et ajouta d'un air chagrin: "Allez, monsieur." Canillac ne se le fit pas dire deux fois, et regagna son escalier, et disparut. A peine était-il dedans, que le roi, regardant autour de lui: "Je ne sais pas ce qu'a Canillac, dit-il; mais il a perdu la tramontane,[1] et n'a plus su ce qu'il me voulait dire." Personne ne répondit.

Vers le moment de la capitulation, madame de Maintenon apparemment demanda la permission de s'en aller; le roi cria: "Les porteurs de madame!" Ils vinrent et l'emportèrent; moins d'un quart d'heure après, le roi se retira, suivi de madame la duchesse de Bourgogne et de presque tout ce qui était là. Plusieurs se parlèrent des yeux et du coude en se retirant, et puis à l'oreille bien bas. On ne pouvait revenir de ce qu'on venait de voir. Ce fut le même effet parmi tout ce qui était dans la plaine. Jusqu'aux soldats demandaient ce que c'était que cette chaise à porteurs, et le roi à tout moment baissé dedans; il fallut doucement faire taire les officiers et les questions des troupes. On peut juger de ce qu'en dirent les étrangers et de l'effet que fit sur eux un tel spectacle. Il fit du bruit par toute l'Europe, et y fut aussi répandu que le camp même de Compiègne avec toute sa pompe et sa prodigieuse splendeur. Du reste, madame de Maintenon se produisit fort peu au camp, toujours dans son carrosse avec trois ou quatre familières, et alla voir une

---

[1] Perdre la tramontane, être troublé ne plus savoir se diriger.

fois ou deux le maréchal de Boufflers et les merveilles du prodige de sa magnificence.

Le dernier grand acte de cette scène fut l'image d'une bataille entre la première et la seconde ligne entières, l'une contre l'autre. M. Rose, le premier des lieutenants généraux du camp, la commanda ce jour-là contre le maréchal de Boufflers, auprès duquel était monseigneur le duc de Bourgogne comme général. Le roi, madame la duchesse de Bourgogne, les princes, les dames, toute la cour et un monde de curieux assistèrent à ce spectacle, le roi et tous ses hommes à cheval, les dames en carrosse. L'exécution en fut parfaite en toutes ses parties et dura longtemps. Mais quand ce fut à la seconde ligne à ployer et à faire retraite, Rose ne s'y pouvait résoudre, et c'est ce qui allongea fort l'action. M. de Boufflers lui manda plusieurs fois, de la part de monseigneur le duc de Bourgogne, qu'il était temps. Rose en entrait en colère et n'obéissait point. Le roi en rit fort qui avait tout réglé et qui, voyant aller et venir les aides de camp et les longueurs de ce manège, dit : "Rose n'aime point à faire le personnage de battu." À la fin, il lui manda lui-même de finir et de se retirer. Rose obéit, mais fort mal volontiers, et brusqua un peu le porteur d'ordre. Ce fut la conversation du retour et de tout ce soir.

Enfin, après des attaques de retranchements et toutes sortes d'images de ce qui se fait à la guerre et des revues infinies, le roi partit de Compiègne le lundi 22 septembre, et s'en alla avec sa même carrossée à Chantilly, y demeura le mardi et arriva le mercredi à Versailles, avec autant de joie de toutes les dames qu'elles avaient eu d'empresse-

ment à être du voyage. Elles ne mangèrent point avec le roi à Compiègne, et y virent madame la duchesse de Bourgogne aussi peu qu'à Versailles. Il fallait aller au camp tous les jours, et la fatigue leur parut plus grande que le plaisir, et encore plus que la distinction qu'elles s'en étaient proposée. Le roi, extrêmement content de la beauté des troupes, qui toutes avaient été habillées, et avec tous les ornements que leurs chefs avaient pu imaginer, fit donner en partant 600 livres de gratification à chaque capitaine de cavalerie et de dragons, et 300 livres à chaque capitaine d'infanterie. Il en fit donner autant aux majors de tous les régiments, et distribua quelques grâces dans sa maison. Il fit au maréchal de Boufflers un présent de 100,000 livres. Tout cela ensemble coûta beaucoup; mais pour chacun ce fut une goutte d'eau. Il n'y eut point de régiment qui n'en fût ruiné pour bien des années, corps et officiers, et pour le maréchal de Boufflers, je laisse à penser ce que ce fut que 100,000 livres à la magnificence incroyable, à qui l'a vue, dont il épouvanta toute l'Europe par les relations des étrangers qui en furent témoins, et qui tous les jours n'en pouvaient croire leurs yeux.

V. LA SUCCESSION AU TRONÊ D'ESPAGNE (1700).

Charles II, roi d'Espagne, n'avait point de descendants. À qui allait revenir son immense héritage ?

Louis XIV et Léopold, empereur d'Allemagne, étaient tous deux fils et maris d'infantes espagnoles ; mais les princesses Anne d'Autriche et Marie-Thérèse, entrées dans la maison de France, étaient les aînées de Marie-Anne et de Marguerite-Thérèse, entrées dans la maison d'Autriche. Les fils et les petits-fils de Louis XIV avaient donc des droits supérieurs à ceux des princes allemands. Ceux-ci opposaient, il est vrai, la renonciation de Marie-Thérèse, épouse de Louis XIV. Mais les Français répliquaient que cette renonciation était nulle parce que les Cortès n'avaient point été appelées à la sanctionner, et que la dot de Marie-Thérèse stipulée par le même acte n'avait pas été payée.

Guillaume III, roi d'Angleterre, voulant éviter une guerre, qu'il savait devoir être longue et désastreuse, avait dès 1698 obtenu un traité de partage anticipé. La mort de l'électeur de Bavière, un des signataires, nécessita une révision.

Ces traités, qui ne faisaient à la France qu'une maigre part, n'eurent d'autre conséquence que de profondément irriter le roi d'Espagne. Ce prince eût voulu éviter le démembrement de son empire ; il n'y avait que deux solutions possibles : tout donner à l'Autriche, ou à la France. Le marquis d'Harcourt, ambassadeur de Louis XIV, servit son pays avec intelligence et avec zèle, et l'emporta sur son collègue d'Autriche.

C'est à ce point que commence le récit de Saint-Simon :

Cependant le roi d'Espagne était veillé et suivi de près, dans l'espérance où était le cardinal[1] pour le disposer à une parfaite et prompte obéissance à la décision qu'il attendait, de manière que lorsqu'elle arriva il n'y eut plus à vaincre que des restes impuissants de répugnance et à mettre la main tout de bon à l'œuvre; Ubilla,[2] uni à ceux du secret, fit un autre testament en faveur du duc d'Anjou, et le dressa avec les motifs et les clauses qui ont paru à tous les esprits désintéressés si pleines d'équité, de prudence, de force et de sagesse, et qui est devenu si public que je n'en dirai rien ici davantage. Quand il fut achevé d'examiner par les conseillers d'État du secret, Ubilla le porta au roi d'Espagne avec l'autre précédent fait en faveur de l'archiduc; celui-là fut brûlé par lui en présence du roi d'Espagne, du cardinal et du confesseur, et l'autre tout de suite signé par le roi d'Espagne et un moment après authentiqué au-dessus, lorsqu'il fut fermé, par les signatures du cardinal, d'Ubilla et de quelques autres. Cela fait, Ubilla tint prêts les ordres et les expéditions nécessaires en conséquence pour les divers pays de l'obéissance d'Espagne avec un secret égal; on prétend qu'alors ils firent pressentir le roi sans oser pourtant confier tout le secret à Castel-dos-Rios, et que ce fut la matière de cette audience si singulière qu'elle est sans exemple, dont il exclut Torcy, auquel, ni devant ni après, il ne dit pas un mot de la matière qu'il avait à traiter seul avec le roi.

L'extrémité du roi d'Espagne se fit connaître plusieurs

[1] Le cardinal Portocarrero, président du conseil d'État.

[2] Ministre, l'un des derniers à se rallier au parti français.

jours seulement après la signature du testament. Le cardinal, aidé des principaux du secret qui avaient les deux grandes charges, et du comte de Benavente qui avait l'autre, par laquelle il était maître de l'appartement et de la chambre du roi, empêcha la reine d'en approcher les derniers jours sous divers prétextes. Benavente n'était pas du secret, mais il était ami des principaux du peu de ceux qui en étaient, et il était aisément gouverné, de sorte qu'il fit tout ce qu'ils voulurent. Ils y comptaient si bien qu'ils l'avaient fait mettre dans le testament pour entrer comme grand d'Espagne dans la junte[1] qu'il établit pour gouverner en attendant le successeur, et il savait aussi que le testament était fait, sans toutefois être instruit de ce qu'il contenait. Il était tantôt temps de parler au conseil. Des huit qui en étaient quatre seulement étaient du secret, Portocarrero, Villafranca, San-Estevan et Ubilla. Les autres quatre étaient l'Amirante, Veragua, Mancera et Arias. Des deux derniers ils n'en étaient point en peine, mais l'attachement de l'Amirante à la reine,[2] le peu de foi de Veragua, et la difficulté de leur faire garder un si important secret, avaient toujours retardé jusque tout aux derniers jours du roi d'Espagne d'en venir aux opinions dans le conseil sur la succession.

À la fin, le roi prêt à manquer à tous les moments, toutes les précautions possibles prises, et n'y ayant guère à craindre que ces deux conseillers d'État seuls, et sans appui ni confiance de personne, et la reine dans l'abandon, osassent révéler un secret si près de l'être, et si inutile-

---

[1] Nom donné en Espagne et en Portugal à plusieurs conseils.

[2] La reine Marguerite-Thérèse, princesse autrichienne.

ment pour eux, le cardinal assembla le conseil et y mit tout de suite la grande affaire de la succession en délibération. Villafranca tint parole, et opina avec grande force en la manière qu'elle se trouve ci-dessus. San-Estevan suivit avec autorité. L'Amirante et Veragua, qui virent la partie faite, n'osèrent contredire. Le second ne se souciait que de sa fortune, qu'il ne voulait pas exposer dans des moments si critiques et dans une actuelle impuissance de la cour de Vienne par son éloignement, et la même raison retint l'Amirante malgré son attachement pour elle. Mancera, galant homme et qui ne voulait que le bien, mais effrayé d'avoir à prendre son parti sur-le-champ en chose de telle importance, demanda vingt-quatre heures pour y penser, au bout desquelles il opina pour la France. Arias s'y rendit d'abord, à qui on avait dit le mot à l'oreille un peu auparavant. Ubilla, après que le cardinal eut opiné et conclu, dressa sur la table même ce célèbre résultat ; ils le signèrent et jurèrent d'en garder un inviolable secret, jusqu'à ce qu'après la mort du roi il fût temps d'agir en conséquence de ce qui venait d'être résolu entre eux. En effet, ni l'Amirante ni Veragua n'osèrent en laisser échapper quoi que ce fût, et l'Amirante même fut impénétrable là-dessus à la reine et au comte d'Harrach, qui ignorèrent toujours si le conseil avait pris une résolution. Très peu après le roi d'Espagne mourut le jour de la Toussaint,[1] auquel il était né quarante-deux ans auparavant ; il mourut, dis-je, à trois heures après-midi dans le palais de Madrid.

---

[1] 1 novembre 1700.

Sur les nouvelles de l'état mourant du roi d'Espagne, dont Blécourt avait grand soin d'informer le roi, il donna ordre au marquis d'Harcourt de se tenir prêt pour aller assembler une armée à Bayonne, pour laquelle on fit toutes les dispositions nécessaires, et Harcourt partit le 23 octobre avec le projet de prendre les places de cette frontière, comme Fontarabie et les autres, et d'entrer par là en Espagne. Le Guipuscoa était à la France par le traité de partage; ainsi jusque-là il n'y avait rien à dire. Comme tout changea subitement de face, je n'ai point su quels étaient les projets après avoir réduit cette petite province. Mais, en attendant qu'Harcourt fît les affaires du roi, il profita de la conjoncture, et fit les siennes. Beuvron son père, avait été plus que très bien avec madame de Maintenon dans ses jeunes années. On a vu que madame de Maintenon n'a jamais oublié ces sortes d'amis. C'est ce qui a fait la fortune d'Harcourt, de Villars et de bien d'autres.

Harcourt sut en profiter en homme d'infiniment d'esprit et de sens qu'il était. Il la courtisa dès qu'il put pointer, et la cultiva toujours sur le pied d'en tout attendre, et quoiqu'il frappât avec jugement aux bonnes portes, il se donna toujours pour ne rien espérer que par elle. Il capitula donc par son moyen sans que le roi le trouvât mauvais, et il partit avec assurance de n'attendre pas longtemps à être fait duc héréditaire. La porte était alors entièrement fermée à la pairie. J'aurai lieu d'expliquer cette anecdote ailleurs. Arriver là était toute l'ambition d'Harcourt.

Dès que le roi d'Espagne fut expiré, il fut question d'ouvrir son testament. Le conseil d'État s'assembla, et

tous les grands d'Espagne qui se trouvèrent à Madrid y entrèrent. La curiosité de la grandeur d'un événement si rare, et qui intéressait tant de millions d'hommes, attira tout Madrid au palais, en sorte qu'on s'étouffait dans les pièces voisines de celle où les grands et le conseil ouvraient le testament. Tous les ministres étrangers en assiégeaient la porte. C'était à qui saurait le premier le choix du roi qui venait de mourir pour en informer sa cour le premier. Blécourt était là comme les autres sans savoir rien plus qu'eux, et le comte d'Harrach, ambassadeur de l'empereur, qui espérait tout, et qui comptait sur le testament en faveur de l'archiduc, était vis-à-vis la porte et tout proche avec un air triomphant. Cela dura assez longtemps pour exciter l'impatience. Enfin la porte s'ouvrit et se referma. Le duc d'Abrantès, qui était un homme de beaucoup d'esprit, plaisant, mais à craindre, voulut se donner le plaisir d'annoncer le choix du successeur sitôt qu'il eut vu tous les grands et le conseil y acquiescer et prendre leurs résolutions en conséquence. Il se trouva investi aussitôt qu'il parut. Il jeta les yeux de tous côtés en gardant gravement le silence. Blécourt s'avança, il le regarda bien fixement, puis tournant la tête fit semblant de chercher ce qu'il avait presque devant lui. Cette action surprit Blécourt et fut interprétée mauvaise pour la France; puis tout à coup, faisant comme s'il n'avait pas aperçu le comte d'Harrach et qu'il s'offrît premièrement à sa vue, il prend un air de joie, lui saute au cou, et lui dit en espagnol, fort haut: "Monsieur, c'est avec beaucoup de plaisir . . ." et faisant une pause pour l'embrasser mieux, ajoute: "Oui, monsieur, c'est avec une extrême joie que pour toute ma

vie . . ." et redoublant d'embrassades pour s'arrêter encore, puis achève : "et avec le plus grand contentement que je me sépare de vous et prends congé de la très auguste maison d'Autriche." Puis il perça la foule, chacun courant après pour savoir qui était le successeur. L'étonnement et l'indignation du comte d'Harrach lui fermèrent entièrement la bouche, mais parurent sur son visage dans toute leur étendue. Il demeura là encore quelques moments, puis laissant des gens à lui pour lui venir dire des nouvelles à la sortie du conseil, il s'alla enfermer chez lui dans une confusion d'autant plus grande qu'il avait été la dupe des accolades et de la cruelle tromperie du compliment du duc d'Abrantès.

Blécourt, de son côté, n'en demanda pas davantage. Il courut chez lui écrire pour dépêcher son courrier. Comme il était après, Ubilla lui envoya un extrait du testament qu'il tenait tout prêt, et que Blécourt n'eut qu'à mettre dans son paquet. Harcourt, qui était à Bayonne, avait ordre d'ouvrir tous les paquets du roi, afin d'agir suivant les nouvelles, sans perdre de temps à attendre les ordres de la cour qu'il avait d'avance pour tous les cas prévus. Le courrier de Blécourt arriva malade à Bayonne, de sorte qu'Harcourt en prit occasion d'en dépêcher un à lui avec ordre de rendre à son ami Barbésieux les quatre mots qu'il écrivit tant au roi qu'à lui, avant que de porter le paquet de Blécourt à Torcy. Ce fut une galanterie qu'il fit à Barbésieux pour le faire porteur de cette grande nouvelle. Barbésieux la reçut, et sur-le-champ la porta au roi, qui était alors au conseil des finances, le mardi matin 9 novembre.

Le roi, qui devait aller tirer, contremanda la chasse, dîna à l'ordinaire au petit couvert sans rien montrer sur son visage, déclara la mort du roi d'Espagne, qu'il draperait,[1] et ajouta qu'il n'y aurait de tout l'hiver ni appartement ni comédies, ni aucuns divertissements à la cour, et quand il fut rentré dans son cabinet, il manda aux ministres de se trouver à trois heures chez madame de Maintenon. Monseigneur était revenu de courre le loup ; il se trouva aussi à trois heures chez madame de Maintenon. Le conseil y dura jusqu'après sept heures, en suite de quoi le roi y travailla jusqu'à dix, avec Torcy et Barbésieux ensemble. Madame de Maintenon avait toujours été présente au conseil, et la fut encore au travail qui le suivit. Le lendemain mercredi, il y eut conseil d'État chez le roi à l'ordinaire le matin, et au retour de la chasse il en tint un autre comme la veille chez madame de Maintenon, depuis six heures du soir jusqu'à près de dix. Quelque accoutumé qu'on fût à la cour à la faveur de madame de Maintenon, on ne l'était pas à la voir entrer publiquement dans les affaires, et la surprise fut extrême de voir assembler deux conseils en forme chez elle, et pour la plus grande et la plus importante délibération qui de tout ce long règne et de beaucoup d'autres eût été mise sur le tapis.

Le roi, Monseigneur, le chancelier, le duc de Beauvilliers et Torcy, et il n'y avait lors point d'autres ministres d'État que ces trois derniers, furent les seuls qui délibérèrent sur cette grande affaire, et madame de Maintenon, avec eux, qui se taisait par modestie, et que le roi força de dire son

[1] Draper = recouvrir de drap noir, en signe de deuil.

avis après que tous eurent opiné, excepté lui. Ils furent partagés : deux pour s'en tenir au traité de partage, deux pour accepter le testament.

Les premiers soutenaient que la foi y était engagée, qu'il n'y avait point de comparaison entre l'accroissement de la puissance et d'États unis à la couronne, d'États contigus et aussi nécessaires que la Lorraine, aussi importants que le Guipuscoa pour être une clef de l'Espagne, aussi utiles au commerce que les places de Toscane, Naples et Sicile ; et la grandeur particulière d'un fils de France, dont tout au plus loin la première postérité devenue espagnole par son intérêt, et par ne connaître autre chose que l'Espagne, se montrerait aussi jalouse de la puissance de la France que les rois d'Espagne autrichiens. Qu'en acceptant le testament il fallait compter sur une longue et sanglante guerre, par l'injure de la rupture du traité de partage, et par l'intérêt de toute l'Europe à s'opposer à un colosse tel qu'allait devenir la France pour un temps, si on lui laissait recueillir une succession aussi vaste. Que la France, épuisée d'une longue suite de guerres, et qui n'avait pas eu le loisir de respirer depuis la paix de Ryswick, était hors d'état de s'y exposer, que l'Espagne l'était aussi de longue main ; qu'en l'acceptant tout le faix tombait sur la France, qui, dans l'impuissance de soutenir le poids de tout ce qui s'allait unir contre elle, aurait encore l'Espagne à supporter. Que c'était un enchaînement dont on n'osait prévoir les suites, mais qui en gros se montraient telles que toute la prudence humaine semblait conseiller de ne s'y pas commettre. Qu'en se tenant au traité de partage, la France se conciliait toute l'Europe par cette foi maintenue ; et par ce grand exemple

de modération, elle qui n'avait eu toute l'Europe sur les bras que par la persuasion, où sa conduite avait donné crédit, des calomnies semées avec tant de succès qu'elle voulait tout envahir, et monter peu à peu à la monarchie universelle tant reprochée autrefois à la maison d'Autriche, dont l'acceptation du testament ne laisserait plus douter, comme en étant un degré bien avancé. Que, se tenant au traité de partage, elle s'attirerait la confiance de toute l'Europe dont elle deviendrait la dictatrice, ce qu'elle ne pouvait espérer de ses armes, et que l'intérieur du royaume, rétabli par une longue paix, augmenté aux dépens de l'Espagne avec la clef du côté le plus jaloux et le plus nu de ce royaume, et celle de tout le commerce du Levant, enfin l'arrondissement si nécessaire de la Lorraine, qui réunit les évêchés, l'Alsace et la France-Comté, et délivre la Champagne qui n'a point de frontières, formerait un État si puissant qui serait à l'avenir la terreur ou le refuge de tous les autres, et en situation assurée de faire tourner à son gré toutes les affaires générales de l'Europe. Torcy ouvrit cet avis pour balancer et sans conclure, et le duc de Beauvilliers le soutint puissamment, qui pendant toute cette déduction s'était uniquement appliqué à démêler l'inclination du roi, et qui crut l'avoir enfin pénétrée.

Le chancelier parla ensuite. Il établit d'abord qu'il était au choix du roi de laisser brancher une seconde fois la maison d'Autriche à fort peu de puissance près de ce qu'elle avait été depuis Philippe II, et dont on avait vivement éprouvé la force et la puissance, ou de prendre le même avantage pour la sienne; que cet avantage se trouvait fort supérieur à celui dont la maison d'Autriche avait tiré de si

grands résultats, par la différence de la séparation des États des deux branches qui ne se pouvaient secourir que par des diversions de concert, et qui étaient coupés par des États étrangers. Que l'une des deux n'avait ni mer ni commerce, que sa puissance n'était qu'usurpation qui avait toujours trouvé de la contradiction dans son propre sein, et souvent des révoltes ouvertes, et dans ce vaste pays d'Allemagne où les diètes[1] avaient palpité tant qu'elles avaient pu, et où on avait pu sans messéance fomenter les mécontentements par l'ancienne alliance de la France avec le corps germanique, dont l'éloignement de l'Espagne ne recevait de secours que difficilement, sans compter les inquiétudes de la part des Turcs, dont les armes avaient souvent rendu celles des empereurs inutiles à l'Espagne. Que les pays héréditaires dont l'empereur pouvait disposer comme du sien ne pouvaient entrer en comparaison avec les moindres provinces de France. Que ce dernier royaume, le plus étendu, le plus abondant et le plus puissant de tous ceux de l'Europe, chaque État considéré à part, avait l'avantage de ne dépendre de l'avis de qui que ce soit, et de se remuer tout entier à la seule volonté de son roi, ce qui en rendait les mouvements parfaitement secrets et tout à fait rapides, et celui encore d'être contigu d'une mer à l'autre à l'Espagne, et de plus par les deux mers d'avoir du commerce et une marine, et d'être en état de protéger celle d'Espagne, et de profiter à l'avenir de son union avec elle pour le commerce des Indes; par conséquent de recueillir des fruits de cette union bien plus continuels, plus

[1] Diète = assemblée d'Allemagne où l'on règle les affaires publiques.

grands, plus certains que n'avait pu faire la maison d'Autriche, qui, loin de pouvoir compter mutuellement sur des secours précis, s'était souvent trouvée embarrassée à faire passer ses simples courriers d'une branche à l'autre, au lieu que la France et l'Espagne, par leur contiguïté, ne faisaient, pour toutes ces importantes commodités, qu'une seule et même province, et pouvait agir en tout temps à l'insu de tous ses voisins ; que ces avantages ne se trouvaient balancés que par ceux de l'acquisition de la Lorraine, commode et importante à la vérité, mais dont la possession n'augmenterait en rien le poids de la France dans les affaires générales, tandis qu'unie avec l'Espagne, ce royaume serait toujours prépondérant et très supérieur à la plupart des puissances unies en alliance, dont les divers intérêts ne pouvaient rendre ces unions durables comme celui des frères et de la même maison. Que d'ailleurs en se mettant à titre de nécessité au-dessus du scrupule de l'occupation de la Lorraine désarmée, démantelée, enclavée comme elle était, ne l'avoir pas était le plus petit inconvénient du monde, puisqu'on s'en saisirait toujours au premier mouvement de guerre, comme on avait fait depuis si longtemps, qu'en ces occasions on n'apercevait pas de différence entre elle et une province du royaume.

A l'égard de Naples, de Sicile et des places de la côte de Toscane, il n'y avait qu'à ouvrir les histoires pour voir combien souvent nos rois en avaient été les maîtres, et avec ces États de celui de Milan, de Gênes et d'autres petits d'Italie, et avec quelle désastreuse et rapide facilité ils les avaient toujours perdus. Que le traité de partage avait été accepté faut de pouvoir espérer mieux dès qu'on

ne voulait pas se jeter dans les conquêtes; mais qu'en l'acceptant c'aurait été se tromper de méconnaître l'inimitié de tant d'années de l'habile main qui l'avait dressé pour nous donner des noms sans nous donner des choses, ou plutôt des choses impossibles à conserver par leur éloignement et leur épuisement, et qui ne seraient bonnes qu'à consumer notre argent et partager nos forces, et à nous tenir dans une contrainte et une brassière perpétuelles. Que pour le Guipuscoa c'était un leurre de le prendre pour une clef d'Espagne; qu'il n'en fallait qu'appeler à nous-mêmes qui avions été plus de trente ans en guerre avec l'Espagne, et toujours en état de prendre les places et les ports de cette province, puisque le roi avait bien conquis celles de Flandre, de la Meuse et du Rhin. Mais que la stérilité affreuse d'un vaste pays et la difficulté des Pyrénées avaient toujours détourné la guerre de ce côté-là, et permis même dans leur plus fort une sorte de commerce entre les deux frontières sous prétexte de tolérance, sans qu'il s'y fût jamais commis aucune hostilité. Qu'enfin les places de la côte de Toscane seraient toujours en prise du souverain du Milanais, qui pourrait faire ses préparatifs à son aise et en secret, tomber dessus subitement et de plain-pied, et s'en être emparé avant l'arrivée d'un secours par mer qui ne pouvait partir que des ports de Provence. Que, pour ce qui était du danger d'avoir les rois d'Espagne français pour ennemis, comme ceux de la maison d'Autriche, cette identité ne pouvait jamais avoir lieu, puisqu'au moins n'étant pas de cette maison, mais de celle de France, tout ce qui ne serait pas l'intérêt même d'Espagne ne serait jamais le leur,

comme au contraire, dès qu'il y aurait identité de maison, il y aurait identité d'intérêts, dont, pour ne parler maintenant que de l'extérieur, l'abaissement de l'empereur et la diminution du commerce et de l'accroissement des colonies des Anglais et des Hollandais aux Indes, ferait toujours un tel intérêt commun qu'il dominerait tous les autres. Que pour l'intérieur, il n'y avait qu'à prendre exemple sur la maison d'Autriche, que rien n'avait pu diviser depuis Charles V, quoique si souvent pleine de *riottes*[1] domestiques. Que le désir de s'étendre en Flandre était un point que le moindre grain de sagesse et de politique ferait toujours céder à tout ce que l'union de deux si puissantes monarchies et si contiguës partout pouvait opérer, qui n'allait à rien moins pour la nôtre qu'à s'enrichir par le commerce des Indes, et pour toutes les deux à donner le branle, le poids et avec le temps le ton à toutes les affaires de l'Europe; que cet intérêt était si grand et si palpable, et les occasions de division entre les deux rois de même sang si médiocres en eux-mêmes et si anéanties en comparaison de ceux-là, qu'il n'y avait point de division raisonnable à en craindre. Qu'il y avait à espérer que le roi vivrait assez longtemps non-seulement pour l'établir, et Monseigneur après lui, entre ses deux fils, qu'il n'y avait pas moins lieu d'en espérer la continuation entre les deux frères si unis et affermis de longue main dans ces principes, qu'ils feraient passer aux cousins germains, ce qui montrait déjà une longue suite d'années; qu'enfin si le malheur venait assez à surmonter

---

[1] Riotte = querelle.

toute raison pour faire naître des guerres, il fallait toujours qu'il y eût un roi d'Espagne, et qu'une guerre se pousserait moins et se terminerait toujours plus aisément et plus heureusement avec un roi de même sang qu'avec un étranger, et de la maison d'Autriche.

Après cet exposé, le chancelier vint à ce qui regardait la rupture du traité de partage. Après en avoir remis le frauduleux, le captieux, le dangereux, il prétendit que la face des choses, entièrement changée du temps auquel il avait été signé, mettrait de plein droit le roi en liberté, sans pouvoir être accusé de manquer de foi ; que par ce traité il ne s'était engagé qu'à ce qu'il portait ; qu'on n'y trouverait point de stipulation d'aucun refus de ce qui serait donné par la volonté du roi d'Espagne, et volonté pure, sans sollicitation, et même à l'insu du roi, et de ce qui serait offert par le vœu universel de tous les seigneurs et les peuples d'Espagne ; que le premier était arrivé ; que le second allait suivre, selon toute apparence ; que le refuser contre tout intérêt, comme il croyait l'avoir démontré, attirerait moins la confiance avec qui le traité de partage avait été signé que leur mépris, que la persuasion d'une impuissance qui les enhardirait à essayer de dépouiller bientôt la France de ce qui ne lui avait été donné en distance si éloignée et de si fâcheuse garde que pour le lui ôter à la première occasion ; et que, bien loin de devenir la dictatrice de l'Europe par une modération si étrange et que nulle équité ne prétextait, la France acquerrait une réputation de pusillanimité qui serait attribuée aux dangers de la dernière guerre et à l'exténuation qui lui en serait restée, et qu'elle deviendrait la risée de ses faux

amis avec bien plus de raison que Louis XII et François I[er] ne l'avaient été de Ferdinand le Catholique, de Charles V, des papes et des Vénitiens, par leur rare attachement à leur foi et à leurs paroles positives, desquelles ici il n'y a rien qui puisse être pris en la moindre parité ; enfin qu'il convenait qu'une si riche succession ne se recueillerait pas sans guerre, mais qu'il fallait lui accorder aussi que l'empereur ne souffrirait pas plus paisiblement l'exécution du traité de partage que celle du testament, que jamais il n'avait voulu y consentir, qu'il avait tout tenté pour s'y opposer, qu'il n'était occupé qu'à des levées et à des alliances ; que guerre pour guerre, il valait mieux la faire à mains garnies et ne se pas montrer à la face de l'univers indignes de la plus haute fortune et la moins imaginée.

Ces deux avis, dont je ne donne ici que le précis, furent beaucoup plus étendus de part et d'autre, et fort disputés par force répliques des deux côtés. Monseigneur, tout noyé qu'il fût dans la graisse et dans l'apathie, parut un autre homme dans tous ces deux conseils, à la grande surprise du roi et des assistants. Quand ce fut à lui à parler, les ripostes finies, il s'expliqua avec force pour l'acceptation du testament, et reprit une partie des meilleures raisons du chancelier. Puis se tournant vers le roi d'un air respectueux, mais ferme, il lui dit qu'après avoir dit son avis comme les autres, il prenait la liberté de lui demander son héritage, puisqu'il était en état de l'accepter ; que la monarchie d'Espagne était le bien de la reine sa mère, par conséquent le sien, et pour la tranquillité de l'Europe celui de son second fils, à qui il le cédait de tout son cœur, mais qu'il n'en quitterait pas un seul pouce de terre à nul autre ;

que sa demande était juste et conforme à l'honneur du roi, et à l'intérêt et à la grandeur de sa couronne, et qu'il espérait bien aussi qu'elle ne lui serait pas refusée. Cela dit d'un visage enflammé surprit à l'excès. Le roi l'écouta fort attentivement, puis dit à madame de Maintenon : " Et vous, madame, que dites-vous de tout ceci ? " Elle à faire la modeste ; mais enfin pressée et même commandée, elle dit deux mots d'un bienséant embarras, puis en peu de paroles se mit sur les louanges de Monseigneur, qu'elle craignait et n'aimait guère, ni lui elle, et fut enfin d'avis d'accepter le testament.

Le roi conclut sans s'ouvrir ; il dit qu'il avait tout bien ouï, et compris tout ce qui avait été dit de part et d'autre, qu'il y avait de grandes raisons des deux côtés, que l'affaire méritait bien de dormir dessus et d'attendre vingt-quatre heures ce qui pourrait venir d'Espagne, et si les Espagnols seraient du même avis que leur roi. Il congédia le conseil, à qui il ordonna de se retrouver le lendemain au soir au même lieu, et finit sa journée, comme on l'a dit, entre madame de Maintenon, Torcy, qu'il fit rester, et Barbésieux, qu'il envoya chercher.

Le mercredi 10 novembre il arriva plusieurs courriers d'Espagne, dont un ne fit que passer, portant des ordres de l'électeur de Bavière à Bruxelles. On eut par eux tout ce qui pouvait achever de déterminer le roi à l'acceptation du testament, c'est-à-dire le vœu des seigneurs et des peuples, autant que la brièveté du temps le pouvait permettre. De sorte que, tout ayant été lu et discuté chez madame de Maintenon au conseil que le roi, au retour de la chasse, y tint comme la veille, il s'y détermina à l'ac-

ception. Le lendemain matin jeudi, le roi, entre son lever et sa messe, donna audience à l'ambassadeur d'Espagne, à laquelle Monseigneur et Torcy furent présents. L'ambassadeur présenta, de la part de la reine et de la junte, une copie authentique du testament. On n'a pas douté depuis qu'en cette audience le roi, sans s'expliquer nettement, n'eût donné de grandes espérances d'acceptation à l'ambassadeur, à la sortie duquel le roi fit entrer monseigneur le duc de Bourgogne, à qui il confia le secret du parti pris. Le chancelier s'en alla à Paris l'après-dînée, et les autres ministres eurent congé jusqu'à Versailles, de manière que personne ne douta que la résolution, quelle qu'elle fût, ne fût prise et arrêtée.

La junte qui fut nommée par le testament pour gouverner en attendant le successeur fut fort courte, et seulement composée de la reine, du cardinal Portocarrero, de don Manuel Arias, gouverneurs du conseil de Castille, du grand inquisiteur, et pour grands d'Espagne, du comte de Benavente et du comte d'Aguilar. Ceux qui firent faire le testament n'osèrent pas exclure la reine et ne voulurent pas s'y mettre, pour éviter la jalousie. Ils n'étaient pas moins sûrs de leur fait, dès que le choix du successeur serait passé à l'ouverture du testament, ni de la gestion, par la présence du cardinal, du comte de Benavente et d'Arias, dont ils étaient assurés, et duquel la charge que j'aurai ailleurs occasion d'expliquer donnait le plus grand pouvoir, appuyé surtout de l'autorité du cardinal, qui était comme le régent et le chef de la junte, tout le crédit et la puissance de la reine se trouvant anéantis au point qu'elle fut réduite à faire sa cour au

cardinal et à ses amis et que, sous prétexte de sa douleur, elle n'assista à la junte que pour signer aux premières et plus importantes résolutions, toutes arrêtées sans elle, et qu'elle s'en retira dans l'ordinaire et le courant, parce qu'elle sentait qu'elle n'y serait que de nombre. Aguilar était l'homme d'Espagne le plus laid, qui avait le plus d'esprit, et peut-être encore le plus de capacité, mais le plus perfide et le plus méchant. Il était si bien connu pour tel qu'il en plaisantait lui-même et qu'il disait qu'il serait le plus méchant homme d'Espagne sans son fils, qui avait joint à la laideur de son âme celle que lui-même avait en son corps. Mais c'était en même temps un homme cauteleux et qui, voyant le parti pris, ne pensa qu'à sa fortune, à plaire aux maîtres des affaires et à préparer le successeur à le bien traiter. Ubilla, par son emploi, était encore d'un grand et solide secours au cardinal et à Arias.

La suite nécessaire d'une narration si intéressante ne m'a pas permis de l'interrompre. Maintenant qu'elle est conduite à un point de repos, il faut revenir quelque peu sur ses pas. Il n'est pas croyable l'étonnement qu'eut Blécourt d'une disposition si peu attendue, et dont on s'était caché de lui autant que du comte d'Harrach. La rage de celui-ci fut extrême par la surprise, par l'anéantissement du testament en faveur de l'archiduc, sur lequel il comptait entièrement, et par l'abandon et l'impuissance où il se trouva tombé tout à coup, et lui et la reine, à qui il ne resta pas une créature, ni à lui un Autrichien qui se l'osât montrer. Harcourt, en ouvrant les dépêches du roi à Bayonne, demeura interdit ; il sentit bien alors

que les propositions que l'Amirante lui avait faites de la part de la reine étaient de gens clairvoyants, non pas elle, mais lui, qui craignaient que les choses ne prissent ce tour par le grand intérêt des principaux particuliers et qui, à tout hasard du succès, voulaient faire leur marché. Il eût bien alors redoublé les regrets de son retour et de la défense qu'il reçut d'entrer en rien avec l'Amirante, s'il n'eût habilement su tirer sur le temps et profiter de la protection de madame de Maintenon pour emporter à Bayonne une promesse dont il se mit à hâter l'accomplissement.

La surprise du roi et de ses ministres fut sans pareille. Ni lui ni eux ne pouvaient croire à ce qu'ils lisaient dans la dépêche de Blécourt, et il leur fallut plusieurs jours pour en revenir assez et être en état de délibérer sur une aussi importante matière. Dès que la nouvelle devint publique, elle fit la même impression sur toute la cour. Les ministres étrangers passèrent les nuits à conférer et à méditer sur le parti que le roi prendrait et sur les intérêts de leurs maîtres, et gardaient à l'extérieur un grand silence. Le courtisan ne s'occupait qu'à raisonner, et presque tous allaient à l'acceptation. La manière ne laissa pas d'en être agitée dans les conseils, jusqu'à y raisonner de donner la comédie au monde et de faire disparaître le duc d'Anjou sous la conduite du nonce Gualterio, qui l'emmènerait en Espagne. Je le sus, et je songeai à être de la partie. Mais ce misérable biais fut aussitôt rejeté, par la honte d'accepter à la dérobée tant de couronnes offertes et par la nécessité prompte de lever le masque pour soutenir l'Espagne, trop faible pour être

laissée à ses propres forces. Comme on ne parlait d'autre chose que du parti qu'il y avait à prendre, le roi se divertit un soir dans son cabinet à en demander leur avis aux princesses; elles répondirent que c'était d'envoyer promptement M. le duc d'Anjou en Espagne, et que c'était le sentiment général, par tout ce qu'elles en entendaient dire à tout le monde. "Je suis sûr, leur répliqua le roi, que, quelque parti que je prenne, beaucoup de gens me condamneront."

C'était le samedi 13 novembre. Le lendemain matin dimanche 14, veille du départ de Fontainebleau, le roi entretint longtemps Torcy, qui avertit ensuite l'ambassadeur d'Espagne, qui était demeuré à Fontainebleau, de se trouver le lendemain au soir à Versailles. Cela se sut et donna un grande éveil. Les gens alertes avaient su encore que le vendredi précédent le roi avait parlé longtemps à M. le duc d'Anjou en présence de Monseigneur et de monseigneur le duc de Bourgogne, ce qui était si extraordinaire qu'on commença à se douter que le testament serait accepté. Ce même dimanche, veille du départ, un courrier espagnol du comte d'Harrach passa à Fontainebleau allant à Vienne, vit le roi à son souper, et dit publiquement qu'on attendait à Madrid M. le duc d'Anjou avec beaucoup d'impatience, et ajouta qu'il y avait quatre grands nommés pour aller au-devant de lui. Ce prince, à qui on parla du testament, ne répondit que par sa reconnaissance pour le roi d'Espagne, et se conduisit si uniment qu'il ne parut jamais qu'il sût ou se doutât de rien jusqu'à l'instant de sa déclaration.

Le lundi 15 novembre, le roi partit de Fontainebleau

entre neuf et dix heures, n'ayant dans son carrosse que monseigneur le duc de Bourgogne, madame la duchesse de Bourgogne, madame la princesse de Conti et la duchesse du Lude, mangea un moment sans en sortir, et arriva à Versailles sur les quatre heures. Monseigneur alla dîner á Meudon pour y demeurer quelques jours, et Monsieur et Madame à Paris. En chemin l'ambassadeur d'Espagne reçut un courrier avec de nouveaux ordres et de nouveaux empressements pour demander M. le duc d'Anjou. La cour se trouva fort grosse à Versailles, que la curiosité y avait rassemblée dès le jour même de l'arrivée du roi.

Le lendemain mardi 16 novembre, le roi, au sortir de son lever, fit entrer l'ambassadeur d'Espagne dans son cabinet, où M. le duc d'Anjou s'était rendu par les derrières. Le roi, le lui montrant, lui dit qu'il le pouvait saluer comme son roi. Aussitôt il se jeta à genoux à la manière espagnole, et lui fit un assez long compliment en cette langue. Le roi lui dit qu'il ne l'entendait pas encore, et que c'était à lui à répondre pour son petit-fils. Tout aussitôt après, le roi fit, contre toute coutume, ouvrir les deux battants de la porte de son cabinet, et commanda à tout le monde qui était là presque en foule d'entrer, puis, passant majestueusement les yeux sur la nombreuse compagnie: "Messieurs, leur dit-il en montrant le duc d'Anjou, voilà le roi d'Espagne. La naissance l'appelait à cette couronne, le feu roi aussi par son testament, toute la nation l'a souhaité et me l'a demandé instamment; c'était l'ordre du ciel, je l'ai accordé avec plaisir." Et se tournant à son petit-fils: "Soyez bon Espagnol, c'est présentement votre premier devoir; mais souvenez-vous que vous êtes né Fran-

gus, pour entretenir l'union entre les deux nations; c'est le moyen de les rendre heureuses et de conserver la paix de l'Europe." Montrant après du doigt son petit-fils à l'ambassadeur: "S'il suit mes conseils, lui dit-il, vous serez grand seigneur, et bientôt; il ne saurait mieux faire que de suivre vos avis."

Ce premier brouhaha de courtisans passé, les deux autres fils de France arrivèrent, et tous trois s'embrassèrent tendrement et les larmes aux yeux à plusieurs reprises. Zinzendorf, envoyé de l'empereur, qui a depuis fait une grande fortune à Vienne, avait demandé audience dans l'ignorance de ce qui se devait passer, et dans la même ignorance attendait en bas dans la salle des ambassadeurs que l'introducteur le vint chercher pour donner part de la naissance de l'archiduc, petit-fils de l'empereur, qui mourut bientôt après. Il monta donc sans rien savoir de ce qui venait d'avoir lieu. Le roi fit passer le nouveau monarque et l'ambassadeur d'Espagne dans ses arrière-cabinets, puis fit entrer Zinzendorf, qui n'apprit qu'en sortant le fâcheux contre-temps dans lequel il était tombé. Ensuite le roi alla à la messe à la tribune, à l'ordinaire, mais le roi d'Espagne avec lui et à sa droite. À la tribune, la maison royale, c'est-à-dire jusqu'aux petits-fils de France inclusivement, et non plus, se mettaient à la rangette et de suite sur le drap de pied du roi; et comme là, à la différence du prie-Dieu, ils étaient tous appuyés comme lui sur la balustrade couverte du tapis, il n'y avait que le roi seul qui eût un carreau[1] par-dessus la banquette, et

[1] carreau = coussin carré pour s'agenouiller.

eux tous étaient à genoux sur la banquette couverte du même drap de pied, et tous sans carreau. Arrivant à la tribune, il ne se trouva que le carreau du roi, qui le prit et le présenta au roi d'Espagne, lequel n'ayant pas voulu l'accepter, il fut mis à côté, et tous deux entendirent la messe sans carreau. Mais après il y en eut toujours deux quand ils allèrent à la même messe, ce qui arriva fort souvent.

Revenant de la messe, le roi s'arrêta dans la pièce du lit du grand appartement, et dit au roi d'Espagne que désormais ce serait le sien ; il y coucha dès le même soir, et il y reçut toute la cour, qui en foule alla lui rendre ses respects. Villequier, premier gentilhomme de la chambre du roi, en survivance du duc d'Aumont, son père, eut ordre de le servir, et le roi lui céda deux de ses cabinets, où on entre de cette pièce, pour s'y tenir lorsqu'il serait en particulier, et ne pas rompre la communication des deux ailes qui n'est que par ce grand appartement.

Dès le même jour on sut que le roi d'Espagne partirait le 1er décembre ; qu'il serait accompagné des deux princes ses frères, qui demandèrent d'aller jusqu'à la frontière ; que M. de Beauvilliers aurait l'autorité dans tout le voyage sur les princes et les courtisans, et le commandement seul sur les gardes, les troupes, les officiers et la suite, et qu'il règlerait, disposerait seul de toutes choses. Le maréchal duc de Noailles lui fut joint, non pour se mêler ni ordonner de quoi que ce soit en sa présence, quoique maréchal de France et capitaine des gardes du corps, mais pour le suppléer en tout en cas de maladie ou d'absence du lieu où seraient les princes. Toute la jeunesse de la cour, de

l'âge à peu près des princes, eut permission de faire le voyage, et beaucoup y allèrent ou entre eux ou dans les carrosses de suite. Cent vingt gardes sous Vaudreuil, lieutenant, et Montesson, enseigne, avec des exempts, furent commandés pour les suivre, et MM. de Beauvilliers et de Noailles eurent chacun 50,000 livres pour leur voyage.

Monseigneur, qui savait l'heure que le roi s'était réglée pour la déclaration du roi d'Espagne, l'apprit à ceux qui étaient à Meudon; et Monsieur, qui en eut le secret en partant de Fontainebleau, se mit sous sa pendule dans l'impatience de l'annoncer, et quelques minutes avant l'heure ne put s'empêcher de dire à sa cour qu'elle allait apprendre une grande nouvelle, qu'il leur dit dès que l'aiguille arrivée sur l'heure le lui permit. Dès le vendredi précédent, monseigneur le duc de Bourgogne, M. le duc d'Anjou et l'ambassadeur d'Espagne le surent, et en gardèrent si bien le secret qu'il n'en transpira rien à leur air ni à leurs manières. Madame la duchesse de Bourgogne le sut en arrivant de Fontainebleau, et M. le duc de Berry le lundi matin. Leur joie fut extrême, quoique mêlée de l'amertume de se séparer; ils étaient tendrement unis, et si la vivacité et l'enfance excitaient quelquefois de petites *riottes* entre le premier et le troisième, c'était toujours le second, naturellement sage, froid et réservé, qui les raccommodait.

Aussitôt après la déclaration, le roi la manda par le premier écuyer au roi et à la reine d'Angleterre. L'après-dînée le roi d'Espagne alla voir Monseigneur à Meudon, qui le reçut à la portière et le conduisit de même. Il le fit toujours passer devant lui partout, et lui donna de la

majesté ; en public ils demeurèrent debout. Monseigneur parut hors de lui de joie. Il répétait souvent que jamais homme ne s'était trouvé comme lui en état de dire : Le roi mon père, et le roi mon fils. S'il avait connu la prophétie qui dès sa naissance avait dit de lui : Fils de roi, père de roi, et jamais roi ; que tout le monde avait ouï répéter mille fois, je pense que, quelque vaines que soient ces prophéties, il ne s'en serait pas tant réjoui. Depuis cette déclaration, le roi d'Espagne fut traité comme le roi d'Angleterre. Il avait à souper un fauteuil et son cadenas à la droite du roi, Monseigneur et le reste de la famille royale des ployants au bout, et au retour de la table à l'ordinaire, pour boire, une soucoupe et un verre couvert, et l'essai[1] comme pour le roi. Ils ne se voyaient en public qu'à la chapelle, et pour y aller et en revenir, et à souper, au sortir duquel le roi le conduisait jusqu'à la porte de la galerie. Il vit le roi et la reine d'Angleterre à Versailles et à Saint-Germain, et ils se traitèrent comme le roi et le roi d'Angleterre en tout, mais les trois rois ne se trouvèrent jamais nulle part tous trois ensemble. Dans le particulier, c'est-à-dire dans les cabinets et chez madame de Maintenon, il vivait en duc d'Anjou avec le roi qui, au premier souper, se tourna à l'ambassadeur d'Espagne, et lui dit qu'il croyait encore que tout ceci était un songe. Il ne vit qu'une fois madame la duchesse de Bourgogne et messeigneurs ses frères, en cérémonie, chez lui et chez eux. La visite se passa comme la première du roi d'Angleterre, et de même avec Monsieur et Madame, qu'il alla voir à Paris. Quand il sortait ou ren-

[1] essai : action de déguster les mets avant que le roi ou les princes y touchent.

trait, la garde battait aux champs; en un mot toute égalité avec le roi. Lorsque, allant ou venant de la messe, ils passaient ensemble le grand appartement, le roi prenait la droite, et à la dernière pièce la quittait au roi d'Espagne, parce qu'alors il n'était plus dans son appartement. Les soirs il les passait chez madame de Maintenon, dans des pièces séparées de celles où elle était avec le roi, et là il jouait à toutes sortes de jeux, et le plus ordinairement à courre comme des enfants avec messeigneurs ses frères, madame la duchesse de Bourgogne, qui s'occupait fort de l'amuser, et ce petit nombre de dames à qui cet accès était permis.

Le nonce et l'ambassadeur de Venise, un moment après la déclaration, fendirent la presse et allèrent témoigner leur joie au roi et au nouveau roi, ce qui fut extrêmement remarqué. Les autres ministres étrangers se tinrent sur la réserve assez embarrassés; mais l'état de Zinzendorf, qui demeura quelque temps dans le salon au sortir de son audience, fut une chose tout à fait singulière et curieuse. Je pense qu'il eût acheté cher un mot d'avis à temps d'être demeuré à Paris. Bientôt après l'ambassadeur de Savoie et tous les ministres des princes d'Italie vinrent saluer et féliciter le roi d'Espagne.

Le mercredi 17 novembre, Harcourt fut déclaré duc héréditaire et ambassadeur en Espagne, avec ordre d'attendre le roi d'Espagne à Bayonne et de l'accompagner à Madrid. Tallard était encore à Versailles sur son départ pour retourner à Londres, où le roi d'Angleterre était arrivé de Hollande. C'était l'homme du monde le plus rongé d'ambition et de politique. Il fut si outré de voir

son traité de partage renversé, et Harcourt duc héréditaire, qu'il en pensa perdre l'esprit. On le voyait des fenêtres du château se promener tout seul dans les jardins, sur les parterres, les bras en croix sur sa poitrine, son chapeau sur les yeux, parlant tout seul et gesticulant parfois comme un possédé. Il avait voulu, comme nous l'avons vu, se donner l'honneur du traité de partage, comme Harcourt laissait croire tant qu'il pouvait que le testament était son ouvrage, dont il n'avait jamais su un mot que par l'ouverture de la dépêche du roi à Bayonne comme je l'ai raconté, ni Tallard n'avait eu d'autre part au traité de partage que la signature. Dans cet état de rage, ce dernier, arrivant chez Torcy pour dîner, trouva qu'on était à table, et perçant dans une autre pièce sans dire mot, y jeta son chapeau et sa perruque sur des siéges, et se mit à déclamer tout haut et tout seul sur l'utilité du traité de partage, les dangers de l'acceptation du testament, le bonheur d'Harcourt, qui sans y avoir rien fait lui enlevait sa récompense. Tout cela fut accompagné de tant de dépit, de jalousie, mais surtout de grimaces et de postures si étranges, qu'à la fin il fut ramené à lui-même par un éclat de rire dont le grand bruit le fit soudainement retourner en tressaillant, et il vit alors sept ou huit personnes à table, environnées de valets, qui mangeaient dans la même pièce, et qui s'étant prolongé le plus qu'ils avaient pu le plaisir de l'entendre, et celui de le voir par la glace vers laquelle il était tourné debout à la cheminée, n'avaient pu y tenir plus longtemps, et avaient tous à la fois laissé échapper ce grand éclat de rire. On peut juger de ce que devint Tallard à ce réveil, et tous les contes qui en coururent par Versailles.

Le vendredi 19 novembre, le roi d'Espagne prit le grand deuil. Villequier dans les appartements, et ailleurs un lieutenant des gardes, portèrent la queue de son manteau. Deux jours après, le roi le prit en violet à l'ordinaire et drapa ainsi que ceux qui drapent avec lui. Le lundi 22, on eut des lettres de l'électeur de Bavière, de Bruxelles, pour reconnaître le roi d'Espagne. Il le fit proclamer parmi les *Te Deum*, les illuminations et les réjouissances, et nomma le marquis de Bedmar, mestre de camp général des Pays-Bas, pour venir ici de sa part. Le même jour, le parlement en corps et en robes rouges, mais sans fourrures ni mortiers,[1] vint saluer le roi d'Espagne. Le premier président le harangua, ensuite la chambre des comptes et les autres cours, conduites par le grand maître des cérémonies. Le roi d'Espagne ne se leva point de son fauteuil pour pas un de ces corps, mais il demeura toujours découvert. Le mercredi 24, le roi alla à Marly jusqu'au samedi suivant ; le roi d'Espagne fut du voyage. Tout s'y passa comme à Versailles, excepté qu'il fut davantage parmi tout le monde dans le salon. Il mangea toujours à la table du roi, dans un fauteuil à sa droite.

L'ambassadeur de Hollande, contre tout usage des ministres étrangers, alla par les derrières chez Torcy se plaindre amèrement de l'acceptation du testament, de la part de ses maîtres. L'ambassadeur d'Espagne y amena le marquis de Bedmar, que le roi vit longtemps seul dans son cabinet. Le prince de Chimay et quelques autres Espagnols et Flamands qui les accompagnaient saluèrent

[1] Mortier, sorte de bonnet que portaient les présidents de cours de justice.

aussi les deux rois; le Nôtre[1] les promena dans les jardins et leur en fit les honneurs en présence du roi d'Espagne. Ils furent surpris de ce que le roi fit à l'ordinaire couvrir tout le monde et eux-mêmes; il s'en aperçut, et leur dit que jamais on ne se couvrait devant lui, mais qu'aux promenades il ne voulait pas que personne s'enrhumât.

Le dimanche 28, l'ambassadeur d'Espagne apporta au roi des lettres de M. de Vaudemont, gouverneur du Milanais, qui y avait fait proclamer le roi d'Espagne avec les mêmes démonstrations de joie qu'à Bruxelles, et qui donnait les mêmes assurances de fidélité. Bedmar retourna en France après avoir encore entretenu le roi, auquel il plut fort. Les courriers d'Espagne pleuvaient, avec des remercîments et des joies non pareilles dans les lettres de la junte. Le 1er décembre, le chancelier, à la tête du conseil en corps, alla prendre congé du roi d'Espagne, mais sans harangue, l'usage du conseil étant de ne haranguer pas même le roi. Le lundi 2, le roi d'Espagne fit grand d'Espagne de la première classe le marquis de Castel-dos-Rios, ambassadeur d'Espagne, et prit sans cérémonie la Toison d'or, conservant l'ordre du Saint-Esprit, qui, par ses statuts, est compatible avec cet ordre et celui de la Jarretière seulement. Il la porta avec un ruban noir cordonné en attendant d'en recevoir le collier en Espagne par le plus ancien chevalier. La manière de porter la Toison a fort varié, et est maintenant fixée au ruban rouge ondé au cou. D'abord ce fut pour tous les jours un petit collier léger sur le modèle de celui des

---

[1] Le Nôtre, dessinateur de jardins (1613-1700), créa les parcs de Versailles, de Trianon, et le jardin des Tuileries.

jours de cérémonie ; il dégénéra en chaîne ordinaire, puis se mit à la boutonnière par commodité. Un ruban succéda à la chaîne, soit au cou, soit à la boutonnière, et comme il n'était pas de l'institution, la couleur en fut indifférente, enfin la noire prévalut par l'exemple et le nombre des chevaliers graves et âgés, jusqu'à ce que l'électeur de Bavière, étant devenu gouverneur des Pays-Bas, préféra le rouge comme d'un plus ancien usage et plus parant. A son exemple, tous les chevaliers de la Toison des Pays-Bas et d'Allemagne prirent le ruban rouge ondé, et le roi d'Espagne le prit de même bientôt après l'avoir porté en noir, et personne depuis ne l'a plus porté autrement, ni à la boutonnière, que pour la chasse.

La maison royale, les princes et princesses du sang, toute la cour, le nonce, les ambassadeurs de Venise et de Savoie, les ministres des princes d'Italie, prirent congé du roi d'Espagne, qui ne fit aucune visite d'adieu. Le roi donna aux princes ses petits-fils vingt et une bourses de 1000 louis chacune, pour leur poche et leurs menus plaisirs pendant le voyage, et beaucoup d'argent d'ailleurs pour les libéralités.

Enfin le samedi 4 décembre, le roi d'Espagne alla chez le roi avant aucune entrée, et y resta longtemps seul, puis descendit chez Monseigneur, avec qui il fut aussi seul longtemps. Tous entendirent la messe ensemble à la tribune ; la foule des courtisans était incroyable. Au sortir de la messe ils montèrent tout de suite en carrosse, madame la duchesse de Bourgogne entre les deux rois au fond, Monseigneur au devant entre messeigneurs ses autres deux fils, Monsieur à une portière et Madame à l'autre,

environnés en pompe de beaucoup plus de gardes qu'à l'ordinaire, des gendarmes et des chevau-légers; tout le chemin jusqu'à Sceaux jonché de carrosses et de peuple, et Sceaux, où ils arrivèrent un peu après midi, plein de dames et de courtisans, gardé par les deux compagnies de mousquetaires. Dès qu'ils eurent mis pied à terre, le roi traversa tout l'appartement bas, entra seul dans la dernière pièce avec le roi d'Espagne, et fit demeurer tout le monde dans le salon. Un quart d'heure après il appela Monseigneur, qui était resté aussi dans le salon, et quelque temps après l'ambassadeur d'Espagne, qui prit là congé du roi son maître. Un moment après il fit entrer ensemble Monseigneur et madame la duchesse de Bourgogne, M. le duc de Berry, Monsieur et Madame, et, après un court intervalle, les princes et les princesses du sang. La porte était ouverte à deux battants, et du salon on les voyait tous pleurer avec amertume. Le roi dit au roi d'Espagne, en lui présentant ces princes: "Voici les princes de mon sang et du vôtre; les deux nations présentement ne doivent plus se regarder que comme une même nation; elles doivent avoir les mêmes intérêts; ainsi je souhaite que ces princes soient attachés à vous comme à moi, vous ne sauriez avoir d'amis plus fidèles ni plus assurés." Tout cela dura bien une heure et demie. À la fin il fallut se séparer. Le roi conduisit le roi d'Espagne jusqu'au bout de l'appartement, et l'embrassa à plusieurs reprises et le tenant longtemps dans ses bras, Monseigneur de même. Le spectacle fut extrêmement touchant.

Le roi rentra quelque temps pour se remettre, Monseigneur monta seul en calèche et s'en alla à Meudon,

et le roi d'Espagne avec messeigneurs ses frères et M. de Noailles dans son carrosse pour aller coucher à Chartres. Le roi se promena ensuite en calèche avec madame la duchesse de Bourgogne, Monsieur et Madame, puis ils retournèrent tous à Versailles. Desgranges, maître des cérémonies, et Noblet, un des premiers commis de Torcy, pour servir de secrétaire, suivirent au voyage. Louville, de qui j'ai souvent parlé, Montriel et Valouse pour écuyers, Hersent pour premier valet de garde-robe, et Laroche pour premier valet de chambre, suivirent pour demeurer en Espagne, avec quelques menus domestiques de chambre et de garde-robe, et quelques gens pour la bouche et de médecine.

M. de Beauvilliers, qui se crevait de quinquina pour arrêter une fièvre opiniâtre, mena madame sa femme, à qui mesdames de Cheverny et de Rasilly tinrent compagnie. Le roi voulut absolument qu'il se mît en chemin et qu'il tâchât de faire le voyage. Il l'entretint longtemps le lundi matin avant que personne fût entré ni lui sorti du lit : d'où M. de Beauvilliers monta tout de suite en carrosse pour aller coucher à Étampes et joindre le roi d'Espagne le lendemain à Orléans. Laissons-les aller, et admirons la Providence qui se joue des pensées des hommes et dispose des États. Qu'auraient dit Ferdinand et Isabelle, Charles V et Philippe II, qui ont voulu envahir la France à tant de différentes reprises, qui ont été si accusés d'aspirer à la monarchie universelle, et Philippe IV même avec toutes ses précautions au mariage du roi et à la paix des Pyrénées, de voir un fils de France devenir roi d'Espagne par le testament du dernier de leur sang en Espagne, et par

le vœu universel de tous les Espagnols, sans dessein, sans intrigue, sans une amorce tirée de notre part, et à l'insu du roi, à son extrême surprise et de tous ses ministres, et qui n'eut que l'embarass de se déterminer et la peine d'accepter? Que de grandes et sages réflexions à faire, mais qui ne seraient pas en place dans ces Mémoires!

Cependant on avait appris que la nouvelle de l'acceptation du testament avait causé à Madrid la plus extrême joie, aux acclamations de laquelle le nouveau roi, Philippe V, avait été proclamé à Madrid, où les seigneurs, les bourgeois et le peuple donnaient tous les jours quelque marque nouvelle de leur haine pour les Allemands et pour la reine que presque tout son service avait abandonnée, et à qui on refusait les choses les plus ordinaires de son entretien. On apprit par un autre courrier de Naples dépêché par le duc de Medina-Cœli, vice-roi, que le roi d'Espagne y avait été reconnu et proclamé avec la même joie; il le fut de même en Sicile et en Sardaigne.

VI. LA JUSTICE DU ROI (1705).

Il se fit à Saint-Germain une grande partie de chasse. Alors c'étaient les chiens, et non les hommes, qui prenaient les cerfs; on ignorait encore ce nombre immense de chiens, de chevaux, de piqueurs, de relais et de routes à travers les pays. La chasse tourna du côté de Dourdan, et se prolongea si bien que le roi s'en revint extrêmement tard et laissa la chasse. Le comte de Guiche, le comte depuis

duc du Lude, Vardes, M. de Lauzun qui me l'a conté, je ne sais plus qui encore, s'égarèrent, et les voilà à la nuit noire à ne savoir où ils étaient. À force d'aller sur leurs chevaux recrus,[1] ils avisèrent une lumière; ils y allèrent, et à la fin arrivèrent à la porte d'une espèce de château. Ils frappèrent, ils crièrent, ils se nommèrent, et demandèrent l'hospitalité. C'était à la fin de l'automne, et il était entre dix et onze heures du soir. On leur ouvrit. Le maître vint au-devant d'eux, les fit débotter et chauffer, fit mettre leurs chevaux dans son écurie, et pendant ce temps-là leur fit préparer à souper, dont ils avaient grand besoin. Le repas ne se fit pas attendre; il fut excellent et le vin de même de plusieurs sortes. Le maître poli, respectueux, ni cérémonieux, ni empressé, avec tout l'air et les manières du meilleur monde. Ils surent qu'il s'appelait Fargues, et la maison Courson; qu'il y était retiré; qu'il n'en était point sorti depuis plusieurs années, qu'il y recevait quelquefois ses amis, et qu'il n'avait ni femme ni enfants. Le domestique leur parut entendu, et la maison avoir un air d'aisance. Après avoir bien soupé, Fargues ne leur fit point attendre leur lit. Ils en trouvèrent chacun un parfaitement bon, ils eurent chacun leur chambre, et les valets de Fargues les servirent très proprement. Ils étaient fort las et dormirent longtemps. Dès qu'ils furent habillés, ils trouvèrent un excellent déjeuner servi, et au sortir de table, leurs chevaux prêts, aussi refaits qu'ils l'étaient eux-mêmes. Charmés des manières et de la politesse de Fargues, et touchés de sa bonne réception, ils lui

---

[1] Recru — excédé de fatigue.

firent beaucoup d'offres de service, et s'en allèrent à Saint-Germain. Leur égarement y avait été la nouvelle; leur retour et ce qu'ils étaient devenus toute la nuit en fut une autre.

Ces messieurs étaient la fleur de la cour et de la galanterie, et tous alors dans toutes les privances du roi. Ils lui racontèrent leur aventure, les merveilles de leur réception, et se louèrent extrêmement du maître, de sa chère et de sa maison. Le roi leur demanda son nom; dès qu'il l'entendit: "Comment Fargues, dit-il, est-il si près d'ici?" Et ces messieurs redoublèrent de louanges, et le roi ne dit plus rien. Passé chez la reine mère, il lui parla de cette aventure, et tous deux trouvèrent que Fargues était bien hardi d'habiter si près de la cour, et fort étrange qu'ils ne l'apprissent que par cette aventure de chasse, depuis si longtemps qu'il demeurait là.

Fargues s'était fort signalé dans tous les mouvements de Paris contre la cour et le cardinal Mazarin. S'il n'avait pas été pendu, ce n'avait pas été faute d'envie de se venger particulièrement de lui; mais il avait été protégé par son parti, et formellement compris dans l'amnistie. La haine qu'il avait encourue, et sous laquelle il avait pensé succomber, lui fit prendre le parti de quitter Paris pour toujours, afin d'éviter toute noise, et de se retirer chez lui sans faire parler de lui, et jusqu'alors il était demeuré ignoré. Le cardinal Mazarin était mort; il n'était plus question pour personne des affaires passées, mais comme il avait été fort noté, il craignait qu'on lui en suscitât une nouvelle, et pour cela vivait fort retiré et fort en paix avec tous ses voisins, fort en repos des troubles passés,

sur la foi de l'amnistie et depuis longtemps. Le roi et la reine sa mère, qui ne lui avaient pardonné que par force, mandèrent le premier président Lamoignon et le chargèrent d'éplucher secrètement la conduite et la vie de Fargues, de bien examiner s'il n'y aurait point moyen de châtier ses insolences passées, et de le faire repentir de se narguer si près de la cour dans son opulence et sa tranquillité. Ils lui contèrent l'aventure de la chasse qui leur avait appris sa demeure, et témoignèrent à Lamoignon un extrême désir qu'il pût trouver des moyens juridiques de le perdre.

Lamoignon, avide et bon courtisan, résolut bien de les satisfaire et d'y trouver son profit. Il fit ses recherches, en rendit compte, et fouilla tant et si bien, qu'il trouva moyen d'impliquer Fargues dans un meurtre commis à Paris au plus fort des troubles, sur quoi il le décréta sourdement, et un matin l'envoya saisir par des huissiers, et mener dans les prisons de la Conciergerie. Fargues, qui depuis l'amnistie était bien sûr de n'être tombé en quoi que ce fût de répréhensible, se trouva bien étonné. Mais il le fut bien plus quand par l'interrogatoire il apprit de quoi il s'agissait. Il se défendit très bien de ce dont on l'accusait, et de plus, allégua que le meurtre dont il s'agissait ayant été commis au fort des troubles et de la révolte de Paris dans Paris même, l'amnistie qui les avait suivis effaçait la mémoire de tout ce qui s'était passé dans ces temps de confusion, et couvrait chacune de ces choses qu'on n'aurait pu suffire à exprimer à l'égard de chacun, suivant l'esprit, le droit, l'usage et l'effet des amnisties, non mis en doute, aucun jusqu'à présent. Les courtisans distingués qui avaient été si bien reçus chez ce malheureux homme firent

toutes sortes d'efforts auprès de ses juges et auprès du roi ; mais tout fut inutile. Fargues eut très promptement la tête coupée, et sa confiscation donnée pour récompense au premier président. Elle était fort à sa bienséance, et fut le partage de son second fils. Il n'y a guère qu'une lieue de Basville à Courson. Ainsi le beau-père et le gendre s'enrichirent successivement dans la même charge, l'un du sang de l'innocent, l'autre du dépôt que son ami lui avait confié à garder, qu'il déclara ensuite au roi qui le lui donna, et dont il sut très bien s'accommoder. Novion, qui fut entre eux deux depuis 1677 jusqu'en 1698, ne fut chassé que pour avoir sans cesse vendu la justice, comme je l'ai raconté en son lieu. Nous verrons en leur temps leurs successeurs ; ce n'est pas encore celui d'en parler. La première présidente Lamoignon mourut dans une grande et longue piété. Avec tant d'enfants bien parvenus, elle ne laissa pas de mourir avec plus de 1,500,000 livres de bien.

VII. UN BON ÉVÊQUE.

Il se peut dire que l'affaire de M. de Metz[1] mit son oncle au tombeau. Elle l'avait fait arriver d'Orléans, contre sa coutume, à Noël ; et cette triste affaire s'était terminée avec toutes sortes d'avantages pour M. de Metz ; mais le cœur du cardinal de Coislin en avait été flétri, et ne put reprendre son ressort. Il ne dura que six semaines depuis. Tout à la fin de janvier, il fut arrêté au lit, et il mourut la

[1] M. de Metz avait été injustement accusé d'immoralité.

nuit du 3 au 4 février. C'était un assez petit homme, fort gros, qui ressemblait assez à un curé de village, et dont l'habit ne promettait pas mieux, même depuis qu'il fut cardinal. On a vu en différents endroits la pureté de mœurs et de vertu qu'il avait inviolablement conservée depuis son enfance, quoique élevé à la cour, et ayant passé sa vie au milieu du plus grand monde, combien il en fut toujours aimé, honoré, recherché dans tous les âges, son amour pour la résidence, sa continuelle sollicitude pastorale et ses grandes aumônes. Il fut heureux en choix pour lui aider à gouverner et à instruire son diocèse, dont il était sans cesse occupé. Il y fit entre autres deux actions qui méritent de n'être pas oubliées.

Lorsque après la révocation de l'édit de Nantes on mit en tête au roi de convertir les huguenots à force de dragons et de tourments, on en envoya un régiment à Orléans, pour y être répandus dans le diocèse. M. d'Orléans, dès qu'il fut arrivé, en fit mettre tous les chevaux dans ses écuries, manda les officiers et leur dit qu'il ne voulait pas qu'ils eussent d'autre table que la sienne, qu'il les priait qu'aucun dragon ne sortît de la ville, qu'aucun ne fît le moindre désordre, et que, s'ils n'avaient pas assez de subsistance, il se chargeait de la leur fournir, surtout qu'ils ne dissent pas un mot aux huguenots, et qu'ils ne logeassent chez pas un d'eux. Il voulait être obéi, et il le fut. Le séjour dura un mois et lui coûta bon, au bout duquel il fit en sorte que ce régiment sortît de son diocèse et qu'on n'y renvoyât plus de dragons. Cette conduite pleine de charité, si opposée à celle de presque tous les autres diocèses voisins de celui d'Orléans, gagna presque autant de huguenots que la bar-

barie qu'ils souffraient ailleurs. Ceux qui se convertirent le voulurent et l'exécutèrent de bonne foi, sans contrainte et sans espérance. Ils furent préalablement bien instruits, rien ne fut précipité, et aucun d'eux ne retourna à l'erreur. Outre la charité, la dépense et le crédit sur cette troupe, il fallait aussi du courage pour blâmer, quoique en silence, par une conduite si opposée tout ce qui se passait alors et que le roi affectionnait si fort. La même bénédiction qui la suivit s'étendit encore jusqu'à empêcher le mauvais gré et pis qui en devait naturellement résulter.

L'autre action, toute de charité aussi, fut moins publique et moins dangereuse, mais ne fut pas moins belle. Outre les aumônes publiques, qui de règle consumaient tout le revenu de l'évêché tous les ans, M. d'Orléans en faisait quantité d'autres qu'il cachait avec grand soin. Entre celles-là, il donnait 400 livres de pension à un pauvre gentilhomme ruiné qui n'avait ni femme ni enfants, et ce gentilhomme était presque toujours à sa table tant qu'il était à Orléans. Un matin les gens de M. d'Orléans trouvèrent deux fortes pièces d'argenterie de sa chambre disparues, et un d'eux s'était aperçu que ce gentilhomme avait beaucoup tourné là autour. Ils dirent leur soupçon à leur maître, qui ne le put croire, mais qui s'en douta sur ce que ce gentilhomme ne parut plus. Au bout de quelques jours il l'envoya quérir, et tête à tête il lui fit avouer qu'il était le coupable. Alors M. d'Orléans lui dit qu'il fallait qu'il se fût trouvé étrangement pressé pour commettre une action de cette nature, et qu'il avait grand sujet de se plaindre de son peu de confiance de ne lui avoir pas découvert son besoin. Il tira vingt louis de sa poche qu'il lui donna, le pria de

venir manger chez lui à son ordinaire, et surtout d'oublier, comme il le faisait, ce qu'il ne devait jamais répéter. Il défendit bien à ses gens de parler de leur soupçon, et on n'a su ce trait que par le gentilhomme même, pénétré de confusion et de reconnaissance.[1]

M. d'Orléans fut souvent et vivement pressé par ses amis de remettre son évêché, surtout depuis qu'il fut cardinal. Ils lui représentaient que, n'en ayant jamais rien touché, il ne s'apercevrait pas de cette perte du côté de l'intérêt; que de celui du travail ce lui serait un grand soulagement, et que cela le délivrerait des disputes continuelles qu'il avait avec le roi sur la résidence, et qui le fâchaient quelquefois. En effet, lorsque madame la duchesse de Bourgogne approcha du terme d'accoucher du prince qui ne vécut qu'un an, et qui fut le premier enfant qu'elle eut, le roi envoya un courrier à M. d'Orléans avec une injonction très expresse de sa main de venir sur-le-champ, et de demeurer à la cour jusqu'après les couches, à quoi il fallut obéir. Le roi, outre l'amitié, avait pour lui un respect qui allait à la dévotion. Il eut celle que l'enfant qui naîtrait ne fût pas ondoyé d'une autre main que de la sienne; et le pauvre homme, qui était fort gras et grand sueur, ruisselait dans l'anti-chambre, en camail et en rochet, avec une telle abondance que le parquet en était mouillé tout autour de lui.

Jamais il ne voulut entendre à remettre son évêché. Il convenait de toutes les raisons qui lui étaient alléguées; mais il y objectait qu'après tant d'années de travail dont

---

[1] Comparez avec "les Misérables" de Victor Hugo. (I, Chap. XII.)

il voyait les fruits, il ne voulait pas s'exposer de son vivant à voir ruiner une moisson si précieuse, des écoles si utiles, des curés si pieux, si appliqués, si instruits, des ecclésiastiques excellents qui gouvernaient avec lui le diocèse, et d'autres, qui le conduisaient par différentes parties, qu'on chasserait et qu'on tourmenterait, et pour cela seul il demeura fermement évêque. On verra bientôt que ce fut une prophétie.

Toute la cour s'affligea de sa mort; le roi plus que personne, qui fit son éloge. Il manda le curé de Versailles, lui ordonna d'accompagner le corps jusque dans Orléans, et voulut qu'à Versailles et sur la route on lui rendît tous les honneurs possibles. Celui de l'accompagnement du curé n'avait jamais été fait à personne.

On sut de ses valets de chambre, après sa mort, qu'il se macérait habituellement par des instruments de pénitence, et qu'il se relevait toutes les nuits et passait à genoux une heure en oraison. Il reçut les sacrements avec une grande piété, et mourut, comme il avait vécu, la nuit suivante.

VIII. LA SUPERSTITION AU XVIIe SIÈCLE.

Voici une chose qu'il[1] me raconta dans le salon de Marly, dans un coin où nous causions tête à tête, un jour que, sur le point de son départ pour l'Italie, il arrivait de Paris, dont la singularité vérifiée par des événements qui ne se pouvaient prévoir alors m'engage à ne la pas omettre.

---

[1] Le duc d'Orléans.

Il était curieux de toutes sortes d'arts et de sciences, et, avec infiniment d'esprit, avait eu toute sa vie la faiblesse si commune à la cour des enfants d'Henri II, que Catherine de Médicis avait entre autres maux apportée d'Italie. Il avait tant qu'il avait pu cherché à voir le diable, sans y avoir pu parvenir, à ce qu'il m'a souvent dit, et à voir des choses extraordinaires, et à savoir l'avenir. La Sery avait une petite fille chez elle de huit ou neuf ans, qui y était née et n'en était jamais sortie, et qui avait l'ignorance et la simplicité de cet âge et de cette éducation. Entre autres fripons de curiosités cachées, dont M. le duc d'Orléans avait beaucoup vu en sa vie, on lui en produisit un, qui prétendit faire voir dans un verre rempli d'eau tout ce qu'on voudrait savoir. Il demanda quelqu'un de jeune et d'innocent pour y regarder, et cette petite fille s'y trouva propre. Ils s'amusèrent donc à vouloir savoir ce qui se passait alors même dans des lieux éloignés, et la petite fille voyait et rendait ce qu'elle voyait à mesure. Cet homme prononçait tout bas quelque chose sur ce verre rempli d'eau, et aussitôt on y regardait avec succès.

Les duperies que M. le duc d'Orléans avait souvent essuyées l'engagèrent à une épreuve qui pût le rassurer. Il ordonna tout bas à l'oreille à un de ses gens d'aller sur-le-champ à quatre pas de là, chez madame de Nancré, de bien examiner qui y était, ce qui s'y faisait, la position et l'ameublement de la chambre, et la situation de tout ce qui s'y passait, et sans perdre un moment ni parler à personne de le lui venir dire à l'oreille. En un tourne-main[1]

---

[1] Tourne-main : tour de main, immédiatement.

la commission fut exécutée sans que personne s'aperçût de ce que c'était, et la petite fille toujours dans la chambre. Dès que M. le duc d'Orléans fut instruit, il dit à la petite fille de regarder dans le verre, qui était chez madame de Nancré et ce qui s'y passait. Aussitôt elle leur raconta mot pour mot tout ce qu'y avait vu celui que M. le duc d'Orléans y avait envoyé. La description du visage, des figures, des vêtements, des gens qui y étaient, leur situation dans la chambre, les gens qui jouaient à deux tables différentes, ceux qui regardaient ou qui causaient assis ou debout, la disposition des meubles, en un mot tout. Dans l'instant M. le duc d'Orléans y envoya Nancré, qui rapporta avoir tout trouvé comme la petite fille l'avait dit, et comme le valet qui y avait été d'abord l'avait rapporté à l'oreille de M. le duc d'Orléans.

Il ne me parlait guère de ces choses-là, parce que je prenais la liberté de lui en faire honte. Je pris celle de le pouiller à ce récit, et de lui dire ce que je crus le pouvoir détourner d'ajouter foi et de s'amuser à ces prestiges, dans un temps surtout où il devait avoir l'esprit occupé de tant de grandes choses. "Ce n'est pas tout, me dit-il, et je ne vous ai conté cela que pour venir au reste;" et tout de suite il me conta que, encouragé par l'exactitude de ce que la petite fille avait vu de la chambre de madame de Nancré, il avait voulu voir quelque chose de plus important, et ce qui se passerait à la mort du roi, mais sans en rechercher le temps qui ne se pouvait voir dans ce verre. Il le demanda donc tout de suite à la petite fille, qui n'avait jamais ouï parler de Versailles, ni vu personne que lui de la cour. Elle regarda et leur expliqua longuement tout ce qu'elle

voyait. Elle fit avec justesse la description de la chambre du roi à Versailles, et de l'ameublement qui s'y trouva, en effet, à sa mort. Elle le dépeignit parfaitement dans son lit, et ce qui était debout auprès du lit ou dans la chambre, un petit enfant avec l'ordre tenu par madame de Ventadour, sur laquelle elle s'écria parce qu'elle l'avait vue chez mademoiselle de Sery. Elle leur fit connaître madame de Maintenon, la figure singulière de Fagon, madame la duchesse d'Orléans, madame la Duchesse, madame la princesse de Conti; elle s'écria sur M. le duc d'Orléans; en un mot, elle leur fit connaître ce qu'elle voyait là de princes, de seigneurs, de domestiques ou valets. Quand elle eut tout dit, M. le duc d'Orléans, surpris qu'elle ne leur eût point fait connaître Monseigneur, monseigneur le duc de Bourgogne, madame la duchesse de Bourgogne, ni M. le duc de Berry, lui demanda si elle ne voyait point des figures de telle et telle façon. Elle répondit constamment que non, et répéta celles qu'elle voyait. C'est ce que M. le duc d'Orléans ne pouvait comprendre et dont il s'étonna fort avec moi, et en recherchа vainement la raison. L'événement l'expliqua. On était lors en 1706. Tous quatre étaient alors pleins de vie et de santé, et tous quatre moururent avant le roi. Ce fut la même chose de M. le Prince, de M. le Duc et de M. le prince de Conti qu'elle ne vit point, tandis qu'elle vit les enfants des deux derniers, M. du Maine, les siens, et M. le comte de Toulouse. Mais jusqu'à l'événement cela demeura dans l'obscurité.

Cette curiosité achevée, M. le duc d'Orléans voulut savoir ce qu'il deviendrait. Alors ce ne fut plus dans le verre. L'homme qui était là lui offrit de le lui montrer comme

peint sur la muraille de la chambre, pourvu qu'il n'eût point de peur de s'y voir; et au bout d'un quart d'heure de quelques simagrées devant eux tous, la figure de M. le duc d'Orléans, vêtu comme il l'était alors et dans sa grandeur naturelle, parut tout à coup sur la muraille comme en peinture, avec une couronne fermée sur la tête. Elle n'était ni de France, ni d'Espagne, ni d'Angleterre, ni impériale. M. le duc d'Orléans, qui la considéra de tous ses yeux, ne put jamais la deviner; il n'en avait jamais vu de semblable. Elle n'avait que quatre cercles, et rien au sommet. Cette couronne lui couvrait la tête.

De l'obscurité précédente et de celle-ci, je pris occasion de lui remontrer la vanité de ces sortes de curiosités, les justes tromperies du diable, que Dieu permet pour punir des curiosités qu'il défend, le néant et les ténèbres qui en résultent au lieu de la lumière et de la satisfaction qu'on y recherche. Il était assurément alors bien éloigné d'être régent du royaume et de l'imaginer. C'était peut-être ce que cette couronne singulière lui annonçait. Tout cela s'était passé à Paris la veille du jour qu'il me le raconta, et je l'ai trouvé si extraordinaire que je lui ai donné place ici, non pour l'approuver, mais pour le rendre.

IX. LE ROI ET LE DUC DE SAINT-SIMON.

Le lendemain samedi 4 janvier, le dernier des quatre, si principaux pour moi par leurs suites, qui commencèrent cette année 1710, j'allai à l'issue du lever du roi,

et le vis passer de son prie-Dieu dans son cabinet, sans qu'il me dît rien. C'était une heure de cour qui ne m'était pas ordinaire, et je me contentai de le voir aller et revenir de la messe, parce que depuis une longue attaque de goutte il s'habillait presque entièrement sur son lit, où le service ne laissait guère de place. L'ordre donné, les entrées du cabinet sortaient, tout le monde allait causer dans la galerie jusqu'à la messe. Il ne restait guère dans sa chambre que le capitaine des gardes en quartier, qu'un garçon bleu avertissait quand le roi allait sortir par la porte de son cabinet qui donne dans la galerie pour aller à la messe, lequel alors entrait dans le cabinet pour le suivre. Je demeurai après l'ordre donné, et le monde écoulé, seul avec le capitaine des gardes dans la chambre. C'était Harcourt, qui fut fort étonné de me voir là persévérant, et qui me demanda ce que j'y faisais. Comme il allait me voir appeler dans le cabinet, je ne fis point de difficulté de lui dire que j'avais un mot à dire au roi, et que je croyais qu'il me ferait entrer dans son cabinet avant la messe. Le père Tellier,[1] dont le vrai travail se faisait le vendredi, était demeuré; il sortit bientôt après. Presque aussitôt Nyert, premier valet de chambre en quartier, sortit du cabinet, me chercha des yeux et me dit que le roi me demandait.

J'entrai aussitôt dans le cabinet. J'y trouvai le roi seul et assis sur le bas bout de la table du conseil, ce qui était sa façon de faire, quand il voulait parler à quelqu'un à son aise et à loisir. Je le remerciai en l'abordant de la

---

[1] Le père Tellier avait succédé au père de la Chaise comme confesseur du roi; ils appartenaient tous deux à l'ordre des Jésuites.

grâce qu'il voulait bien me faire, et je prolongeai un peu mon compliment pour observer mieux son air et son attention, qui me parurent l'un sévère, l'autre entière. De là, sans qu'il me répondît un mot, j'entrai en matière. Je lui dis que je n'avais pu vivre davantage dans sa disgrâce (terme que j'évitai toujours par quelque circonlocution pour ne le pas effaroucher, mais dont je me servirai ici pour abréger) sans me hasarder de chercher à apprendre par où j'y étais tombé; qu'il me demanderait peut-être par quoi j'avais jugé du changement de ses bontés pour moi: je répondrais que, ayant été quatre ans durant de tous les voyages de Marly, la privation m'en avait paru une marque qui m'avait été très-sensible, et par la disgrâce, et par la privation si longue de l'honneur de lui faire ma cour. Le roi, qui jusque-là n'avait rien dit, me répondit, d'un air haut et rengorgé, que cela ne faisait rien et ne marquait rien de sa part. Quand je n'eusse pas su à quoi m'en tenir sur cette privation, l'air et le ton de la réponse m'eussent bien appris qu'elle n'était pas sincère; mais il la fallut prendre pour ce qu'il me la donnait: ainsi je lui dis que ce qu'il me faisait l'honneur de me dire me causait un grand soulagement, mais que, puisqu'il m'accordait l'honneur de m'écouter, je le suppliais de trouver bon que je me déchargeasse le cœur en sa présence, ce fut mon terme, et que je lui disse diverses choses qui me peinaient infiniment, et dont je savais qu'on m'avait rendu auprès de lui de forts mauvais offices, depuis que des bruits, que mon âge et mon insuffisance m'empêchaient de croire fondés, mais qui avaient fort couru, qu'il avait jeté les yeux sur moi pour l'ambassade de Rome (ils étaient très réels, comme

on l'a vu ailleurs, mais il fallait lui parler ainsi, parce qu'il ne me l'avait pas fait proposer dans l'incertitude de la promotion du cardinal de la Trémoille, et que dès qu'elle fut faite il cessa d'y vouloir envoyer un ambassadeur), l'envie et la jalousie s'étaient tellement allumées contre moi, comme contre un homme qui pouvait devenir quelque chose et qu'il fallait arrêter de bonne heure, que depuis ce temps-là je n'avais pu dire ni rien faire d'innocent; que jusqu'à mon silence même ne l'avait pas été, et que M. d'Antin n'avait pas cessé de m'attaquer. "D'Antin! interrompit le roi, mais d'un air plus doux, jamais il ne m'a nommé votre nom." Je répondis que ce témoignage me faisait un plaisir sensible, mais que d'Antin m'avait si attentivement poursuivi dans le monde en toutes occasions que je n'avais pu ne pas craindre ses mauvais offices auprès de lui.

En cet endroit le roi, qui avait déjà commencé à se rasséréner, prenant un visage encore plus ouvert, et montrant une sorte de bonté et presque de satisfaction à m'entendre, me coupa la parole comme je commençais un autre discours par ces mots: "Il y a encore un autre homme . . . et me dit: — Mais aussi, monsieur, c'est que vous parlez et que vous blâmez, voilà ce qui fait qu'on parle contre vous." Je répondis que j'avais grand soin de ne parler mal de personne; que, pour parler mal de Sa Majesté, j'aimerais mieux être mort, en le regardant avec feu entre deux yeux; qu'à l'égard des autres, encore que je me mesurasse beaucoup, il était difficile que des occasions ne donnassent pas lieu à parler quelquefois un peu naturellement. "Mais, me dit le roi, vous parlez sur tout, sur les

affaires, je dis sur ces méchantes affaires, avec aigreur . . ." Alors à mon tour j'interrompis le roi, observant qu'il me parlait de plus en plus avec bonté; je lui dis que des affaires j'en parlais ordinairement fort peu et avec de grandes mesures; mais qu'il était vrai que, piqué quelquefois par de fâcheux succès, il m'échappait d'abondance de cœur des raisonnements et des blâmes; qu'il m'était arrivé une aventure qui, ayant fait un grand bruit, contre mon attente, m'avait aussi fait le plus de mal; que j'allais l'en rendre juge, afin de lui en demander un très-humble pardon si elle lui avait déplu, ou que, s'il en jugeait plus favorablement, il vît que je n'étais pas coupable.

Je savais à n'en pouvoir douter qu'on avait fait un prodigieux et pernicieux usage de mon pari de Lille; j'avais résolu de le conter au roi, et j'en saisis ici l'occasion, qu'il me donna belle, mais avec la légèreté qu'il convenait sur les acteurs avec lui. Je continuai donc à lui dire que, lors du siège de Lille, touché de l'importance de sa conversation, au désespoir de voir avec quelle diligence les ennemis s'y fortifiaient, avec quelle lenteur son armée se mettait en mouvement, après trois courriers dépêchés coup sur coup portant ordre de marcher au secours, impatienté d'entendre continuellement assurer une levée de siège si glorieuse et si nécessaire, laquelle je voyais impossible par le temps que ces lenteurs donnaient aux ennemis de se mettre tout à fait à couvert de cette crainte, il m'était échappé, dans le dépit d'une de ces disputes, de parier quatre pistoles que Lille ne serait pas secouru et qu'il serait pris. "Mais, dit le roi, si vous n'avez parlé et parié que par intérêt à la chose, et par dépit de voir

qu'elle ne réussissait pas, il n'y a point de mal, et au contraire, cela n'est que bien ; mais quel est cet autre homme dont vous me voulez parler ? » Je lui dis que c'était M. le Duc, sur lequel il garda le silence, et ne me dit point, comme il avait fait sur d'Antin, qu'il ne lui avait point parlé de moi, et je lui racontai en peu de mots autant que je pus, sans rien omettre d'utile, le fait et le procédé de madame de Lussan ;[1] et, comme sur le part de Lille j'avais soigneusement évité de lui nommer les noms de Chamillart, de Vendôme et de monseigneur le duc de Bourgogne, j'évitai ici avec le même soin de lui nommer madame la Duchesse sa fille, pour en mieux tomber sur M. le Duc. Je dis donc au roi que je n'entrais pas dans le fond de l'affaire de madame de Lussan pour ne l'en pas importuner, mais que M. le chancelier et tout le conseil, M. le premier président et tout le parlement, où elle avait été portée, en avaient été indignés jusqu'à lui en avoir fait de fâcheuses réprimandes ; que, cette femme m'ayant attaqué partout et par toutes sortes de mensonges, j'avais été contraint de me défendre par des vérités poignantes, il fallait l'avouer, mais justes et nécessaires ; qu'avant de les publier j'avais supplié M. le Prince d'en entendre la lecture, que je la lui avais faite, et qu'il avait trouvé très bon que je les publiasse ; que je n'avais jamais pu approcher de madame la Princesse ni de M. le Duc ; qu'il était étrange qu'il s'intéressât plus dans l'affaire de la dame d'honneur de madame la Princesse que M. le Prince même, lequel avait fort gour-

[1] Madame de Lussan avait eu avec le duc de Saint-Simon un procès qu'elle gagna d'abord, et finit par perdre. Il s'agissait de biens provenant de la famille Budos.

mandé madame de Lussan là-dessus; qu'enfin Sa Majesté trouvait bon que ses sujets eussent tous les jours des procès contre elle, et qu'il serait étrange qu'on n'osât se défendre des mensonges de madame de Lussan, dont la place serait plus que la première du royaume, si elle lui donnait le droit de plaider et de mentir sans réplique. J'ajoutai que M. le Duc ne me l'avait jamais pardonné depuis, qu'il n'y avait point d'occasion où je ne m'en fusse aperçu, et que c'était une chose horrible que moi, absent naturellement et à la Ferté, comme j'avais accoutumé à Pâques, et sans savoir M. le Prince en état de mourir, M. le Duc eût dit à Sa Majesté, sur l'affaire des manteaux, que c'était dommage que je n'y fusse et que je me donnerais bien du mouvement.

Le roi, qui m'avait laissé tout dire, et sur qui je remarquai que j'avais fait impression, me répondit avec l'air et à la façon d'un homme qui veut instruire, qu'aussi je passais pour être vif sur les rangs, que je m'y étais mêlé de beaucoup de choses, que je poussais les autres, et me mettais à leur tête. Je répondis qu'à la vérité cela m'était arrivé quelquefois; qu'en cela même je n'avais pas cru rien faire qui lui pût déplaire, mais que je le suppliais de se souvenir que, depuis l'affaire de la quête,[1] dont je lui avais rendu compte il y avait quatre ans, je n'étais entré en aucune sorte d'affaire. Je lui remis en deux mots le fait de celle-là et de celle de la princesse d'Harcourt; et sur ce que je lui dis que j'avais eu lieu de croire qu'il en avait été content, il en convint, et m'en dit des choses de lui-même que me montrè-

[1] On designait une dame de la cour pour faire la quête à la chapelle; les princesses avaient cherché à se soustraire à cette corvée que la duchesse de Saint Simon avait aussi refusee sur les ordres de son mari.

rent qu'il s'en souvenait parfaitement, sur quoi je ne manquai pas de lui dire que la maison de Lorraine ne l'avait pas oublié, et n'avait cessé de me le témoigner depuis. Revenant tout de suite d'où je m'étais écarté, j'ajoutai que c'était bien assez de ne m'être mêlé de rien depuis quatre ans, pour que M. le Duc, à qui je n'avais jamais rien fait, ne fît pas souvenir de moi dans un temps d'absence où je ne pensais à rien moins. L'air de familiarité que j'avais usurpé dans la parenthèse des Lorrains, et en retombant sur M. le Duc, et celui d'attention, d'ouverture et de bonté non ennuyée que je vis dans le roi, me fit ajouter que c'était en vain que j'évitais d'entrer en rien, puisque, dans ma dernière absence dont j'arrivais, il m'avait été mandé de beaucoup d'endroits qu'on avait extrêmement parlé de moi sur ce qui était arrivé entre les carrosses de mesdames de Mantoue et de Montbazon,[1] et que j'osais lui demander ce que je pouvais faire pour éviter ces méchancetés, et des propos qui se tenaient gratuitement, moi absent depuis longtemps et dans la parfaite ignorance de l'aventure de ces dames. "Cela vous fait voir, me dit le roi en prenant un vrai air de père, sur quel pied vous êtes dans le monde, et il faut que vous conveniez que cette réputation vous la méritez un peu. Si vous n'aviez jamais eu d'affaires de rangs, au moins si vous n'y eussiez pas paru si vif sur celles qui sont arrivées, et sur les rangs mêmes, on n'aurait point cela à dire. Cela vous doit montrer aussi combien vous devez éviter tout cela, pour laisser tomber ce qu'on en peut dire, et faire tomber cette réputation par une conduite sage là-dessus, et suivie, pour ne

[1] Chacune de ces dames avait voulu faire passer son carrosse le premier, ce qui marquait la préséance du rang.

point donner prise sur vous." Je répondis que c'était aussi ce que j'avais continuellement fait depuis quatre ans, comme je venais d'avoir l'honneur de le lui dire, et ce que je ferais continuellement à l'avenir, mais qu'au moins le suppliais-je de voir combien peu de part j'avais eu à ces dernières choses, desquelles néanmoins je ne me trouvais pas quitte à meilleur marché; que j'avais une telle crainte de me trouver en tracasseries et en discussions, surtout devant lui, qu'il fallait donc que je lui disse maintenant la véritable raison qui m'avait fait rompre le voyage de Guyenne qu'il m'avait permis de faire; que cette raison était celle des usurpations étranges du maréchal de Montrevel sur mon gouvernement, qui étaient telles que je n'y pouvais aller qu'elles ne fussent décidées; que M. le maréchal de Boufflers, qui avait commandé en chef en Guyenne, à qui j'avais exposé mes raisons, avait jugé en ma faveur, et cru que le maréchal de Montrevel l'en voudrait bien croire; mais que ce dernier s'étant opiniâtré à vouloir que Sa Majesté décidât, j'avais mieux aimé perdre mes affaires, qui avaient grand besoin de ma présence, et laisser encore le maréchal de Montrevel usurper tout ce que bon lui semblait et lui semblerait, que d'en importuner Sa Majesté, tant j'étais éloigné de toutes querelles, et surtout de l'en fatiguer.

Le roi goûta tellement ce propos qu'il l'interrompit plusieurs fois par des monosyllabes de louanges pour ne pas troubler le fil de mon discours, à la fin duquel il me loua davantage et m'applaudit plus à son aise, sans pourtant entrer en rien sur ces différends de Guyenne, tant il abhorrait toute discussion, et aimait mieux que tout s'usurpât et se confondît, souvent même au préjudice

connu de ses affaires, que d'ouïr parler de cette matière, et surtout de décision. Je lui parlai aussi de la longue absence que j'avais faite de douleur de me croire mal avec lui, d'où je pris occasion de me répandre moins en respects qu'en choses affectueuses sur mon attachement à sa personne, et mon désir de lui plaire en tout, que je poussai avec une sorte de familiarité et d'épanchement, parce que je sentis à son air, à ses discours, à son ton et à ses manières, que je m'en étais mis à portée. Aussi furent-elles reçues avec une ouverture qui me surprit, et qui ne me laissa pas douter que je ne me fusse remis parfaitement auprès de lui. Je le suppliai même de daigner me faire avertir, s'il lui revenait quelque chose de moi qui pût lui déplaire, qu'il en saurait aussitôt la vérité, ou pour pardonner à mon ignorance, ou pour mon instruction, ou pour voir que je n'étais point en faute. Comme il vit qu'il n'y avait plus de points à traiter, il se leva de dessus sa table. Alors je le suppliai de se souvenir de moi pour un logement, dans le désir que j'avais de continuer à lui faire une cour assidue; il me répondit qu'il n'y en avait point de vacant, et avec une demi-révérence riante et gracieuse, s'achemina vers ses autres cabinets, et moi après une profonde révérence je sortis en même temps par où j'étais entré, après plus d'une demi-heure d'audience la plus favorable, et fort au delà de ce que j'avais pu espérer.

J'allai tout droit chez Maréchal, par un juste tribut, lui raconter tout ce qui se venait de passer, et que je lui devais uniquement, dont il fut ravi et en augura au mieux; de là chez le chancelier, à qui la messe du roi me donna

le loisir de tout conter. Il pesa attentivement chaque chose, et fut tellement surpris de la façon dont le roi était descendu dans tous les détails, de ses réponses, de ses interruptions et puis de ses reprises, qu'il me protesta qu'il ne connaissait pas encore quatre hommes à la cour, de quelque sorte qu'ils fussent, avec qui le roi en eût usé ainsi. Il m'exhorta à une grande circonspection, à une grande assiduité, à bien espérer, et m'assura que, connaissant le roi comme il faisait, pour ainsi dire à revers, je pouvais compter non-seulement qu'il ne lui restait aucune impression contre moi, mais qu'il était bien aise qu'il ne lui en restât aucune, et que j'étais très bien avec lui. Ce qui me surprit le plus et qui me donna encore plus de confiance fut la conformité de l'avis de M. de Beauvilliers, et même de ses paroles, qu'il ne connaissait pas un autre homme avec qui le roi se fût ouvert et fût entré de la sorte.

On ne peut exprimer la joie de ces amis, et combien le chancelier traita avec élargissement le chapitre de ma retraite que son adresse avait arrêtée, et combien je sentis et lui témoignai l'obligation que je lui en avais. J'allai ensuite tirer madame de Saint-Simon d'inquiétude, que je changeai en une grande joie. C'était elle qui m'avait aposté le chancelier et tous mes amis, et qui par là m'avait forcé, comme je l'ai dit, à ce dernier remède, dont le succès fut tel que le roi m'a toujours depuis non-seulement bien traité, mais avec une distinction marquée pour mon âge, jusqu'à sa mort, et sans lacune; je dis pour mon âge, quoique à trente-cinq ans que j'allais avoir ce ne fût plus jeunesse; mais à son égard c'était encore au-dessous, sur-

tout pour un homme sans charge et sans occasion de familiarité avec lui ; et voilà quel trésor est une femme sensée et vertueuse. Elle m'avoua alors l'extrême éloignement du roi, qu'elle avait su de madame la duchesse de Bourgogne, et qu'elle m'avait prudemment caché pour ne me pas éloigner moi-même davantage. Elle crut sagement aussi qu'ayant eu recours à cette princesse qui l'avait si bien reçue, elle lui devait rendre compte de ce qui venait de se passer, sur quoi elle lui témoigna beaucoup de joie et toutes sortes de bontés. Comme rien n'était plus rare qu'une audience du roi à ceux qui n'avaient point de particulier naturel avec lui, celle que je venais d'avoir, et surtout sa longueur, fit plus de bruit que je ne désirais. Je laissai dire et me tins en silence, parce qu'on n'est pas obligé de rendre compte de ses affaires. Maréchal me dit deux jours après que le roi m'avait fort loué à lui, et avait témoigné toutes sortes de satisfactions de mon audience.

X. LA SUCCESSION DE MONSEIGNEUR (1711).

Le roi eut un moment envie d'hériter, mais fit bientôt réflexion que cela serait trop étrange. Elle fut traitée comme celle du plus simple particulier, et le chancelier et son fils furent chargés seuls, en qualité de commissaires, d'y faire ce que les juges ordinaires font à la mort des particuliers. Meudon et Chaville, qui valaient environ 40,000 livres de rente, et 1,500,000 livres de meubles ou de pierre-

ries, composaient tout ce qui était à partager, sur quoi il y avait à payer 300,000 livres de dettes. Le roi d'Espagne se rapporta au roi de ses intérêts, et témoigna qu'il préférait des meubles pour ce qui lui devait revenir. Il y avait encore une infinité de bijoux de toute espèce. Le roi voulut que les pierres de couleur fussent pour le Dauphin, parce que la couronne en avait peu et, au contraire, beaucoup de diamants. On fit donc un inventaire, une prisée de tous les effets mobiliers, et trois lots : les plus beaux meubles et les cristaux furent pour le roi d'Espagne, et les diamants pour M. le duc de Berry, avec un meuble. Tous les bijoux et les moindres meubles, qui, à cause de Meudon, étaient immenses, se vendirent à l'encan pour payer les dettes. Dumont et le bailli de Meudon furent chargés de la vente qui se fit à Meudon de ces moindres meubles et des joyaux les plus communs.

Les principaux bijoux, qui étaient en assez grand nombre, se vendirent avec une indécence qui n'a peut-être eu point d'exemple. Ce fut dans Marly, dans l'appartement de madame la Dauphine, en sa présence, quelquefois en celle de M. le Dauphin, par complaisance pour elle, et ce fut pendant la dernière moitié du voyage de Marly l'amusement des après-dînées. Toute la cour, princes et princesses du sang, hommes et femmes, y entraient à portes ouvertes ; chacun achetait à l'enchère ; on examinait les pièces, on riait, on causait, en un mot un franc inventaire, un vrai encan. Le Dauphin ne prit presque rien, mais il fit quelques présents aux personnes qui avaient été attachées à Monseigneur, et les confondit, parce qu'il n'avait pas eu lieu de les aimer du temps de ce prince. Cette vente causa

quelques petites noises entre la Dauphine et M. le duc de Berry, poussé quelquefois par madame la duchesse de Berry, par l'envie des mêmes pièces. Elles furent même poussées assez loin sur du tabac, dont il y avait en grande quantité, et d'excellent, parce que Monseigneur en prenait beaucoup, pour qu'il fallût que M. de Beauvilliers et quelques dames des plus familières s'en mêlassent, et pour le coup la Dauphine avait tort, et en vint même à la fin à quelques excuses de fort bonne grâce.

Le partage de M. le duc de Berry était tombé en litige, parce qu'il avait eu un apanage dont Monseigneur et lui avaient signé l'acte, ce qui opérait sa renonciation à la succession du roi et à celle de Monseigneur, comme en étant déjà rempli d'avance. Cela fut jugé de la sorte devant le roi, qui en même temps lui donna, par une augmentation d'apanage, tout ce qui lui serait revenu de son partage outre le meuble et les diamants. Pendant que tout cela s'agitait, le roi fit hâter le partage de la vente des meubles, dans la crainte que celui de ses deux petits-fils à qui Meudon demeurerait en voulût faire usage, et partageât ainsi la cour de nouveau.

Cette inquiétude était vaine. On a vu plus haut qu'il devait être pleinement rassuré là-dessus du côté du Dauphin, et à l'égard de M. le duc de Berry, qui n'aurait osé lui déplaire; la suite d'un prince cadet, quand même il aurait usé de Meudon, n'aurait pas rendu la cour moins grosse, surtout dès qu'on s'y serait aperçu que ce n'aurait pas été faire la sienne au roi qu'être de ces voyages. Ce prince, qui dans tout son apanage n'avait aucune demeure, désirait passionnément Meudon, et madame la duchesse de

Berry encore davantage. Mon sentiment était que le Dauphin lui fît présent de toute sa part; il vivait de la couronne en attendant qu'elle tombât sur sa tête; il ne perdait donc rien à ce don; il y gagnait au contraire le plaisir, la reconnaissance, la bienséance même, d'un bienfait considérable et plein de charmes pour M. son frère et pour madame la duchesse de Berry, qui recevrait sûrement un applaudissement universel. M. de Beauvilliers, à qui je le dis, ne me surprit pas peu par un avis contraire. Sa raison, qu'il m'expliqua, fut que rien ne serait plus dangereux que donner occasion et tentation à M. et à madame la duchesse de Berry d'une cour à part qui déplairait souverainement au roi, et qui tout au plus différée après lui séparerait les deux frères et deviendrait la source, sinon de discorde, du moins de peu d'union; qu'il fallait que l'aîné jouît de tous ses avantages, que le cadet dépendît toujours de lui; qu'il valait mieux qu'il fût pauvre en attendant que son frère fût roi, pour recevoir alors des marques de sa libéralité, que si, mis prématurément à son aise, il se trouvait alors en état de se passer, conséquemment de mériter peu ses bienfaits; qu'avoir Meudon et ne donner pas le moindre signe d'en vouloir user, serait au Dauphin un moyen sûr de plaire infiniment au roi; qu'en un mot Meudon convenait au Dauphin, qu'il y avait sa part et son préciput, et celle encore du roi d'Espagne en lui donnant des meubles et d'autres choses en échange, et que si M. le duc de Berry se trouvait y avoir quelque chose, il l'en fallait récompenser en diamants.

Ce raisonnement politique me parut fort tiré et ne put m'entrer dans la tête. Je soutins au duc la supériorité des bienfaits sur la nécessité à l'égard d'un fils de France; la

bienséance d'adoucir par des prémices solides d'amitié cette grande différence que la mort du père mettait entre les frères, et la totale dont la perspective commençait à se faire sentir; l'utile sûreté d'émousser les semences d'aigreur entre eux, en saisissant l'occasion unique de gratifier un frère avant d'être son roi; la disproportion de l'avantage idéal d'un côté, très effectif de l'autre, et celle de l'impression que prendrait le monde d'une conduite sèche, dure, littérale, ou remplie de générosité et de tendresse; l'impuissance de retenir un frère dans sa future cour qu'à défaut de maison ailleurs, que tôt ou tard il lui faudrait bien donner, non comme grâce, mais comme chose de toute nécessité; l'abondance des moyens, toujours nouveaux, fournis par la couronne, de gratifier un frère qui même était si mal apanagé, et à qui Meudon augmenterait bien plus qu'il ne diminuerait le besoin des grâces, comme on avait vu que Saint-Cloud avait été une source de besoins à Monsieur, si prodigieusement apanagé, et au roi un moyen continuel de le tenir dont il avait si bien su profiter; enfin indépendamment du sacrifice de l'usage de Meudon, le Dauphin, établi et soutenu comme il l'était dans l'entière confiance du roi, et ancré déjà par son grand-père dans l'exercice et en la disposition même en partie des affaires, ne manquerait pas d'occasions et de moyens journaliers de lui plaire et de s'établir de plus en plus dans son cœur, dans son esprit et dans toute l'administration. Il me semblait, et il me semble encore que mon raisonnement là-dessus était juste et solide. Aussi devint-il celui de tout le monde, mais il ne persuada point M. de Beauvilliers.

Meudon demeura au Dauphin, et tout ce qui regarda

cette succession fut traité avec la même rigueur. Elle ne fit pas honneur dans le monde, ni un bon effet à M. et madame la duchesse de Berry, à qui je me gardai bien de laisser entrevoir quoi que ce soit là-dessus. Mais il n'était pas indifférent au bien, dont il avait peu à proportion de ses charges, et dont il dépensait avec fort peu de mesure, et poussé de plus par madame la duchesse de Berry, haute avec emportement, et déjà si éloignée de cœur du Dauphin, surtout de la Dauphine. Ils se turent sagement, n'imaginèrent pas que le duc de Beauvilliers eût aucune part en cette affaire, et ne tardèrent pas à vendre beaucoup de diamants de leur héritage pour remplir les vides que leurs fantaisies avaient déjà creusés dans leurs affaires.

XI. MORT DE LA DUCHESSE ET DU DUC DE BOURGOGNE (1712).

LEUR CARACTÈRE.

Le roi, comme je l'ai dit, était allé à Marly le lundi 18 janvier. La Dauphine s'y rendit de bonne heure avec une grande fluxion sur le visage, et se mit au lit en arrivant. Elle se leva à sept heures, parce que le roi voulut qu'elle tînt le salon. Elle y joua en déshabillé, tout embéguinée, vit le roi chez madame de Maintenon peu avant son souper, et de là vint se mettre au lit, où elle soupa. Elle ne se leva le lendemain 19 que pour jouer dans le salon et voir le roi, d'où elle revint se mettre au lit et y souper. Le 20, sa fluxion diminua, et elle fut mieux ; elle y était assez sujette par

le désordre de ses dents. Elle vécut les jours suivants à son ordinaire.

Le samedi 30, le Dauphin et M. le duc de Berry allèrent avec M. le duc faire des battues. Il gelait assez fort, le hasard fit que M. le duc de Berry se trouva au bord d'une mare d'eau fort grande et longue, et M. le duc de l'autre côté fort loin, vis-à-vis de lui. M. le duc de Berry tira; un grain de plomb, qui glissa et rejaillit sur la glace, porta jusqu'à M. le Duc, à qui il creva un œil. Le roi apprit cet accident dans ses jardins. Le lendemain dimanche, M. le duc de Berry alla se jeter aux genoux de madame la Duchesse. Il n'avait osé y aller la veille, ni voir depuis M. le Duc, qui prit ce malheur avec beaucoup de patience. Le roi le fut voir le dimanche, le Dauphin aussi, et la Dauphine, qui y avait été déjà la veille. Ils y retournèrent le lendemain lundi 1er février. Le roi fut aussi chez madame la Duchesse, et s'en retourna à Versailles. Madame la Princesse, toute sa famille et plusieurs dames familières de madame la Duchesse vinrent s'établir à Marly. M. le duc de Berry fut cruellement affligé. M. le Duc fut assez mal et assez longtemps, puis eut la rougeole tout de suite à Marly, et après quelque intervalle de guérison, la petite vérole à Saint-Maur.

Le vendredi 5 février, le duc de Noailles donna une fort belle boîte pleine d'excellent tabac d'Espagne à la Dauphine, qui en prit et le trouva fort bon. Ce fut vers la fin de la matinée; en entrant dans son cabinet, où personne n'entrait, elle mit cette boîte sur la table, et l'y laissa. Sur le soir la fièvre lui prit par frissons. Elle se mit au lit et ne put se lever, même pour aller dans le cabinet du roi après le sou-

per. Le samedi 6, la Dauphine, qui avait eu la fièvre toute la nuit, ne laissa pas de se lever à son heure ordinaire et de passer la journée à l'ordinaire, mais le soir la fièvre la reprit. Elle continua médiocrement toute la nuit, et le dimanche 7 encore moins ; mais sur les six heures du soir, il lui prit tout à coup une douleur au-dessous de la tempe, qui ne s'étendait pas tant qu'une pièce de six sous, mais si violente qu'elle fit prier le roi qui la venait voir de ne point entrer. Cette sorte de rage de douleur dura sans relâche jusqu'au lundi 8, et résista au tabac à fumer et à mâcher, à quantité d'opium et à deux saignées du bras. La fièvre se montra davantage lorsque les douleurs furent un peu calmées.

Un état si violent mit la chambre en rumeur sur la boîte que le duc de Noailles lui avait donnée. En se mettant au lit le jour qu'elle l'avait reçue et que la fièvre lui prit, et qui était le vendredi 5, elle en parla à ses dames, louant fort la boîte et le tabac, puis dit à madame de Lévi de la lui aller chercher dans son cabinet, où elle la trouverait sur la table. Madame de Lévi y fut, ne la trouva point ; et pour le faire court, toutes espèces de perquisitions faites, jamais on ne la revit, depuis que la Dauphine l'eut laissée dans son cabinet, sur cette table. Cette disparition avait paru fort extraordinaire dès le moment qu'on s'en aperçut ; mais les recherches inutiles qui continuèrent à s'en faire, suivies d'accidents si étranges et si prompts, jetèrent les plus sombres soupçons. Ils n'allèrent pas jusqu'à celui qui avait donné la boîte, ou ils furent contenus avec une exactitude si générale, qu'ils ne l'atteignirent point. La rumeur s'en restreignit même dans une cercle peu étendu. On espérait

toujours beaucoup d'une princesse adorée et à la vie de laquelle tenait la fortune diverse suivant les divers états de ce qui composait ce petit cercle. Elle prenait du tabac à l'insu du roi, avec confiance, parce que madame de Maintenon ne l'ignorait pas ; mais cela lui aurait fait une vraie affaire auprès de lui s'il l'avait découvert ; et c'est ce qu'on craignit en divulguant la singularité de la perte de cette boîte.

La nuit du lundi au mardi 9 février, l'assoupissement fut grand ; et toute cette journée, pendant laquelle le roi s'approcha du lit bien des fois, la fièvre forte, les réveils courts avec la tête engagée, et quelques marques sur la peau qui firent espérer que ce serait la rougeole, parce qu'il en courait beaucoup, et quantité de personnes connues en étaient en ce même temps attaquées à Versailles et à Paris. La nuit du mardi au mercredi 10 se passa d'autant plus mal que l'espérance de rougeole était déjà évanouie. Le roi vint dès le matin chez madame la Dauphine, à qui on avait donné l'émétique. L'opération en fut telle qu'on la pouvait désirer, mais sans produire aucun soulagement. On força le Dauphin, qui ne bougeait de sa ruelle, de descendre dans les jardins pour prendre l'air, dont il avait grand besoin ; mais son inquiétude le ramena incontinent dans la chambre. Le mal augmenta sur le soir, et à onze heures il y eut un redoublement de fièvre considérable. La nuit fut très mauvaise. Le jeudi 11 février, le roi entra à neuf heures du matin chez la Dauphine, d'où madame de Maintenon ne sortait presque point, excepté le temps où le roi était chez elle. La princesse était si mal qu'on résolut de lui parler de recevoir les sacrements. Quelque accablée

qu'elle fût, elle s'en trouva surprise; elle fit des questions sur son état, on lui fit les réponses les moins effrayantes qu'on put, mais sans se départir de la proposition, et peu à peu des raisons de ne pas différer. Elle remercia de la sincérité de l'avis, et dit qu'elle allait se disposer.

Au bout de peu de temps on craignit les accidents. Le père la Rue, jésuite, son confesseur, et qu'elle avait toujours paru aimer, s'approcha d'elle pour l'exhorter à ne différer pas sa confession. Elle le regarda, répondit qu'elle l'entendait bien, et en demeura là. La Rue lui proposa de le faire à l'heure même, et n'en tira aucune réponse. En homme d'esprit, il sentit ce que c'était, et en homme de bien, il tourna court à l'instant. Il lui dit qu'elle avait peut-être quelque répugnance de se confesser à lui, qu'il la conjurait de ne s'en pas contraindre, surtout de ne pas craindre quoi que ce soit là-dessus; qu'il lui répondait de prendre tout sur lui; qu'il la priait seulement de lui dire qui elle voulait, et que lui-même l'irait chercher et le lui amènerait. Alors elle lui témoigna qu'elle serait bien aise de se confesser à M. Bailly, prêtre de la mission de la paroisse de Versailles. C'était un homme estimé, qui confessait ce qui était de plus régulier à la cour, et qui, au langage du temps, n'était pas net du soupçon de jansénisme, quoique fort rare parmi ces barbichets.[1] Il confessait mesdames du Chastelet et de Nogaret, dames du palais, à qui quelquefois la Dauphine en avait entendu parler. Bailly se trouva être allé à Paris. La princesse en parut peinée et avoir envie de l'attendre; mais, sur ce que lui remontra le père de la Rue qu'il était

[1] Barbichet — petit chien barbet; de là, homme de peu de conséquence.

bon de ne pas perdre un temps précieux, qui, après qu'elle aurait reçu les sacrements, serait utilement employé par les médecins, elle demanda un récolet[1] qui s'appelait le père Noël, que le père la Rue fut chercher lui-même à l'instant, et le lui amena.

On peut imaginer l'éclat que fit ce changement de confesseur en un moment si critique et si redoutable, et tout ce qu'il fit penser. J'y reviendrai après. Il ne faut pas interrompre un récit si intéressant et si funestement curieux. Le Dauphin avait succombé. Il avait caché son mal tant qu'il avait pu pour ne pas quitter le chevet du lit de la Dauphine. La fièvre, trop forte pour être plus longtemps dissimulée, l'arrêtait, et les médecins, qui lui voulaient épargner d'être témoin des horreurs qu'ils prévoyaient, n'oublièrent rien par eux-mêmes et par le roi pour le retenir chez lui, et l'y soutenir de moment en moment par les nouvelles flattées de l'état de son épouse.

La confession fut longue. L'extrême-onction fut administrée incontinent après, et le saint viatique tout de suite, que le roi fut recevoir au pied du grand escalier. Une heure après, la Dauphine demanda qu'on fît les prières des agonisants. On lui dit qu'elle n'était point en cet état-là, et avec des paroles de consolation on l'exhorta à essayer de se rendormir. La reine d'Angleterre vint de bonne heure l'après-dînée ; elle fut conduite par la galerie dans le salon qui la sépare de la chambre où était la Dauphine. Le roi et madame de Maintenon étaient dans ce salon, où on fit entrer les médecins pour consulter en leur présence ; ils

[1] Récolet ou récollet, nom de religieux de l'ordre de Saint François qui s'établit en France en 1692

étaient sept, de la cour ou mandés de Paris. Tous d'une voix opinèrent à la saignée du pied avant le redoublement; et, au cas qu'elle n'eût pas le succès qu'ils en désiraient, à donner l'émétique dans la fin de la nuit. La saignée du pied fut exécutée à sept heures du soir. Le redoublement vint, ils le trouvèrent moins violent que le précédent. La nuit fut cruelle. Le roi vint de fort bonne heure chez la Dauphine. L'émétique qu'elle prit sur les neuf heures fit peu d'effet. La journée se passa en symptômes plus fâcheux les uns que les autres, une connaissance par rares intervalles. Tout à fait sur le soir la tête tourna dans la chambre, où on laissa entrer beaucoup de gens, quoique le roi y fût, qui peu avant qu'elle expirât en sortit, et monta en carrosse au pied du grand escalier avec madame de Maintenon et madame de Quailus, et s'en alla à Marly. Ils étaient l'un et l'autre dans la plus amère douleur, et n'eurent pas la force d'entrer chez le Dauphin.

Jamais princesse arrivée si jeune ne vint si bien instruite, et ne sut mieux profiter des instructions qu'elle avait reçues. Son habile père,[1] qui connaissait à fond notre cour, la lui avait peinte, et lui avait appris la manière unique de s'y rendre heureuse. Beaucoup d'esprit naturel et facile l'y seconda, et beaucoup de qualités aimables lui attachèrent les cœurs, tandis que sa situation personnelle avec son époux, avec le roi, avec madame de Maintenon lui attira les hommages de l'ambition. Elle avait su travailler à s'y mettre dès les premiers moments de son arrivée; elle ne cessa tant qu'elle vécut de continuer un

---

[1] La duchesse de Bourgogne était fille du duc de Savoie.

travail si utile, et dont elle recueillit sans cesse tous les fruits. Douce, timide, mais adroite, bonne jusqu'à craindre de faire la moindre peine à personne, et, toute légère et vive qu'elle était, très capable de vues et de suites de la plus longue haleine ; la contrainte jusqu'à la gêne, dont elle sentait tout le poids, semblait ne lui rien coûter. La complaisance lui était naturelle, coulait de source ; elle en avait jusque pour sa cour.

Régulièrement laide, les joues pendantes, le front trop avancé, un nez qui ne disait rien, de grosses lèvres mordantes, des cheveux et des sourcils châtain-brun fort bien plantés, des yeux les plus parlants et les plus beaux du monde, peu de dents et toutes pourries, dont elle parlait et se moquait la première, le plus beau teint et la plus belle peau, peu de gorge, mais admirable, le cou long avec un soupçon de goître qui ne lui seyait point mal ; un port de tête galant, gracieux, majestueux et le regard de même, le sourire le plus expressif, une taille longue, ronde, menue, aisée, parfaitement coupée, une marche de déesse sur les nues : elle plaisait au dernier point. Les grâces naissaient d'elles-mêmes de tous ses pas, de toutes ses manières et de ses discours les plus communs. Un air simple et naturel toujours, naïf assez souvent, mais assaisonné d'esprit, charmait, avec cette aisance qui était en elle, jusqu'à la communiquer à tout ce qui l'approchait.

Elle voulait plaire même aux personnes les plus inutiles et les plus médiocres, sans qu'elle parût le rechercher. On était tenté de la croire toute et uniquement à celles avec qui elle se trouvait. Sa gaieté jeune, vive, active, animait tout, et sa légèreté de nymphe la portait partout

comme un tourbillon qui remplit plusieurs lieux à la fois, et qui y donne le mouvement et la vie. Elle ornait tous les spectacles, était l'âme des fêtes, des plaisirs, des bals, et y ravissait par les grâces, la justesse et la perfection de sa danse. Elle aimait le jeu, s'amusait au petit jeu, car tout l'amusait; elle préférait le gros, y était nette, exacte, la plus belle joueuse du monde, et en un instant faisait le jeu de chacun, également gaie et amusée à faire les après-dînées des lectures sérieuses, à converser dessus, et à travailler avec ses dames sérieuses; on appelait ainsi ses dames du palais les plus âgées. Elle n'épargna rien, jusqu'à sa santé, elle n'oublia pas jusqu'aux plus petites choses, et sans cesse, pour gagner madame de Maintenon, et le roi par elle. Sa souplesse à leur égard était sans pareille, et ne se démentit jamais d'un moment. Elle l'accompagnait de toute la discrétion que lui donnait la connaissance d'eux, que l'étude et l'expérience lui avait acquise, pour les degrés d'enjouement ou de mesure qui étaient à propos. Son plaisir, ses agréments, je le répète, sa santé même, tour leur fut immolé. Par cette voie elle s'acquit une familiarité avec eux dont aucun des enfants du roi, non pas même ses bâtards, n'avait pu approcher.

En public, sérieuse, mesurée, respectueuse avec le roi, et en timide bienséance avec madame de Maintenon, qu'elle n'appelait jamais que *ma tante*, pour confondre joliment le rang et l'amitié; en particulier, causante, sautante, voltigeante autour d'eux, tantôt perchée sur le bras du fauteuil de l'un ou de l'autre, tantôt se jouant sur leurs genoux, elle leur sautait au cou, les embrassait, les baisait, les caressait, les chiffonnait, leur tirait le dessous du men-

tout, les tourmentant, fouillant leurs tables, leurs papiers, leurs lettres, les décachetait, les lisait quelquefois malgré eux, selon qu'elle les voyait en humeur d'en rire, et parlant quelquefois dessus. Admise à tout, à la réception des courriers qui apportaient les nouvelles les plus importantes, entrant chez le roi à toute heure, même des moments pendant le conseil, utile et fatale aux ministres mêmes, mais toujours portée à obliger, à servir, à excuser, à bien faire, à moins qu'elle ne fût violemment poussée contre quelqu'un, comme elle fut contre Pontchartrain, qu'elle nommait quelquefois au roi *votre vilain borgne*, ou par quelque cause majeure, comme elle le fut contre Chamillart. Si libre, qu'entendant un soir le roi et madame de Maintenon parler avec affection de la cour d'Angleterre, dans les commencements qu'on espéra la paix par la reine Anne: "Ma tante, se mit-elle à dire, il faut convenir qu'en Angleterre les reines gouvernent mieux que les rois, et savez-vous bien pourquoi, ma tante?" et toujours courant et gambadant, "c'est que sous les rois ce sont les femmes qui gouvernent, et ce sont les hommes sous les reines." L'admirable est qu'ils en rirent tous deux et qu'ils trouvèrent qu'elle avait raison.

Un soir qu'allant se mettre au lit, et qu'elle causait avec madame de Nogaret et du Chastelet, qui me le contèrent le lendemain, et c'était là où elle s'ouvrait le plus volontiers, elle leur parla avec admiration de la fortune de ces deux fées,[1] puis ajouta en riant: "Je voudrais mourir avant M. le duc de Bourgogne, mais voir pour-

[1] Madame de Maintenon et Mademoiselle Choin, amie de Monseigneur, père du duc de Bourgogne.

tant ici ce qui s'y passerait ; je suis sûre qu'il épouserait une sœur grise ou une tourière des filles Saint-Marie." Aussi attentive à plaire à monseigneur le duc de Bourgogne qu'au roi même, quoique souvent trop hasardeuse et se fiant trop à sa passion pour elle et au silence de tout ce qui pouvait l'approcher, elle prenait l'intérêt le plus vif en sa grandeur personnelle et en sa gloire. On a vu à quel point elle fut touchée des événements de la campagne de Lille et de ses suites, tout ce qu'elle fit pour le relever, et combien elle lui fut utile en tant de choses si principales dont, comme on l'a expliqué il n'y a pas longtemps, il lui fut entièrement redevable. Le roi ne se pouvait passer d'elle. Tout lui manquait dans l'intérieur lorsque des parties de plaisir, que la tendresse et la considération du roi pour elle voulaient souvent qu'elle fît pour la divertir, l'empêchaient d'être avec lui, et jusqu'à son souper public, quand rarement elle y manquait, il y paraissait par un nuage de plus de sérieux et de silence sur toute la personne du roi. Aussi, quelque goût qu'elle eût pour ces sortes de parties, elle y était fort sobre et se les faisait toujours commander. Elle avait grand soin de voir le roi en partant et en arrivant, et si quelque bal en hiver ou quelque partie en été lui faisait percer la nuit, elle ajustait si bien les choses qu'elle allait embrasser le roi dès qu'il était éveillé, et l'amuser du récit de la fête.

Je me suis tant étendu ailleurs sur la contrainte où elle était du côté de Monseigneur et de toute sa cour particulière, que je n'en répèterai rien ici, sinon qu'au gros de la cour il n'y paraissait rien, tant elle avait soin de le cacher par un air d'aisance avec lui, de familiarité

avec ce qui lui était le plus opposé dans cette cour, et de liberté à Meudon parmi eux, mais avec une souplesse et une mesure infinie. Aussi le sentait-elle bien, et, depuis la mort de Monseigneur, se promettait-elle bien de le leur rendre. Un soir qu'à Fontainebleau, où toutes les dames des princesses étaient dans le même cabinet qu'elle et le roi après le souper, elle avait baragouiné toutes sortes de langues et fait cent enfances pour amuser le roi, qui s'y plaisait, elle remarqua madame la Duchesse et madame la princesse de Conti qui se regardaient, se faisaient signe et haussaient les épaules avec un air de mépris et de dédain. Le roi levé et passé à l'ordinaire dans un arrière-cabinet pour donner à manger à ses chiens, et venir après donner le bonsoir aux princesses, la Dauphine prit madame de Saint-Simon d'une main et madame de Lévi de l'autre, et leur montrant madame la Duchesse et madame la princesse de Conti, qui n'étaient qu'à quelques pas de distance : "Avez-vous vu, avez-vous vu ?" leur dit-elle ; je sais comme elles qu'à tout ce que j'ai dit et fait il n'y a pas le sens commun, et que cela est misérable, mais il lui faut du bruit, et ces choses-là le divertissent." Et tout de suite s'appuyant sur leurs bras, elle se mit à sauter et à chantonner : "Eh, je m'en ris ! eh ! je me moque d'elles ! et je serai leur reine, et je n'ai que faire d'elles ni à cette heure ni jamais, et elles auront à compter avec moi, et je serai leur reine ;" sautant et s'élançant, et s'éjouissant de toute sa force. Ces dames lui criaient tout bas de se taire, que ces princesses l'entendaient, et que tout ce qui était là la voyait faire, et jusqu'à lui dire qu'elle était folle, car d'elles elle trouvait tout bon ; elle de sauter plus fort et de chantonner plus haut : "Eh ! je

me moque d'elles! je n'ai que faire d'elles, et je serai leur reine!" et ne finit que lorsque le roi entra.

Hélas! elle le croyait, la charmante princesse, et qui ne l'eût cru avec elle? Il plut à Dieu pour nos malheurs d'en disposer autrement bientôt après. Elle était si éloignée de le penser, que le jour de la Chandeleur,[1] étant presque seule avec madame de Saint-Simon dans sa chambre, presque toutes ses dames étant allées devant à la chapelle, et madame de Saint-Simon demeurée pour l'y suivre au sermon, parce que la duchesse du Lude avait la goutte, et que la comtesse de Mailly n'y était pas, auxquelles elle suppléait toujours, la Dauphine se mit à parler de la quantité de personnes de la cour qu'elle avait connues et qui étaient mortes, puis de ce qu'elle ferait quand elle serait vieille, de la vie qu'elle mènerait, qu'il n'y aurait plus guère que madame de Saint-Simon et madame de Lausun de son jeune temps, qu'elles s'entretiendraient entre elles de ce qu'elles auraient vu et fait, et elle poussa ainsi la conversation jusqu'à ce qu'elle allât au sermon.

Elle aimait véritablement M. le duc de Berry, et elle avait aimé madame la duchesse de Berry, et compté d'en faire comme de sa fille. Elle avait de grands égards pour Madame, et avait tendrement aimé Monsieur, qui l'aimait de même, et lui avait sans cesse procuré tous les amusements et tous les plaisirs qu'il avait pu, et tout cela retomba sur M. le duc d'Orléans, en qui elle prenait un véritable intérêt, indépendamment de la liaison qui se forma depuis entre elle et madame la duchesse d'Orléans;

---

[1] Chandeleur, fête de la Présentation de Jesus au temple, et de la Purification de la Vierge, le 2 février.

ils savaient et s'aidaient de mille choses par elle sur le roi et de madame de Maintenon. Elle avait conservé un grand attachement pour M. et madame de Savoie, qui éclatait, et pour son pays même, quelquefois malgré elle. Sa force et sa prudence parurent singulièrement dans tout ce qui se passa lors et depuis la rupture. Le roi avait l'égard d'éviter devant elle tout discours qui pût regarder la Savoie, elle sut l'art d'un silence éloquent, qui par des traits rarement échappés faisaient sentir qu'elle était toute Française, quoiqu'elle laissât sentir en même temps qu'elle ne pouvait bannir de son cœur son père et son pays. On a vu combien elle était unie à la reine sa sœur,[1] d'amitié, d'intérêt et de commerce.

Avec tant de grandes, de singulières et de si aimables parties, elle en eut de princesse et de femme, non pour la fidélité et la sûreté du secret, elle en fut un puits, ni pour la circonspection sur les intérêts des autres, mais pour des ombres de tableau plus humaines. Son amitié suivait son commerce, son amusement, son habitude, son besoin ; je n'en ai guère vu que madame de Saint-Simon d'exceptée ; elle-même l'avouait avec une grâce et une naïveté qui rendaient cet étrange défaut presque supportable en elle. Elle voulait, comme on l'a dit, plaire à tout le monde ; mais elle ne se put défendre que quelques-uns ne lui plussent aussi. À son arrivée et longtemps, elle avait été tenue dans une grande séparation ; mais alors approchée par de vieilles prétendues repenties, dont l'esprit romanesque était demeuré pour le moins galant, si la caducité de l'âge en avait banni

[1] La reine d'Espagne, épouse de Philippe V.

les plaisirs ; peu à peu dans la suite plus livrée au monde, les choix de ce qui l'environna de son âge se tirent pour la plupart moins pour la vertu que par la faveur. La facilité naturelle de la princesse se laissait conformer aux personnes qui lui étaient les plus familières, et ce dont on ne sut pas profiter, elle se plaisait autant et se trouvait aussi à son aise et aussi amusée d'après-dînées raisonnables, mêlées de lectures et de conversations utiles, c'est-à-dire pieuses ou historiques, avec les dames âgées qui étaient auprès d'elle, que des discours plus libres et dérobés des autres qui l'entraînaient plutôt qu'elle ne s'y livrait, retenue par sa timidité naturelle et par un reste de délicatesse. Il est pourtant vrai que l'entraînement alla bien loin, et qu'une princesse moins aimable et moins universellement aimée, pour ne pas dire adorée, se serait trouvée dans de cruels inconvénients. Sa mort indiqua bien ces sortes de mystères, et manifesta toute la cruauté de la tyrannie que le roi ne cessa d'exercer sur les âmes de sa famille. Quelle fut sa surprise, quelle fut celle de la cour, lorsque, dans ces moments si terribles où l'on ne redoute plus que ce qui les suit et où tout le présent disparaît, elle voulut changer de confesseur, dont elle répudia même tout l'ordre,[1] pour recevoir les derniers sacrements !

On a vu ailleurs qu'il n'y avait que son époux et le roi qui fussent dans l'ignorance, que madame de Maintenon n'y était pas, et qu'elle était extrêmement occupée qu'ils y demeurassent profondément l'un et l'autre tandis qu'elle lui faisait peur d'eux ; mais elle aimait ou plutôt elle

---

[1] Ce confesseur était jésuite.

adorait la princesse, dont les manières et les charmes lui avaient gagné le cœur; elle en amusait le roi fort utilement pour elle; elle-même s'en amusait, et ce qui est très véritable, quoique surprenant, elle s'en appuyait et quelquefois se conseillait à elle. Avec toute cette galanterie, jamais femme ne parut se soucier moins de sa figure, ni y prendre moins de précaution et de soin; sa toilette était faite en un moment, le peu même qu'elle durait n'était que pour la cour; elle ne se souciait de parure que pour les bals et fêtes, et ce qu'elle en prenait en tout autre temps, et le moins encore qu'il lui était possible, n'était que par complaisance pour le roi. Avec elle s'éclipsèrent joie, plaisirs, amusements même, et toutes espèces de grâces; les ténèbres couvrirent toute la surface de la cour; elle l'animait tout entière, elle en remplissait tous les lieux à la fois, elle y occupait tout, elle en pénétrait tout l'intérieur. Si la cour subsista après elle, ce ne fut plus que pour languir. Jamais princesse si regrettée, jamais il n'en fut de si digne de l'être: aussi les regrets n'en ont-ils pu passer, et l'amertume involontaire et secrète en est constamment demeurée, avec un vide affreux qui n'a pu être diminué.

Le roi et madame de Maintenon, pénétrés de la plus vive douleur, qui fut la seule véritable qu'il ait jamais eue en sa vie, entrèrent d'abord chez madame de Maintenon en arrivant à Marly; il soupa seul chez lui dans sa chambre, fut peu dans son cabinet avec M. le duc d'Orléans et ses enfants naturels. M. le duc de Berry, tout occupé de son affliction, qui fut véritable et grande, et plus encore de celle de Monseigneur, son frère, qui fut extrême, était demeuré à Versailles avec madame la duchesse de Berry, qui, trans-

portée de joie de se voir délivrée d'une plus grande et mieux aimée qu'elle, et à qui elle devait tout, suppléa tant qu'elle put au cœur par l'esprit, et tint une assez bonne contenance. Ils allèrent le lendemain matin à Marly pour se trouver au réveil du roi.

Monseigneur le Dauphin, malade et navré de la plus intime et de la plus amère douleur, ne sortit point de son appartement, où il ne voulut voir que M. son frère, son confesseur et le duc de Beauvilliers, qui, malade depuis sept à huit jours dans sa maison de la ville, fit un effort pour sortir de son lit, pour aller admirer dans son pupille tout ce que Dieu y avait mis de grand, qui ne parut jamais tant qu'en cette affreuse journée et en celles qui suivirent jusqu'à sa mort. Ce fut, sans s'en douter, la dernière fois qu'ils se virent en ce monde. Cheverny, d'O et Gamaches passèrent la nuit dans son appartement, mais sans le voir que des instants.

Le samedi matin 13 février, ils le pressèrent de s'en aller à Marly, pour lui épargner l'horreur du bruit qu'il pouvait entendre sur sa tête, où la Dauphine était morte. Il sortit à sept heures du matin, par une porte de derrière de son appartement, où il se jeta dans une chaise bleue qui le porta à son carrosse. Il trouva en entrant dans l'une et dans l'autre quelques courtisans plus indiscrets encore qu'éveillés, qui lui firent leur révérence, et qu'il reçut avec un air de politesse. Ses trois menins[1] vinrent dans son carrosse avec lui. Il descendit à la chapelle, entendit la messe, d'où il se fit porter en chaise à une fenêtre

---

[1] Menin, un des gentilshommes spécialement attachés au Dauphin.

de son appartement par où il entra. Madame de Maintenon y vint aussitôt; on peut juger quelle fut l'angoisse de cette entrevue. Elle ne put y tenir longtemps et s'en retourna. Il lui fallut essuyer princes et princesses, qui, par discrétion, n'y furent que des moments, même madame la duchesse de Berry et madame de Saint-Simon avec elle, vers qui le Dauphin se tourna avec un air expressif de leur commune douleur. Il demeura quelque temps seul avec M. le duc de Berry. Le réveil du roi approchant, ses trois menins entrèrent, et je hasardai d'entrer avec eux. Il me montra qu'il s'en apercevait avec un air de douceur et d'affection qui me pénétra. Mais je fus épouvanté de son regard, également contraint, fixe, avec quelque chose de farouche, du changement de son visage et des marques plus livides que rougeâtres que j'y remarquai en assez grand nombre et assez larges, et dont ce qui était dans la chambre s'aperçut comme moi. Il était debout, et peu d'instants après on le vint avertir que le roi était éveillé. Les larmes qu'il retenait lui roulaient dans les yeux. A cette nouvelle il se tourna sans rien dire, et demeura. Il n'y avait que ses trois menins et moi, et Duchesne; les menins lui proposèrent une fois ou deux d'aller chez le roi, il ne remua ni ne répondit. Je m'approchai et je lui fis signe d'aller, puis je le lui proposai à voix basse. Voyant qu'il demeurait et se taisait, j'osai lui prendre le bras, lui représenter que tôt ou tard il fallait bien qu'il vît le roi, qu'il l'attendait, et sûrement avec désir de le voir et de l'embrasser, qu'il y avait plus de grâce à ne pas différer; et en le pressant de la sorte, je pris la liberté de le pousser doucement; il me jeta un

regard à percer l'âme, et partit. Je le suivis quelques pas, et m'ôtai de là pour prendre haleine. Je ne l'ai pas vu depuis. Plaise à la miséricorde de Dieu que je le voie éternellement où sa bonté sans doute l'a mis !

Tout ce qui était dans Marly pour lors, en très petit nombre, était dans le grand salon. Princes, princesses, grandes entrées, étaient dans le petit, entre l'appartement du roi et celui de madame de Maintenon ; elle, dans sa chambre, qui, avertie du réveil du roi, entra seule chez lui à travers ce petit salon, et tout ce qui y était entra fort peu après. Le Dauphin, qui entra par les cabinets, trouva tout ce monde dans la chambre du roi, qui, dès qu'il le vit, l'appela pour l'embrasser tendrement, longuement et à reprises. Ces premiers moments si touchants ne se passèrent qu'en paroles fort entrecoupées de larmes et de sanglots.

Le roi un peu après, regardant le Dauphin, fut effrayé des mêmes choses dont nous l'avions été dans sa chambre. Tout ce qui était dans celle du roi le fut, les médecins plus que les autres. Le roi leur ordonna de lui tâter le pouls, qu'ils trouvèrent mauvais, à ce qu'ils dirent après ; pour lors ils se contentèrent de dire qu'il n'était pas net, et qu'il serait fort à propos qu'il allât se mettre au lit. Le roi l'embrassa encore, lui recommanda fort tendrement de se conserver, et lui ordonna de s'aller coucher ; il obéit, et ne se releva plus. Il était assez tard dans la matinée ; le roi avait passé une cruelle nuit et avait fort mal à la tête ; il vit à son dîner le peu de courtisans considérables qui s'y présentèrent. L'après-dînée il alla voir le Dauphin, dont la fièvre était augmentée et le pouls encore plus mauvais,

passa chez madame de Maintenon, soupa seul chez lui, et fut peu dans son cabinet après, avec ce qui avait accoutumé d'y entrer. Le Dauphin ne vit que ses menins, et des instants, les médecins, peu de suite, M. son frère, assez son confesseur, un peu M. de Chevreuse, et passa sa journée en prières et à se faire faire de saintes lectures. La liste pour Marly se fit, et les admis furent avertis comme il s'était pratiqué à la mort de Monseigneur, qui arrivèrent successivement.

Le lendemain dimanche le roi vécut comme il avait fait la veille. L'inquiétude augmenta sur le Dauphin. Lui-même ne cacha pas à Boudin, en présence de Duchesne et de M. de Cheverny, qu'il ne croyait pas en relever, et qu'à ce qu'il sentait, il ne doutait pas que l'avis que Boudin avait eu ne fût exécuté. Il s'en expliqua plus d'une fois de même, et toujours avec un détachement, un mépris du monde et de tout ce qu'il a de grand, une soumission et un amour de Dieu incomparables. On ne peut exprimer la consternation générale. Le lundi 15 le roi fut saigné, et le Dauphin ne fut pas mieux que la veille. Le roi et madame de Maintenon le voyaient séparément plus d'une fois le jour. Du reste personne que M. son frère des moments, ses menins comme point, M. de Chevreuse quelque peu, toujours en lectures et en prières. Le mardi 16 il se trouva plus mal, il se sentait dévorer par un feu consumant auquel la fièvre ne répondait pas à l'extérieur, mais le pouls, enfoncé et fort extraordinaire, était très menaçant ; le mardi fut encore plus mauvais, mais il fut trompeur. Ces marques de son visage s'étendirent sur tout le corps. On les prit pour des marques de rougeole. On se flatta là-dessus, mais les mé-

decins et les plus avisés de la cour n'avaient pu oublier sitôt que ces mêmes marques s'étaient montrées sur le corps de la Dauphine, ce qu'on ne sut hors de sa chambre qu'après sa mort.

Le mercredi 17, le mal augmenta considérablement. J'en savais à tout moment des nouvelles par Cheverny, et quand Boulduc pouvait sortir des instants de la chambre il me venait parler. C'était un excellent apothicaire du roi, qui après son père avait toujours été et était encore le nôtre avec un grand attachement, et qui en savait pour le moins autant que les meilleurs médecins, comme nous l'avons expérimenté, et avec cela beaucoup d'esprit et d'honneur, de discrétion et de sagesse. Il ne nous cachait rien à madame de Saint-Simon et à moi. Il nous avait fait entendre plus que clairement ce qu'il croyait de la Dauphine; il m'avait parlé aussi net dès le second jour sur le Dauphin. Je n'espérais donc plus, mais il se trouve pourtant qu'on espère jusqu'au bout contre toute espérance.

Le mercredi, les douleurs augmentèrent comme d'un feu dévorant plus violent encore; le soir, fort tard, le Dauphin envoya demander au roi la permission de communier le lendemain de grand matin, sans cérémonie et sans assistants, à la messe qui se disait dans sa chambre; mais personne n'en sut rien ce soir-là, et on ne l'apprit que le lendemain dans la matinée. Ce même soir du mercredi, j'allai assez tard chez le duc et la duchesse de Chevreuse, qui logeaient au premier pavillon, et nous au second, tous deux du côté du village de Marly. J'étais dans une désolation extrême; à peine voyais-je le roi une fois le jour. Je ne faisais qu'aller plusieurs fois le jour aux nouvelles, et uniquement chez

M. et madame de Chevreuse, pour ne voir que gens aussi touchés que moi, et avec qui je fusse tout à fait libre. Madame de Chevreuse non plus que moi n'avait aucune espérance, M. de Chevreuse, toujours équanime,[1] toujours espérant, toujours voyant tout en blanc, essaya de nous prouver, par ses raisonnements de physique et de médecine, qu'il y avait plus à espérer qu'à craindre, avec une tranquillité qui m'excéda et me fit tomber sur lui avec assez d'indécence, mais au soulagement de madame de Chevreuse et de ce peu qui était avec eux. Je m'en revins passer une cruelle nuit. Le jeudi matin 18 février, j'appris dès le grand matin que le Dauphin, qui avait attendu minuit avec impatience, avait ouï la messe bientôt après, y avait communié, avait passé deux heures après dans une grande communication avec Dieu, que la tête s'était après embarrassée; et madame de Saint-Simon me dit ensuite qu'il avait reçu l'extrême-onction; enfin, qu'il était mort à huit heures et demie. Ces Mémoires ne sont pas faits pour y rendre compte de mes sentiments. En les lisant on ne les sentira que trop, si jamais longtemps après moi ils paraissent, et dans quel état je fus et madame de Saint-Simon aussi. Je me contenterai de dire qu'à peine parûmes-nous les premiers jours un instant chacun, que je voulus tout quitter et me retirer de la cour et du monde, et que ce fut tout l'ouvrage de la sagesse, de la conduite, du pouvoir de madame de Saint-Simon sur moi que de m'en empêcher avec bien de la peine.

Ce prince, héritier nécessaire puis présomptif de la couronne, naquit terrible, et sa première jeunesse fit trembler;

---

[1] Équanime, d'humeur égale.

dur et colère jusqu'aux derniers emportements, et jusque contre les choses inanimées ; impétueux avec fureur, incapable de souffrir la moindre résistance, même des heures et des éléments, sans entrer en des fougues à faire craindre que tout ne se rompît dans son corps ; opiniâtre à l'excès ; passionné pour tout espèce de volupté, et, ce qui est rare à la fois, avec un autre penchant tout aussi fort. Il n'aimait pas moins le vin, la bonne chère, la chasse avec fureur, la musique avec une sorte de ravissement, et le jeu encore, où il ne pouvait supporter d'être vaincu, et où le danger avec lui était extrême ; enfin, livré à toutes les passions et transporté de tous les plaisirs ; souvent farouche, naturellement porté à la cruauté ; barbare en railleries et à produire les ridicules avec une justesse qui assommait. De la hauteur des cieux il ne regardait les hommes que comme des atomes avec qui il n'avait aucune ressemblance, quels qu'ils fussent. A peine MM. ses frères lui paraissaient-ils intermédiaires entre lui et le genre humain, quoiqu'on eût toujours affecté de les élever tous trois ensemble dans une égalité parfaite. L'esprit, la pénétration brillaient en lui de toutes parts. Jusque dans ses furies ses réponses étonnaient. Ses raisonnements tendaient toujours au juste et au profond, même dans ses emportements. Il se jouait des connaissances les plus abstraites. L'étendue et la vivacité de son esprit étaient prodigieuses, et l'empêchaient de s'appliquer à une seule chose à la fois, jusqu'à l'en rendre incapable. La nécessité de le laisser dessiner en étudiant, à quoi il avait beaucoup de goût et d'adresse, et sans quoi son étude était infructueuse, a peut-être beaucoup nui à sa taille.

Il était plutôt petit que grand, le visage long et brun, le

haut parfait, avec les plus beaux yeux du monde, un regard vif, touchant, frappant, admirable, assez ordinairement doux, toujours perçant, et une physionomie agréable, haute, fine, spirituelle jusqu'à inspirer de l'esprit. Le bas du visage assez pointu, et le nez long, élevé, mais point beau, n'allait pas si bien; des cheveux châtains si crépus et en telle quantité qu'ils bouffaient à l'excès; les lèvres et la bouche agréables quand il ne parlait point, mais quoique ses dents ne fussent pas vilaines, le râtelier supérieur s'avançait trop et emboîtait presque celui de dessous, ce qui en parlant et en riant faisait un effet désagréable. Il avait les plus belles jambes et les plus beaux pieds qu'après le roi j'aie jamais vus à personne, mais trop longues, aussi bien que ses cuisses, pour la proportion de son corps. Il sortit droit d'entre les mains des femmes. On s'aperçut de bonne heure que sa taille commençait à tourner. On employa aussitôt et longtemps le collier et la croix de fer, qu'il portait tant qu'il était dans son appartement, même devant le monde, et on n'oublia aucun des jeux et des exercices propres à le redresser. La nature demeura la plus forte. Il devint bossu, mais si particulièrement d'une épaule qu'il en fut enfin boiteux, non qu'il n'eût les cuisses et les jambes parfaitement égales, mais parce que, à mesure que cette épaule grossit, il n'y eut plus, des deux hanches jusqu'aux deux pieds, la même distance, et, au lieu d'être à plomb, il pencha d'un côté. Il n'en marchait ni moins aisément, ni moins longtemps, ni moins vite, ni moins volontiers, et il n'en aima pas moins la promenade à pied, et à monter à cheval, quoiqu'il y fût très mal. Ce qui doit surprendre, c'est qu'avec des yeux, tant d'esprit si élevé,

et parvenu à la vertu la plus extraordinaire et à la plus éminente et la plus solide piété, ce prince ne se vit jamais tel qu'il était pour sa taille, ou ne s'y accoutuma jamais. C'était une faiblesse qui mettait en garde contre les distractions et les indiscrétions, et qui donnait de la peine à ceux de ses gens qui dans son habillement et dans l'arrangement de ses cheveux masquaient ce défaut naturel le plus qu'il leur était possible, mais bien en garde de lui laisser sentir qu'ils aperçussent ce qui était si visible. Il en faut conclure qu'il n'est pas donné à l'homme d'être ici-bas exactement parfait.

Tant d'esprit, et une telle sorte d'esprit, joint à une telle vivacité, à une telle sensibilité, à de telles passions, et toutes si ardentes, n'étaient pas d'une éducation facile. Le duc de Beauvilliers, qui en sentait également les difficultés et les conséquences, s'y surpassa lui-même par son application, sa patience, la variété des remèdes. Peu aidé par les sous-gouverneurs, il se secourut de tout ce qu'il trouva sous sa main. Fénelon,[1] Fleury, sous-précepteur, qui a donné une si belle *Histoire de l'Église*, quelques gentilshommes de la manche,[2] Moreau, premier valet de chambre, fort au-dessus de son état sans se méconnaître, quelques rares valets de l'intérieur, le duc de Chevreuse, seul du dehors, tous mis en œuvre et tous en même esprit, travaillèrent chacun sous la direction du gouverneur, dont l'art, déployé dans un récit, ferait un juste ouvrage également

---

[1] Le duc de Saint-Simon n'est pas juste envers Fénelon en ne lui attribuant pas la principale part à l'éducation du duc de Bourgogne.

[2] Gentilshommes au service des enfants de France, auxquels il était interdit de les toucher autrement qu'*à la manche*.

curieux et instructif. Mais Dieu, qui est le maître des cœurs, et dont le divin esprit souffle où il veut, fit de ce prince un ouvrage de sa droite, et entre dix-huit et vingt ans il accomplit son œuvre. De cet abîme sortit un prince affable, doux, humain, modéré, patient, modeste, pénitent, et, autant et quelquefois au delà de ce que son état pouvait comporter, humble et austère pour soi. Tout appliqué à ses devoirs et les comprenant immenses, il ne pensa plus qu'à allier les devoirs de fils et de sujet avec ceux auxquels il se voyait destiné. La brièveté des jours faisait toute sa douleur. Il mit toute sa force et sa consolation dans la prière, et ses préservatifs en de pieuses lectures. Son goût pour les sciences abstraites, sa facilité à les pénétrer lui déroba d'abord un temps qu'il reconnut bientôt devoir à l'instruction des choses de son état, et à la bienséance d'un rang destiné à régner, et à tenir en attendant une cour.

L'apprentissage de la dévotion et l'appréhension de sa faiblesse pour les plaisirs le rendirent d'abord sauvage. La vigilance sur lui-même, à qui il ne passait rien et à qui il croyait devoir ne rien passer, le renferma dans son cabinet comme dans un asile impénétrable aux occasions. Que le monde est étrange ! Il l'eût abhorré dans son premier état, et il fut tenté de mépriser le second. Le prince le sentit, il le supporta, il attacha avec joie cette sorte d'opprobre à la croix de son Sauveur, pour se confondre soi-même dans l'amer souvenir de son orgueil passé. Ce qui lui fut de plus pénible, il le trouva dans les traits appesantis de sa plus intime famille. Le roi, avec sa dévotion et sa régularité d'écorce, vit bientôt avec un secret dépit un prince de

cet âge censurer, sans le vouloir, sa vie par la sienne, se refuser un bureau neuf pour donner aux pauvres le prix qui y était destiné, et le remercier modestement d'une dorure nouvelle dont on voulait rajeunir son petit appartement. On a vu combien il fut piqué de son refus trop obstiné de se trouver à un bal de Marly le jour des Rois.[1] Véritablement ce fut la faute d'un novice. Il devait ce respect, tranchons le mot, cette charitable condescendance, au roi son grand-père, de ne l'irriter pas par cet étrange contraste; mais au fond et en soi, c'était une action bien grande qui l'exposait à toutes les suites du dégoût de soi qu'il donnait au roi, et aux propos d'une cour dont le roi était l'idole, et qui tournait en ridicule une telle singularité.

Monseigneur ne lui était pas une épine moins aiguë; tout livré à la matière et à autrui, dont la politique, je dis longtemps avant les complots de Flandre, redoutait déjà ce jeune prince, n'en apercevait que l'écorce et la rudesse, et s'en aliénait comme d'un censeur. Madame la duchesse de Bourgogne, alarmée d'un époux si austère, n'oubliait rien pour lui adoucir les mœurs. Ses charmes, dont il était pénétré, la politique et les importunités effrénées des jeunes dames de sa suite déguisées en cent formes diverses, l'appât des plaisirs et des parties auxquels il n'était rien moins qu'insensible, tout était déployé chaque jour. Suivaient dans l'intérieur des cabinets les remontrances de la dévote fée et les traits piquants du roi, l'aliénation de Monseigneur grossièrement marquée, les préférences malignes de sa cour intérieure, et les siennes trop naturelles pour

[1] Ce refus était motivé par des scrupules religieux.

M. le duc de Berry, que son aîné, traité là en étranger qui pèse, voyait chéri et admiré avec applaudissement. Il faut une âme bien forte pour soutenir de telles épreuves, et tous les jours, sans en être ébranlé; il faut être puissamment soutenu de la main invisible quand tout appui se refuse au dehors et qu'un prince de ce rang se voit livré aux dégoûts des siens devant qui tout fléchit, et presque au mépris d'une cour qui n'était plus retenue, et qui avait une secrète frayeur de se trouver un jour sous ses lois. Cependant, rentré de plus en lui-même par le scrupule de déplaire au roi, de rebuter Monseigneur, de donner aux autres de l'éloignement de la vertu, l'écorce rude et dure peu à peu s'adoucit, mais sans intéresser la solidité du tronc. Il comprit enfin ce que c'est que quitter Dieu pour Dieu, et que la pratique fidèle des devoirs propres de l'état où Dieu a mis est la piété solide qui lui est la plus agréable. Il se mit donc à s'appliquer presque uniquement aux choses qui pouvaient l'instruire au gouvernement ; il se prêta plus au monde, il le fit même avec tant de grâce et un air si naturel, qu'on sentit bientôt sa raison de s'y être refusé, et sa peine à ne faire que s'y prêter, et le monde, qui se plaît tant à être aimé, commença à devenir réconciliable.

Il réussit fort au gré des troupes en sa première campagne en Flandre avec le maréchal de Boufflers. Il ne plut pas moins à la seconde, où il prit Brisach avec le maréchal de Tallard , il s'y montra partout fort librement, et fort au delà de ce que voulait Marcin, qui lui avait été donné pour son mentor. Il fallut lui cacher le projet de Landau pour le faire revenir à la cour, projet qui n'éclata qu'ensuite. Les tristes conjonctures des années suivantes

ne permirent pas de le renvoyer à la tête des armées. A la fin on y crut sa présence nécessaire pour les ranimer, et y rétablir la discipline perdue. Ce fut en 1708.

Tant de vertu trouva enfin sa récompense dès ce monde, et avec d'autant plus de pureté, que le prince, bien loin d'y contribuer, se tint encore fort en arrière. J'ai assez expliqué tout ce qui regarde cette précieuse révolution, pour que je me contente ici de la montrer, ainsi que les ministres, à la cour, aux pieds de ce prince devenu le dépositaire du cœur du roi, de son autorité dans les affaires et dans les grâces, et de ses soins pour le détail du gouvernement. Ce fut alors qu'il redoubla plus que jamais d'application aux choses du gouvernement, et à s'instruire de tout ce qui pouvait l'en rendre plus capable. Il bannit tout amusement de sciences pour partager son cabinet entre la prière, qu'il abrégea, et l'instruction, qu'il multiplia; et le dehors entre son assiduité auprès du roi, ses soins pour madame de Maintenon, la bienséance et son goût pour son épouse, et l'attention à tenir une cour et à s'y rendre accessible et aimable. Plus le roi l'éleva, plus il affecta de se tenir soumis en sa main, plus il lui montra de considération et de confiance, plus il y sut répondre par le sentiment, la sagesse, les connaissances, surtout par une modération éloignée de tout désir et de toute complaisance en soi-même, beaucoup moins de la plus légère présomption. Son secret et celui des autres fut toujours impénétrable chez lui.

Sa confiance en son confesseur n'allait pas jusqu'aux affaires. J'en ai rapporté deux exemples mémorables sur deux traits importants aux jésuites qu'ils attirèrent devant

le roi, contre lesquels il fut de toutes ses forces. On ne sait si celle qu'il aurait prise en M. de Cambrai aurait été plus étendue ; on n'en peut juger que par celle qu'il avait en M. de Chevreuse, et plus en M. de Beauvilliers qu'en qui que ce fût. On peut dire de ces deux beaux-frères qu'ils n'étaient qu'un cœur et qu'une âme, et que M. de Cambrai en était la vie et le mouvement ; leur abandon pour lui était sans bornes, leur commerce secret était continuel. Il était sans cesse consulté sur grandes et petites choses publiques, politiques, domestiques ; leur conscience de plus était entre ses mains ; le prince ne l'ignorait pas ; et je me suis toujours persuadé, sans néanmoins aucune notion autre que présomption, que le prince même le consultait par eux, et que c'était par eux que s'entretenait cette amitié, cette estime, cette confiance pour lui si haute et si connue. Il pouvait donc compter, et il comptait sûrement aussi parler et entendre tous les trois, quand il parlait ou écoutait l'un d'eux. Sa confiance néanmoins avait des degrés entre les deux beaux-frères ; s'il l'avait avec abandon pour quelqu'un, c'était certainement pour le duc de Beauvilliers. Toutefois il y avait des choses où le duc n'entamait pas son sentiment, par exemple beaucoup de celles de la cour de Rome, d'autres qui regardaient le cardinal de Noailles, quelques autres de goût et d'affection : c'est ce que j'ai vu de mes yeux et ouï de mes oreilles.

Je ne tenais à lui que par M. de Beauvilliers, et je ne crois pas faire un acte d'humilité de dire qu'en tous sens et tous genres j'étais sans aucune proportion avec lui. Néanmoins il a souvent concerté avec moi pour faire ou sonder, ou parler, ou inspirer, approcher, écarter de ce prince par

moi ; il a souvent pris ses mesures sur ce que je lui disais ; et plus d'une fois, lui rendant compte de mes tête-à-tête avec le prince, il m'a fait répéter de surprise des choses sur lesquelles il m'avouait que le prince ne s'était jamais tant ouvert avec lui, et d'autres qu'il ne lui avait jamais dites. Il est vrai que celles-là ont été rares, mais elles ont été, et ont été plus d'une fois. Ce n'est pas assurément que ce prince eût en moi plus de confiance. J'en serais si honteux, et pour lui et pour moi, que, s'il avait été capable d'une si lourde faute, je me garderais bien de la laisser sentir ; mais je m'étends sur ce détail, qui n'a pu être aperçu que de moi, pour rendre témoignage à cette vérité : que la confiance la plus entière de ce prince, et la plus fondée sur tout ce qui la peut établir et la rendre toujours durable, n'alla jamais jusqu'à l'abandon et à une transformation qui devient souvent le plus grand malheur des rois, des cours, des peuples, et des États mêmes.

Un volume ne décrirait pas suffisamment les divers tête-à-tête entre ce prince et moi. Quel amour du bien ! quel dépouillement de soi-même ! quelles recherches ! quels fruits ! quelle pureté d'objets ! oserai-je le dire, quel reflet de la Divinité dans cette âme candide, simple, forte, qui, autant qu'il est donné ici-bas, en avait conservé l'image ! On y sentait briller les traits d'une éducation également laborieuse et industrieuse, également savante, sage, chrétienne, et les réflexions d'un disciple lumineux, qui était né pour le commandement. Là s'éclipsaient les scrupules qui le dominaient en public. Il voulait savoir à qui il avait et à qui il aurait affaire ; il mettait au jeu le premier pour profiter d'un tête-à-tête sans fard et sans intérêt.

Mais que le tête-à-tête avait de vaste, et que les charmes qui s'y trouvaient étaient agités par la variété où le prince s'espaçait par art, et par entraînement de curiosité, et par la soif de savoir ! De l'un à l'autre il promenait son homme sur tant de matières, sur tant de choses, de gens et de faits, que qui n'aurait pas eu à la main de quoi le satisfaire en serait sorti bien malcontent de soi, et ne l'aurait pas laissé satisfait. La préparation était également imprévue et impossible. C'était dans ses impromptus que le prince cherchait à puiser des vérités qui ne pouvaient ainsi rien emprunter d'ailleurs, et à éprouver, sur des connaissances ainsi variées, quel fond il pouvait faire en ce genre sur le choix qu'il avait fait.

De cette façon, son homme, qui avait compté ordinairement sur une matière à traiter avec lui pour un quart d'heure, pour une demi-heure, y passait deux heures et plus, suivant que le temps laissait plus ou moins de liberté au prince. Il le ramenait toujours à la matière qu'il avait destinée de traiter en principal ; mais à travers les parenthèses qu'il présentait, et qu'il maniait en maître, et dont quelques-unes étaient assez souvent son principal objet. Là, nul verbiage, nul compliment, nulle louange, nulle cheville, aucune préface, aucun conte, pas la plus légère plaisanterie ; tout objet, tout dessein, tout serré, substantiel, au fait, au but, rien sans raison, sans cause, rien par amusement et par plaisir ; c'était là que la charité générale l'emportait sur la charité particulière, et que ce qui était sur le compte de chacun se discutait exactement ; c'était là que les plans, les arrangements, les changements, les choix se formaient, se mûrissaient, se découvraient,

souvent tout mâchés, sans le paraître, avec le duc de Beauvilliers, quelquefois avec lui et le duc de Chevreuse, qui néanmoins étaient tous deux ensemble très rarement avec lui. Quelquefois encore il y avait de la réserve pour tous les deux ou pour l'un ou l'autre, quoique rare pour M. de Beauvilliers ; mais en tout et partout un inviolable secret dans toute sa profondeur.

Avec tant et de si grandes parties, ce prince si admirable ne laissait pas de laisser voir un recoin d'homme, c'est-à-dire quelques défauts, et quelquefois même peu décents, et c'est ce que, avec tant de solide et de grand, on avait peine à comprendre, parce qu'on ne voulait pas se souvenir qu'il n'avait été que vices et que défauts, ni réfléchir sur le prodigieux changement, et ce qu'il avait dû coûter, qui en avait fait un prince déjà si proche de toute perfection qu'on s'étonnait, en le voyant de près, qu'il ne l'eût pas encore atteinte jusqu'à son comble. J'ai touché ailleurs quelques-uns de ces légers défauts, qui, malgré son âge, étaient encore des enfances, qui se corrigeaient assez tous les jours pour faire sainement augurer que bientôt elles disparaîtraient toutes. Un plus important, et que la réflexion et l'expérience auraient sûrement guéri, c'est qu'il était quelquefois des personnes, mais rarement, pour qui l'estime et l'amitié de goût, même assez familière, ne marchaient pas de compagnie. Ses scrupules, ses malaises, ses petitesses de dévotion diminuaient tous les jours, et tous les jours il croissait en quelque chose ; surtout il était bien guéri de l'opinion de préférer pour les choix la piété à tout autre talent, c'est-à-dire de faire un ministre, un ambassadeur, un gé-

néral plus par rapport à sa piété qu'à sa capacité et à son expérience ; il l'était encore sur le crédit à donner à la piété, persuadé qu'il était enfin que de fort honnêtes gens, et propres à beaucoup de choses, le peuvent être sans dévotion, et doivent cependant être mis en œuvre, et persuadé encore du danger de faire des hypocrites.

La comparaison qu'il faisait des pays d'états avec les autres lui avait donné la pensée de partager le royaume en parties, autant qu'il se pourrait, égales pour la richesse, de faire administrer chacune par ses états, de les simplifier tous extrêmement pour en bannir la cohue et le désordre, et d'un extrait aussi fort simplifié de tous ces états des provinces former quelquefois des états généraux du royaume. Je n'ose achever un grand mot, un mot d'un prince pénétré "qu'un roi est fait pour les sujets, et non les sujets pour lui," comme il ne se contraignit pas de le dire en public et jusque dans le salon de Marly, un mot enfin de père de la patrie, mais un mot qui hors de son règne, que Dieu n'a pas permis, serait le plus affreux blasphème. Pour en revenir aux états généraux, ce n'était pas qu'il leur crût aucune sorte de pouvoir. Il était trop instruit pour ignorer que ce corps, tout auguste que sa représentation le rende, n'est qu'un corps de plaignants, de remontrants, et quand il plaît au roi de le lui permettre, un corps de proposants. Mais ce prince, qui se serait plu dans le sein de sa nation rassemblée, croyait trouver des avantages infinis d'y être informé des maux et des remèdes par des députés qui connaîtraient les premiers par expérience, et de consulter les derniers avec ceux sur qui ils devaient porter. Mais dans ces états il n'en voulait connaître que trois, et laissait fer-

mement dans le troisième celui qui si nouvellement a paru vouloir s'en tirer.

À l'égard des rangs, des dignités et des charges, on a vu que les rangs étrangers, ou prétendus tels, n'étaient pas dans son goût et dans ses maximes, et on a vu ce qui en était pour la règle des rangs. Il n'était pas plus favorable aux dignités étrangères. Son dessein aussi n'était pas de multiplier les premières dignités du royaume. Il voulait néanmoins favoriser la première noblesse par des distinctions. Il sentait combien elles étaient impossibles et irritantes par naissance entre les vrais seigneurs, et il était choqué qu'il n'y eût ni distinction ni récompense à leur donner, que les premières et le comble de toutes. Il pensait donc, à l'exemple, mais non sur le modèle de l'Angleterre, à des digités moindres en tout que celles de ducs : les unes héréditaires et de divers degrés, avec leurs rangs et leurs distinctions propres ; les autres à vie sur le modèle, en leur manière, des ducs non vérifiés ou à brevet. Le militaire en aurait eu aussi, dans le même dessein et par la même raison, au-dessous des maréchaux de France. L'ordre de Saint-Louis aurait été beaucoup moins commun, et celui de Saint-Michel tiré de la boue où on l'a jeté, et remis en honneur pour rendre plus réservé celui de l'ordre du Saint-Esprit. Pour les charges, il ne comprenait pas comment le roi avait eu pour ses ministres la complaisance de laisser tomber les premières après les grandes de sa cour dans l'abjection où de l'une à l'autre toutes sont tombées. Le Dauphin aurait pris plaisir d'y être servi et environné par de véritables seigneurs, et il aurait illustré d'autres charges moindres, et ajouté quelques-unes de nouveau pour des personnes de

qualité moins distinguées. Ce tout ensemble, qui eût décoré sa cour et l'État, lui aurait fourni beaucoup plus de récompenses. Mais il n'aimait pas les perpétuelles, ni que la même charge, le même gouvernement devinssent comme patrimoine par l'habitude de passer toujours de père en fils. Son projet de libérer peu à peu toutes les charges de cour ou de guerre, pour en ôter à toujours la vénalité, n'était pas favorable aux brevets de retenue ni aux survivances, qui ne laissaient rien aux jeunes gens à prétendre ni à désirer.

Quant à la guerre, il ne pouvait goûter l'ordre du tableau que Louvois a introduit pour son autorité particulière, pour confondre qualité, mérite et néant, et pour rendre peuple tout ce qui sert. Ce prince regardait cette invention comme la destruction de l'émulation, par conséquent du désir de s'appliquer, d'apprendre et de faire, comme la cause de ces immenses promotions qui font des officiers généraux sans nombre, qu'on ne peut pour la plupart employer ni récompenser, et parmi lesquels on en trouve si peu qui aient de la capacité et du talent, ce qui remonte enfin jusqu'à ceux qu'il faut bien faire maréchaux de France, et entre ces derniers jusqu'aux généraux des armées, dont l'État éprouve les funestes suites, surtout depuis le commencement de ce siècle, parce que ceux qui ont précédé cet établissement n'étaient déjà plus, ou étaient hors d'état de servir.

Sa conversation était aimable, tant qu'il pouvait solide, et par goût, toujours mesurée à ceux avec qui il parlait. Il se délassait volontiers à la promenade, c'était là où il causait le plus. S'il s'y trouvait quelqu'un avec qui il pût

parler de science, c'était son plaisir, mais plaisir modeste, et seulement pour s'amuser et s'instruire en dissertant quelque peu, et en écoutant davantage. Mais ce qu'il y cherchait le plus c'était l'utile, des gens à faire parler sur la guerre et les places, sur la marine et le commerce, sur les cours et les pays étrangers, quelquefois sur des faits particuliers, mais publics, et sur des points d'histoire ou des guerres passées depuis longtemps. Ces promenades, qui l'instruisaient beaucoup, lui conciliaient les esprits, les cœurs, l'admiration, les plus grandes espérances. Il avait mis à la place des spectacles, qu'il s'était retranchés depuis fort longtemps, un petit jeu où les plus médiocres bourses pouvaient atteindre, pour pouvoir varier et partager l'honneur de jouer avec lui, et se rendre cependant visible à tout le monde. Il fut toujours sensible au plaisir de la table et de la chasse. Il se laissait aller à la dernière avec moins de scruple, mais il craignait son faible pour l'autre, et il y était d'excellente compagnie quand il s'y laissait aller.

Il connaissait le roi parfaitement, il le respectait, et sur la fin il l'aimait en fils, et lui faisait une cour attentive de sujet, mais qui sentait quel il était. Il cultivait madame de Maintenon avec les égards que leur situation demandait. Tant que Monseigneur vécut, il lui rendit tout ce qu'il devait avec soin. On y sentait la contrainte, encore plus avec mademoiselle Choin, et le malaise avec tout cet intérieur de Meudon. On en a tant expliqué les causes qu'on n'y reviendra pas ici. Le prince admirait, pour le moins autant que tout le monde, que Monseigneur, qui, tout matériel qu'il était, avait beaucoup de gloire, n'eût jamais pu s'accoutumer à madame de Maintenon,

ne la vit que par bienséance, et le moins encore qu'il pouvait, et toutefois eût aimé en mademoiselle Choin sa Maintenon autant que le roi avait la sienne, et ne lui asservit pas moins ses enfants que le roi les siens à madame de Maintenon. Il aimait les princes ses frères avec tendresse, et son épouse avec la plus grande passion. La douleur de sa perte pénétra ses plus intimes moelles. La piété y surnagea par les plus prodigieux efforts. Le sacrifice fut entier, mais il fut sanglant. Dans cette terrible affliction rien de bas, rien de petit, rien d'indécent. On voyait un homme hors de soi, qui s'extorquait une surface unie, et qui y succombait.

Les jours de cette affliction furent tôt abrégés. Il fut le même dans sa maladie. Il ne crut point en relever, il en raisonnait avec ses médecins dans cette opinion; il ne cacha pas sur quoi elle était fondée; on l'a dit il n'y a pas longtemps, et tout ce qu'il sentit depuis le premier jour jusqu'au dernier l'y confirma de plus en plus. Quelle épouvantable conviction de la fin de son épouse et de la sienne! mais, grand Dieu! quel spectacle vous donnâtes en lui, et que n'est-il permis encore d'en révéler des parties également secrètes, et si sublimes qu'il n'y a que vous qui les puissiez donner et en connaître tout le prix! quelle imitation de Jésus-Christ sur la croix! on ne dit pas seulement à l'égard de la mort et des souffrances, elle s'éleva bien au-dessus. Quelles tendres mais tranquilles vues! quel surcroît de détachement! quels vifs élans d'actions de grâces d'être préservé du sceptre et du compte qu'il en faut rendre! Quelle soumission, et combien parfaite! quel ardent amour de Dieu! quel perçant regard sur son

néant et ses péchés! quelle magnifique idée de l'infinie miséricorde! quelle religieuse et humble crainte! quelle tempérée confiance! quelle sage paix! quelles lectures! quelles prières continuelles! quel ardent désir des derniers sacrements! quel profond recueillement! quelle invincible patience! quelle douceur, quelle constante bonté pour tout ce qui l'approchait! quelle charité pure qui le pressait d'aller à Dieu! La France tomba enfin sous ce dernier châtiment; Dieu lui montra un prince qu'elle ne méritait pas. La terre n'en était pas digne, il était mûr déjà pour la bienheureuse éternité.

XII. MORT DE LOUIS XIV (1715).

Il ne faut pas aller plus loin sans expliquer la mécanique de l'appartement du roi, depuis qu'il ne sortait plus. Toute la cour se tenait tout le jour dans la galerie. Personne ne s'arrêtait dans l'antichambre la plus proche de sa chambre que les valets familiers, et la pharmacie, qui y faisaient chauffer ce qui était nécessaire; on y passait seulement, et vite, d'une porte à l'autre. Les entrées passaient dans les cabinets par la porte de glace qui y donnait de la galerie qui était toujours fermée, et qui ne s'ouvrait que lorsqu'on y grattait, et se refermait à l'instant. Les ministres et les secrétaires d'État y entraient aussi, et tous se tenaient dans le cabinet qui joignait la galerie. Les princes du sang, ni les princesses filles du roi n'entraient pas plus avant, à moins que le roi ne les demandât, ce qui n'arrivait guère. Le maréchal de Villeroy, le chancelier, les deux bâtards, M.

le duc d'Orléans, le père Tellier, le curé de la paroisse, quand Maréchal, Fagon et les premiers valets de chambre n'étaient pas dans la chambre, se tenaient dans le cabinet du conseil, qui est entre la chambre du roi et un autre cabinet où étaient les princes et princesses du sang, les entrées et les ministres.

M. le duc d'Orléans se mesurait fort à n'entrer dans la chambre qu'une fois ou deux le jour au plus, un instant, lorsque le duc de Tresmes[1] y entrait, et se présentait un autre instant une fois le jour sur la porte du cabinet du conseil dans la chambre, d'où le roi le pouvait voir de son lit. Le roi demandait quelquefois le chancelier, le maréchal de Villeroy, le père Tellier, rarement quelque ministre, M. du Maine souvent, peu le comte de Toulouse, point d'autres, ni même les cardinaux de Rohan et de Bissy, qui étaient souvent dans le cabinet où se tenaient les entrées. Quelquefois, lorsqu'il était seul avec madame de Maintenon, il faisait appeler le maréchal de Villeroy, ou le chancelier, ou tous les deux, et fort souvent le duc du Maine. Madame ni madame la duchesse de Berry n'allaient point dans ces cabinets, et ne voyaient presque jamais le roi dans cette maladie, et si elles y allaient, c'était par les antichambres, et elles ressortaient à l'instant.

Le samedi 24, la nuit ne fut guère plus mauvaise qu'à l'ordinaire, car elles l'étaient toujours. Mais sa jambe[2] parut considérablement plus mal, et lui fit plus de douleur. La messe à l'ordinaire, le dîner dans son lit, où les principaux courtisans sans entrée le virent ; conseil des finances en-

---

[1] Premier gentilhomme de la chambre.

[2] La jambe du roi était gangrenée.

suite, puis il travailla avec le chancelier seul. Succédèrent madame de Maintenon et les dames familières. Il soupa debout en robe de chambre, en présence des courtisans, pour la dernière fois. J'y observai qu'il ne put avaler que du liquide, et qu'il avait peine à être regardé. Il ne put achever, et dit aux courtisans qu'il les priait de passer, c'est-à-dire de sortir. Il se fit remettre au lit; on visita sa jambe, où il parut des marques noires. Il envoya chercher le père Tellier, et se confessa. La confusion se mit parmi la médecine. On avait tenté le lait et le quinquina à l'eau; on les supprima l'un et l'autre sans savoir que faire. Ils avouèrent qu'ils lui croyaient une fièvre lente depuis la Pentecôte, et s'excusaient de ne lui avoir rien fait sur ce qu'il ne voulait point de remèdes, et qu'ils ne le croyaient pas si mal eux-mêmes. Par ce que j'ai rapporté de ce qui s'était passé dès avant ce temps-là entre Maréchal et madame de Maintenon là-dessus, on voit ce qu'on en doit croire.

Le dimanche 25 août, fête de Saint-Louis, la nuit fut bien plus mauvaise. On ne fit plus mystère du danger, et tout de suite grand et imminent. Néanmoins, il voulut expressément qu'il ne fût rien changé à l'ordre accoutumé de cette journée, c'est-à-dire que les tambours et les hautbois, qui s'étaient rendus sous ces fenêtres, lui donnassent, dès qu'il fut éveillé, leur musique ordinaire, et que les vingt-quatre violons jouassent de même dans son antichambre pendant son dîner. Il fut ensuite en particulier avec madame de Maintenon, le chancelier et un peu le duc du Maine. Il avait eu la veille du papier et de l'encre pendant son travail tête à tête avec le chancelier; il en eut encore ce jour-ci, madame de Maintenon présente, et c'est l'un des deux que

le chancelier écrivit sous lui son codicille. Madame de Maintenon et M. du Maine, qui pensaient sans cesse à soi, ne trouvèrent pas que le roi eût assez fait pour lui par son testament ; ils y voulurent remédier par un codicille, qui montra également l'énorme abus qu'ils firent de la faiblesse du roi dans cette extrémité, et jusqu'où l'excès de l'ambition peut porter un homme. Par ce codicille le roi soumettait toute la maison civile et militaire du roi au duc du Maine immédiatement et sans réserve, et sous ses ordres au maréchal de Villeroy, qui, par cette disposition, devenaient les maîtres uniques de la personne et du lieu de la demeure du roi, de Paris, par les deux régiments des gardes et les deux compagnies des mousquetaires ; de toute la garde intérieure et extérieure ; de tout le service, chambre, garde-robe, chapelle, bouche, écuries ; tellement que le régent n'y avait plus l'ombre même de la plus légère autorité, et se trouvait à leur merci, et en état continuel d'être arrêté, et pis, toutes les fois qu'il aurait plu au duc du Maine.

Peu après que le chancelier fut sorti de chez le roi, madame de Maintenon, qui y était restée, y manda les dames familières, et la musique y arriva à sept heures du soir. Cependant le roi s'était endormi pendant la conversation des dames. Il se réveilla la tête embarrassée, ce qui les effraya et leur fit appeler les médecins. Ils trouvèrent le pouls si mauvais, qu'ils ne balancèrent pas à proposer au roi, qui revenait cependant de son absence, de ne pas différer à recevoir les sacrements. On envoya quérir le père Tellier et avertir le cardinal de Rohan, qui était chez lui en compagnie, et qui ne songeait à rien moins, et cependant on renvoya la musique qui avait déjà préparé ses livres et ses instruments, et les dames familières sortirent.

En un quart d'heure, depuis le renvoi de la musique et des dames, tout fut fait. Le père Tellier confessa le roi, tandis que le cardinal de Rohan fut prendre le saint sacrement à la chapelle, et qu'il envoya chercher le curé et les saintes huiles. Deux aumôniers du roi, mandés par le cardinal, accoururent, et sept ou huit flambeaux portés par des garçons bleus du château, deux laquais de Fagon et un de madame de Maintenon. Ce très petit accompagnement monta chez le roi par le petit escalier de ses cabinets, à travers lesquels le cardinal arriva dans sa chambre. Le père Tellier, madame de Maintenon et une douzaine d'entrées, maîtres ou valets, y reçurent ou y suivirent le saint sacrement. Le cardinal dit deux mots au roi sur cette grande et dernière action, pendant laquelle le roi parut très-ferme, mais très pénétré de ce qu'il faisait. Dès qu'il eut reçu Notre-Seigneur et les saintes huiles, tout ce qui était dans la chambre sortit devant et après la saint sacrement; il n'y demeura que madame de Maintenon et le chancelier. Tout aussitôt, et cet aussitôt fut un peu étrange, on apporta sur le lit une espèce de livre ou de petite table; le chancelier lui présenta le codicille, à la fin duquel il écrivit quatre ou cinq lignes de sa main, et il le rendit après au chancelier.

Le roi demanda à boire, puis appela le maréchal de Villeroy, qui, avec très peu des plus marqués, était dans la porte de la chambre au cabinet du conseil, et lui parla seul près d'un quart d'heure. Il envoya chercher M. le duc d'Orléans, à qui il parla seul aussi un peu plus qu'il n'avait fait au maréchal de Villeroy. Il lui témoigna beaucoup d'estime, d'amitié, de confiance; mais ce qui est terrible, avec Jésus-Christ sur les lèvres encore qu'il venait de re-

cevoir, il l'assura qu'il ne trouverait rien dans son testament dont il ne dût être content, puis lui recommanda l'État et la personne du roi futur. Entre sa communion et l'extrême-onction et cette conversation, il n'y eut pas une demi-heure; il ne pouvait avoir oublié les étranges dispositions qu'on lui avait arrachées avec tant de peine, et il venait de retoucher dans l'entre-deux son codicille si fraîchement fait, qui mettait le couteau dans la gorge à M. le duc d'Orléans, en en livrant le manche en plein au duc du Maine. Le rare est que le bruit de ce particulier, le premier que le roi eût encore eu avec M. le duc d'Orléans, fit courir le bruit qu'il venait d'être déclaré régent.

Dès qu'il se fut retiré, le duc du Maine, qui était dans le cabinet, fut appelé. Le roi lui parla plus d'un quart d'heure, puis fit appeler le comte de Toulouse, qui était aussi dans le cabinet, lequel fut un autre quart d'heure en tiers avec le roi et le duc du Maine. Il n'y avait que peu de valets des plus nécessaires dans la chambre avec madame de Maintenon. Elle ne s'approcha point tant que le roi parla à M. le duc d'Orléans. Pendant tout ce temps-là, les trois bâtards du roi, les deux fils de madame la Duchesse et le prince de Conti avaient eu le temps d'arriver dans le cabinet. Après que le roi eut fini avec M. le duc du Maine et le comte de Toulouse, il fit appeler les princes du sang, qu'il avait aperçus sur la porte du cabinet, dans sa chambre, et ne leur dit que peu de chose ensemble, et point en particulier ni bas. Les médecins s'avancèrent presque en même temps pour panser sa jambe. Les princes sortirent, il ne demeura que le pur nécessaire et madame de Maintenon. Tandis que tout cela se passait, le chancelier prit à

part M. le duc d'Orléans dans le cabinet du conseil, et lui montra le codicille. Le roi, pansé sut que les princesses étaient dans le cabinet; il les fit appeler, leur dit deux mots tout haut, et prenant occasion de leurs larmes, les pria de s'en aller, parce qu'il voulait reposer. Elles sorties avec le peu qui était entré, le rideau du lit fut un peu tiré, et madame de Maintenon passa dans les arrière-cabinets.

Le lundi 26 août, la nuit ne fut pas meilleure. Il fut pansé, puis entendit la messe. Il y avait le pur nécessaire dans la chambre, qui sortit après la messe. Le roi fit demeurer les cardinaux de Rohan et de Bissy. Madame de Maintenon resta aussi, comme elle demeurait toujours, et avec elle le maréchal de Villeroy, le père Tellier et le chancelier. Il appela les deux cardinaux, protesta qu'il mourait dans la foi et la soumission à l'Église, puis ajouta en les regardant qu'il était fâché de laisser les affaires de l'Église en l'état où elles étaient, qu'il y était parfaitement ignorant; qu'ils savaient, et qu'il les en attestait, qu'il n'y avait rien fait que ce qu'ils avaient voulu; qu'il y avait fait tout ce qu'ils avaient voulu; que c'était donc à eux à répondre devant Dieu pour lui de tout ce qui s'y était fait, et du trop ou du trop peu; qu'il protestait de nouveau qu'il les en chargeait devant Dieu, et qu'il en avait la conscience nette, comme un ignorant qui s'était abandonné absolument à eux dans toute la suite de l'affaire. Quel affreux coup de tonnerre! mais les deux cardinaux n'étaient pas pour s'en épouvanter, leur calme était à toute épreuve. Leur réponse ne fut que sécurité et louanges; et le roi à répéter que, dans son ignorance, il avait cru ne pouvoir mieux faire pour sa conscience que de se laisser conduire en toute confiance

par eux, par quoi il était déchargé devant Dieu sur eux. Il ajouta que, pour le cardinal de Noailles, Dieu lui était témoin qu'il ne le haïssait point, et qu'il avait toujours été fâché de ce qu'il avait cru devoir faire contre lui. A ces dernières paroles, Blouin, Fagon, tout malade et tout courtisan qu'il était, et Maréchal, qui était en vue et assez près du roi, se regardèrent et se demandèrent entre haut et bas si on laisserait mourir le roi sans voir son archevêque, sans marquer par là réconciliation et pardon, que c'était un scandale nécessaire à lever. Le roi, qui les entendit, reprit la parole aussitôt, et déclara que non-seulement il ne s'y sentait point de répugnance, mais qu'il le désirait.

Ce mot interdit les deux courtisans bien plus que la citation que le roi venait de leur faire devant Dieu à sa décharge. Madame de Maintenon en fut effrayée, le père Tellier en trembla. Un retour de confiance dans le roi, un autre de générosité et de vérité dans le pasteur, les intimidèrent. Ils redoutèrent les moments où le respect et la crainte tombent si loin devant des considérations plus pressantes. Le silence régnait dans ce terrible embarras. Le roi le rompit pour ordonner au chancelier d'envoyer sur-le-champ chercher le cardinal de Noailles, si ces messieurs, en regardant les cardinaux de Rohan et de Bissy, jugeaient qu'il n'y eût point d'inconvénient. Tous deux se recueillirent, puis s'éloignèrent jusque vers la fenêtre, avec le père Tellier, le chancelier et madame de Maintenon. Tellier cria tout bas et fut appuyé de Bissy. Madame de Maintenon trouva la chose dangereuse; Rohan, plus doux ou plus politique sur le futur, ne dit rien; le chancelier non plus. La résolution enfin fut de finir la scène comme

ils l'avaient commencée et conduite jusqu'alors, en trompant le roi et se jouant de lui. Ils s'en rapprochèrent et lui firent entendre, avec force louanges, qu'il ne fallait pas exposer la bonne cause au triomphe de ses ennemis, et à ce qu'ils sauraient tirer d'une démarche qui ne partait que de la bonne volonté du roi et d'un excès de délicatesse de conscience; qu'ainsi ils approuvaient bien que le cardinal de Noailles eût l'honneur de le voir, mais à condition qu'il accepterait la constitution, et qu'il en donnerait sa parole. Le roi encore en cela se soumit à leur avis, mais sans raisonner, et dans le moment le chancelier écrivit conformément, et dépêcha au cardinal de Noailles.

Dès que le roi eut consenti, les deux cardinaux le flattèrent de la grande œuvre qu'il allait opérer (tant leur frayeur fut grande qu'il ne revînt à le vouloir voir sans condition, dont le piége était si misérable et si aisé à découvrir), ou en ramenant le cardinal de Noailles, ou en manifestant par son refus et son opiniâtreté invincible à troubler l'Église, et son ingratitude consommée pour un roi à qui il devait tout, et qui lui tendait ses bras mourants. Le dernier arriva. Le cardinal de Noailles fut pénétré de douleur de ce dernier comble de l'artifice. Il avait tort ou raison devant tout parti sur l'affaire de la constitution; mais, quoi qu'il en fût, l'événement de la mort instante du roi n'opérait rien sur la vérité de cette matière, ni ne pouvait opérer par conséquent aucun changement d'opinion. Rien de plus touchant que la conjoncture, mais rien de plus étranger à la question, rien aussi de plus odieux que ce piège, et par rapport au roi, de l'état duquel ils achevèrent d'abuser si indignement, et par rapport au cardinal de

Noailles, qu'ils voulurent jouer ou noircir si grossièrement. Ce trait énorme émut tout le public contre eux, avec d'autant plus de violence, que l'extrémité du roi rendit la liberté que sa terreur avait si longtemps retenue captive. Mais quand on en sut le détail, et l'apostrophe du roi aux deux cardinaux sur le compte qu'ils auraient à rendre pour lui de tout ce qu'il avait fait sur la constitution, et le détail de ce qui là même s'était passé, tout de suite sur le cardinal de Noailles, l'indignation générale rompit les digues et ne se contraignit plus ; personne au contraire qui blâmât le cardinal de Noailles, dont la réponse au chancelier fut en peu de mots un chef-d'œuvre de religion, de douleur et de sagesse.

Ce même lundi, 26 août, après que les deux cardinaux furent sortis, le roi dîna dans son lit en présence de ce qui avait les entrées. Il les fit approcher comme on desservait, et leur dit ces paroles qui furent à l'heure même recueillies : « Messieurs, je vous demande pardon du mauvais exemple que je vous ai donné. J'ai bien à vous remercier de la manière dont vous m'avez servi, et de l'attachement et de la fidélité que vous m'avez toujours marqués. Je suis bien fâché de n'avoir pas fait pour vous ce que j'aurais bien voulu faire. Les mauvais temps en sont cause. Je vous demande pour mon petit-fils la même application et la même fidélité que vous avez eue pour moi. C'est un enfant qui pourra essuyer bien des traverses. Que votre exemple en soit un pour tous mes autres sujets. Suivez les ordres que mon neveu vous donnera. Il va gouverner le royaume. J'espère qu'il le fera bien ; j'espère aussi que vous contribuerez tous à l'union, et que si quelqu'un s'en écartait, vous aideriez à le ramener. Je sens que je m'attendris, et

que je vous attendris aussi, je vous en demande pardon. Adieu, messieurs, je compte que vous vous souviendrez quelquefois de moi."

Un peu après que tout le monde fut sorti, le roi demanda le maréchal de Villeroy, et lui dit ces mêmes paroles, qu'il retint bien, et qu'il a depuis rendues : " Monsieur le maréchal, je vous donne une nouvelle marque de mon amitié et de ma confiance en mourant. Je vous fais gouverneur du Dauphin, qui est l'emploi le plus important que je puisse donner. Vous saurez par ce qui est dans mon testament ce que vous aurez à faire à l'égard du duc du Maine. Je ne doute pas que vous ne me serviez après ma mort avec la même fidélité que vous l'avez fait pendant ma vie. J'espère que mon neveu vivra avec vous avec la considération et la confiance qu'il doit avoir pour un homme que j'ai toujours aimé. Adieu, monsieur le maréchal, j'espère que vous vous souviendrez de moi."

Le roi, après quelques intervalles, fit appeler M. le Duc et M. le prince de Conti, qui étaient dans les cabinets ; et sans les faire trop approcher, il leur recommanda l'union désirable entre les princes, et de ne pas suivre les exemples domestiques sur les troubles et les guerres. Il ne leur en dit pas davantage ; puis, entendant des femmes dans le cabinet, il comprit bien qui elles étaient, et tout de suite leur manda d'entrer. C'étaient madame la duchesse de Berry, Madame, madame la duchesse d'Orléans, et les princesses du sang qui criaient, et à qui le roi dit qu'il ne fallait point crier ainsi. Il leur fit des amitiés courtes, distingua Madame, et finit par exhorter madame la duchesse d'Orléans et madame la Duchesse de se raccommoder. Tout cela fut

court, et il les congédia. Elles se retirèrent par les cabinets pleurant et criant fort, ce qui fit croire au dehors, parce que les fenêtres du cabinet étaient ouvertes, que le roi était mort, dont le bruit alla à Paris et jusque dans les provinces.

Quelque temps après il manda à la duchesse de Ventadour de lui amener le Dauphin. Il le fit approcher et lui dit ces paroles devant madame de Maintenon et le très peu des plus intimement privilégiés ou valets nécessaires qui les recueillirent : "Mon enfant, vous allez être un grand roi ; ne m'imitez pas dans le goût que j'ai eu pour les bâtiments, ni dans celui que j'ai eu pour la guerre ; tâchez, au contraire, d'avoir la paix avec vos voisins. Rendez à Dieu ce que vous lui devez, reconnaissez les obligations que vous lui avez, faites-le honorer par vos sujets. Suivez toujours les bons conseils, tâchez de soulager vos peuples, ce que je suis assez malheureux pour n'avoir pu faire. N'oubliez point la reconnaissance que vous devez à madame de Ventadour. Madame," s'adressant à elle, "que je l'embrasse," et en l'embrassant lui dit : "Mon cher enfant, je vous donne ma bénédiction de tout mon cœur." Comme on eut ôté le petit prince de dessus le lit du roi, il le redemanda, l'embrassa de nouveau, et levant les mains et les yeux au ciel, le bénit encore. Ce spectacle fut extrêmement touchant ; la duchesse de Ventadour se hâta d'emporter le Dauphin et de le ramener dans son appartement.

Après une courte pause, le roi fit appeler le duc du Maine et le comte de Toulouse, fit sortir tout ce peu qui était dans sa chambre et fermer les portes. Ce particulier dura assez longtemps. Les choses remises dans leur ordre

accoutumé, quand il eut fait avec eux, il envoya chercher M. le duc d'Orléans, qui était chez lui. Il lui parla fort peu de temps et le rapella comme il sortait pour lui dire encore quelque chose qui fut fort court. Ce fut là qu'il lui ordonna de faire conduire, dès qu'il serait mort, le roi futur à Vincennes, dont l'air est bon, jusqu'à ce que toutes les cérémonies fussent finies à Versailles et le château bien nettoyé après, avant de le ramener à Versailles, où il destinait son séjour.

Le mardi 27 août personne n'entra dans la chambre du roi que le père Tellier, madame de Maintenon, et pour la messe seulement le cardinal de Rohan et les deux aumôniers de quartier. Sur les deux heures, il envoya chercher le chancelier, et, seul avec lui et madame de Maintenon, lui fit ouvrir deux cassettes pleines de papiers, dont il fit brûler beaucoup, et lui donna ses ordres pour ce qu'il voulut qu'il fît des autres. Sur les six heures du soir, il manda encore le chanchelier.

Sur le soir il fit appeler le père Tellier, et presque aussitôt après qu'il lui eut parlé, il envoya chercher Pontchartrain, et lui ordonna d'expédier, aussitôt qu'il serait mort, un ordre pour faire porter son cœur dans l'église de la maison professe des jésuites à Paris, et l'y faire placer vis-à-vis celui du roi son père et de la même manière.

Quelque temps après, il dit à madame de Maintenon qu'il avait toujours ouï dire qu'il était difficile de se résoudre à la mort ; que pour lui, qui se trouvait sur le point de ce moment si redoutable aux hommes, il ne trouvait pas que cette résolution fût si pénible à prendre. Elle lui répondit qu'elle l'était beaucoup quand on avait de

l'attachement aux créatures, de la haine dans le cœur, des restitutions à faire. "Ah! reprit le roi, pour des restitutions à faire, je n'en dois à personne comme particulier; mais pour celles que je dois au royaume, j'espère en la miséricorde de Dieu." La nuit qui suivit fut fort agitée. On lui voyait à tous moments joindre les mains, et on l'entendait dire les prières qu'il avait accoutumé en santé, et se frapper la poitrine au *Confiteor*.[1]

Le mercredi 28 août, il fit le matin une amitié à madame de Maintenon qui ne lui plut guère, et à laquelle elle ne répondit pas un mot. Il lui dit que ce qui le consolait de la quitter était l'espérance, à l'âge où elle était, qu'ils se rejoindraient bientôt. Sur les sept heures du matin, il fit appeler le père Tellier, et comme il lui parlait de Dieu, il vit dans le miroir de sa cheminée deux garçons de sa chambre assis au pied de son lit qui pleuraient. Il leur dit: "Pourquoi pleurez-vous? est-ce que vous m'avez cru immortel? Pour moi, je n'ai point cru l'être, et vous avez dû, à l'âge où je suis, vous préparer à me perdre."

Madame de Maintenon venait de sortir de chez le roi, ses coiffes baissées, menée par le maréchal de Villeroy par devant chez elle sans y entrer, jusqu'au bas du grand degré, où elle leva ses coiffes. Elle embrassa le maréchal d'un œil fort sec en lui disant: "Adieu, monsieur le maréchal!" monta dans un carrosse du roi qui la servait toujours, dans lequel madame de Quailus l'attendait seule, et s'en alla à Saint-Cyr, suivie de son carrosse, où étaient ses femmes. Le soir le duc du Maine fit chez lui une gorge chaude fort

---

[1] La confession des péchés.

plaisante de l'aventure de Fagon avec le Brun.[1] On reviendra ailleurs à parler de sa conduite, et de celle de madame de Maintenon et du père Tellier en ces derniers jours de la vie du roi. Sur un bouillon qu'on lui proposa de prendre, il répondit qu'il ne fallait pas lui parler comme à un autre homme; que ce n'était pas un bouillon qu'il lui fallait, mais son confesseur, et il le fit appeler. Un jour qu'il revenait d'une perte de connaissance, il demanda l'absolution générale de ses péchés au père Tellier, qui lui demanda s'il souffrait beaucoup: "Eh! non, répondit le roi, c'est ce qui me fâche, je voudrais souffrir davantage pour l'expiation de mes péchés."

Le jeudi 29 août, dont la nuit et le jour précédents avaient été si mauvais, on laissa l'entrée de la chambre plus libre aux grands officiers, qui en avaient toujours été exclus. Il n'y avait point eu de messe la veille et on ne comptait plus qu'il y en eût. Le duc de Charost, capitaine des gardes, qui s'était aussi glissé dans la chambre, le trouva mauvais avec raison, et fit demander au roi par un des valets familiers s'il ne serait pas bien aise de l'entendre. Le roi dit qu'il le désirait; sur quoi on alla quérir les gens et les choses nécessaires, et on continua les jours suivants. Le matin de ce jeudi, il parut plus de force, et quelque rayon de mieux qui fut incontinent grossi, et dont le bruit courut de tous côtés. Le roi mangea même deux petits biscuits dans un peu de vin d'Alicante avec une sorte d'appétit. J'allai ce jour-là sur les deux heures après midi chez M. le duc d'Orléans, dans les appartements duquel la

[1] Fagon, médecin du roi; le Brun, charlatan qui avait offert un remède, dont on s'était servi.

foule était au point depuis huit jours, et à toute heure, qu'exactement parlant, une épingle n'y serait pas tombée à terre. Je n'y trouvai qui que ce soit. Dès qu'il me vit, il se mit à rire et à me dire que j'étais le premier homme qu'il eût encore vu chez lui de la journée, qui jusqu'au soir fut entièrement déserte chez lui. Voilà le monde.

Le soir fort tard ne répondit pas à l'applaudissement qu'on avait voulu donner à la journée, pendant laquelle le roi avait dit au curé de Versailles, qui avait profité de la liberté d'entrer, qu'il n'était pas question de sa vie, sur ce qu'il lui disait que tout était en prières pour la demander, mais de son salut, pour lequel il fallait bien prier. Il lui échappa ce même jour, en donnant des ordres, d'appeler le Dauphin le jeune roi. Il vit un mouvement dans ce qui était autour de lui. "Eh! pourquoi? leur dit-il, cela ne me fait aucune peine." Sa tête parut embarrassée; il dit lui-même qu'il se sentait fort mal. Vers onze heures du soir sa jambe fut visitée. La gangrène se trouva dans tout le pied, dans le genou, et la cuisse fort enflée. Il s'évanouit pendant cet examen. Il s'était aperçu avec peine de l'absence de madame de Maintenon, qui ne comptait plus revenir. Il la demanda plusieurs fois dans la journée; on ne lui put cacher son départ. Il l'envoya chercher à Saint-Cyr, elle revint le soir.

Le vendredi 30 août, la journée fut aussi fâcheuse qu'avait été la nuit, un grand assoupissement, et dans les intervalles la tête embarrassée. Il prit de temps en temps un peu de gelée et de l'eau pure, ne pouvant plus souffrir le vin. Il n'y eut dans sa chambre que les valets les plus indispensables pour le service, et la médecine, madame de

Maintenon et quelques rares apparitions du père Tellier, que Bloin ou Maréchal envoyaient chercher. Il se tenait peu même dans les cabinets, non plus que M. du Maine. Le roi revenait aisément à la piété quand madame de Maintenon ou le père Tellier trouvaient les moments où sa tête était moins embarrassée; mais ils étaient rares et courts. Sur les cinq heures du soir, madame de Maintenon passa chez elle, distribua ce qu'elle avait de meubles dans son appartement à son domestique, et s'en alla à Saint-Cyr pour n'en sortir jamais.

Le samedi 31 août, la nuit et la journée furent détestables. Il n'y eut que de rares et de courts instants de connaissance. La gangrène avait gagné le genou et toute la cuisse. On lui donna du remède du feu abbé Aignan, que la duchesse du Maine avait envoyé proposer, qui était un excellent remède pour la petite vérole. Les médecins consentaient à tout, parce qu'il n'y avait plus d'espérance. Vers onze heures du soir on le trouva si mal qu'on lui dit les prières des agonisants. L'appareil le rappela à lui. Il récita les prières d'une voix si forte, qu'elle se faisait entendre à travers celle du grand nombre d'ecclésiastiques et de tout ce qui était entré. À la fin des prières, il reconnut le cardinal de Rohan, et lui dit: "Ce sont là les dernières grâces de l'Église." Ce fut le dernier homme à qui il parla. Il répéta plusieurs fois: "*Nunc et in horâ mortis*,"[1] puis dit: "Ô mon Dieu, venez à mon aide, hâtez-vous de me secourir!" Ce furent ses dernières paroles. Toute la nuit fut sans connaissance, et une longue agonie, qui finit le dimanche 1er septembre 1715, à huit heures un quart du matin, trois jours

[1] Maintenant, et à l'heure de la mort.

avant qu'il eût soixante-dix-sept ans accomplis, dans la soixante-douzième année de son règne.

Il s'était marié à vingt-deux ans, en signant la fameuse paix des Pyrénées en 1660. Il en avait vingt-trois quand la mort délivra la France du cardinal Mazarin, et vingt-sept lorsqu'il perdit la reine sa mère en 1666. Il devint veuf à quarante-quatre ans, en 1683, perdit Monsieur à soixante-trois ans, en 1701, et survécut tous ses fils et petits-fils, excepté son successeur, le roi d'Espagne et les enfants de ce prince. L'Europe ne vit jamais un si long règne, ni la France un roi si âgé.

XIII. COUP D'ŒIL RAPIDE SUR LE RÈGNE ENTIER DE LOUIS XIV.

Il ne faut point parler ici des premières années de Louis XIV. Roi presque en naissant, étouffé par la politique d'une mère qui voulait gouverner, plus encore par le vif intérêt d'un pernicieux ministre, qui hasarda mille fois l'État pour son unique grandeur, et asservi sous ce joug tant que vécut ce premier ministre, c'est autant de retranché sur le règne de ce monarque. Toutefois il pointait sous ce joug. Il sentit l'amour, il comprenait l'oisiveté comme l'ennemie de la gloire; il avait essayé de faibles parties de main vers l'un et vers l'autre; il eut assez de sentiment pour se croire délivré à la mort de Mazarin, s'il n'eut pas assez de force pour se délivrer plus tôt. C'est même un des beaux endroits de sa vie, et dont le fruit a été du moins de prendre cette maxime, que rien n'a pu ébranler

depuis, d'abhorrer tout premier ministre, et non moins tout ecclésiastique dans son conseil. Il en prit dès lors un autre, mais qu'il ne put soutenir avec la même fermeté, parce qu'il ne s'aperçut presque pas dans l'effet qu'elle lui échappât sans cesse, ce fut de gouverner par lui-même, qui fut la chose dont il se piqua le plus, dont on le loua et le flatta davantage, et qu'il exécuta le moins.

Né avec un esprit au-dessous du médiocre, mais un esprit capable de se former, de se limer, de se raffiner, d'emprunter d'autrui sans imitation et sans gêne, il profita infiniment d'avoir toute sa vie vécu avec les personnes du monde qui toutes en avaient le plus, et des plus différentes sortes, en hommes et en femmes de tout âge, de tout genre et de tous personnages.

S'il faut parler ainsi d'un roi de vingt-trois ans, sa première entrée dans le monde fut heureuse en esprits distingués de toute espèce. Ses ministres, au dedans et au dehors, étaient alors les plus forts de l'Europe, ses généraux les plus grands, leurs seconds les meilleurs, et qui sont devenus des capitaines en leur école, et leurs noms, aux uns et aux autres, ont passé comme tels à la postérité d'un consentement unanime. Les mouvements dont l'État avait été si furieusement agité au dedans et au dehors, depuis la mort de Louis XIII, avaient formé une quantité d'hommes qui composaient une cour d'habiles et d'illustres personnages et de courtisans raffinés.

La maison de la comtesse de Soissons, qui, comme surintendante de la maison de la reine, logeait à Paris aux Tuileries, où était la cour, et qui y régnait par un reste de la splendeur du feu cardinal Mazarin, son oncle, et plus encore

par son esprit et par son adresse, en était devenue le centre, mais fort choisi. C'était où se rendait tous les jours ce qu'il y avait de plus distingué en hommes et en femmes, qui rendaient cette maison le centre de la galanterie de la cour et des intrigues et des menées de l'ambition, parmi lesquelles la parenté influait beaucoup, autant comptée, prisée et respectée alors qu'elle est maintenant oubliée. Ce fut dans cet important et brillant tourbillon que le roi se jeta d'abord, et où il prit cet air de politesse et de galanterie qu'il a toujours conservé toute sa vie, et qu'il a si bien su allier avec la décence et la majesté. On peut dire qu'il était fait pour elle, et qu'au milieu de tous les autres hommes, sa taille, son port, ses grâces, sa beauté et sa grande mine, jusqu'au son de sa voix et à l'adresse et la grâce naturelle et majestueuse de toute sa personne, le faisaient distinguer jusqu'à sa mort comme le roi des abeilles, et que, s'il ne fût né que particulier, il aurait eu également le talent des fêtes, des plaisirs, de la galanterie et de faire les plus grands désordres d'amour.

Les intrigues et les aventures que, tout roi qu'il était, il essuya dans ce tourbillon de la comtesse de Soissons, lui firent des impressions qui devinrent funestes, pour avoir été plus fortes que lui. L'esprit, la noblesse de sentiments, se sentir, se respecter, avoir le cœur haut, être instruit, tout cela lui devint suspect et bientôt haïssable. Plus il avança en âge, plus il se confirma dans cette aversion. Il la poussa jusque dans ses généraux et dans ses ministres, laquelle, dans eux, ne fut contre-balancée que par le besoin, comme on le verra dans la suite. Il voulait régner par lui-même. Sa jalousie là-dessus alla sans cesse jusqu'à

la faiblesse. Il régna en effet dans le petit ; dans le grand, il ne put y atteindre ; et jusque dans le petit il fut souvent gouverné. Son premier saisissement des rênes de l'empire fut marqué au coin d'une extrême dureté et d'une extrême duperie. Fouquet fut le malheureux sur qui éclata la première ; Colbert fut le ministre de l'autre, en saisissant seul toute l'autorité des finances, et lui faisant accroire qu'elle passait tout entre ses mains par les signatures dont il l'accabla à la place de celles que faisait le surintendant, dont Colbert supprima la charge, à laquelle il ne pouvait aspirer.

Il faut encore le dire : l'esprit du roi était au-dessous du médiocre, mais très capable de se former. Il aima la gloire, il voulut l'ordre et la règle ; il était né sage, modéré, secret, maître de ses mouvements et de sa langue. Le croira-t-on ? il était né bon et juste, et Dieu lui avait donné assez pour être un bon roi, et peut-être même un assez grand roi. Tout le mal lui vint d'ailleurs. Sa première éducation fut tellement abandonnée, que personne n'osait approcher de son appartement. On lui a souvent ouï parler de ces temps avec amertume, jusque-là qu'il racontait qu'on le trouva un soir tombé dans le bassin du jardin du Palais-Royal, à Paris, où la cour demeurait alors.

Dans la suite, sa dépendance fut extrême. À peine lui apprit-on à lire et à écrire, et il demeura tellement ignorant, que les choses les plus connues d'histoire, d'événements, de fortune, de conduite, de naissance, de lois, il n'en sut jamais un mot. Il tomba, par ce défaut, et quelquefois en public, dans les absurdités les plus grossières.

. . . Il semblerait que le roi aurait aimé la grande

noblesse et ne lui en voulait pas égaler d'autre ; rien moins. L'éloignement qu'il avait pris de celle des sentiments, et sa faiblesse pour ses ministres, qui haïssaient et rabaissaient, pour s'élever, tout ce qu'ils n'étaient pas et ne pouvaient pas être, lui avaient donné le même éloignement pour la naissance distinguée. Il la craignait autant que l'esprit ; et si ces deux qualités se trouvaient unies dans un même sujet et qu'elles lui fussent connues, c'en était fait.

Ses ministres, ses généraux, ses maîtresses, ses courtisans s'aperçurent bientôt après qu'il fut le maître de son faible plutôt que de son goût pour la gloire. Ils le louèrent à l'envi et le gâtèrent. Les louanges, disons mieux, la flatterie lui plaisait à tel point que les plus grossières étaient bien reçues, les plus basses encore mieux savourées. Ce n'était que par là qu'on s'approchait de lui, et ceux qu'il aima n'en furent redevables qu'à heureusement rencontrer et à ne se jamais lasser en ce genre. C'est ce qui donna tant d'autorité à ses ministres, par les occasions continuelles qu'ils avaient de l'encenser, surtout de lui attribuer toutes choses et de les avoir apprises de lui. La souplesse, la bassesse, l'air admirant, dépendant, rampant, plus que tout l'air de néant sinon par lui, étaient les uniques voies de lui plaire. Pour peu qu'on s'en écartât, on n'y revenait plus, et c'est ce qui acheva la ruine de Louvois.

Ce poison ne fit que s'étendre ; il parvint jusqu'à un comble incroyable dans un prince qui n'était pas dépourvu d'esprit et qui avait de l'expérience. Lui-même, sans avoir ni voix ni musique, chantait dans ses particuliers les endroits les plus à sa louange des prologues des opéras. On l'y voyait baigné, et jusqu'à ses soupers publics au

grand couvert, où il y avait quelquefois des violons, il chantonnait entre ses dents les mêmes louanges quand on jouait les airs qui étaient faits dessus.

De là ce désir de gloire qui l'arrachait par intervalles à l'amour; de là cette fatalité à Louvois de l'engager en de grandes guerres, tantôt pour culbuter Colbert, tantôt pour se maintenir ou s'accroître, et de lui persuader en même temps qu'il était plus grand capitaine qu'aucun de ses généraux, et pour les projets et pour les exécutions, en quoi les généraux l'aidaient eux-mêmes pour plaire au roi. Je dis les Condé, les Turenne, et à plus forte raison tous ceux qui leur ont succédé. Il s'appropriait tout avec une facilité et une complaisance en lui-même admirables, et se croyait tel qu'ils le dépeignaient en lui parlant. De là ce goût de revues, qu'il poussa si loin, que les ennemis l'appelaient "le roi des revues"; ce goût de sièges pour y montrer sa bravoure à bon marché, s'y faire retenir à force, étaler sa capacité, sa prévoyance, sa vigilance, ses fatigues, auxquelles son corps robuste et admirablement conformé était merveilleusement propre, sans souffrir de la faim, de la soif, du froid, du chaud, de la pluie, ni d'aucun mauvais temps. Il était sensible aussi à entendre admirer, le long des camps, son grand air et sa grande mine, son adresse à cheval et tous ses travaux. C'était de ses campagnes et de ses troupes qu'il entretenait le plus ses maîtresses, quelquefois ses courtisans. Il parlait bien, en bons termes, avec justesse; il faisait un conte mieux qu'homme du monde, et aussi bien un récit. Ses discours les plus communs n'étaient jamais dépourvus d'une naturelle et sensible majesté.

Son esprit, naturellement porté au petit, se plut en toutes sortes de détails. Il entra sans cesse dans les derniers sur les troupes. Habillements, armement, évolutions, exercices, discipline ; en un mot toutes sortes de bas détails. Il ne s'en occupait pas moins sur ses bâtiments, sa maison civile, ses extraordinaires de bouche ; il croyait toujours apprendre quelque chose à ceux qui en ces genres-là savaient le plus, et qui de sa part recevaient en novices des leçons qu'ils savaient par cœur il y avait longtemps. Ces pertes de temps, qui paraissaient au roi avec tout le mérite d'une application continuelle, étaient le triomphe de ses ministres, qui, avec un peu d'art et d'expérience à le tourner, faisaient venir comme de lui ce qu'ils voulaient eux-mêmes, et conduisaient le grand selon leurs vues, et trop souvent selon leur intérêt, tandis qu'ils s'applaudissaient de le voir se noyer dans ces détails.

La vanité et l'orgueil, qui vont toujours croissant, qu'on nourrissait et qu'on augmentait en lui sans cesse, sans même qu'il s'en aperçût, et jusque dans les chaires par les prédicateurs en sa présence, devinrent la base de l'exaltation de ses ministres par-dessus toute autre grandeur. Il se persuadait par leur adresse que leur grandeur n'était que sa grandeur propre, qui, au comble en lui, ne se pouvait plus mesurer, tandis qu'en eux elle augmentait la leur d'une manière sensible, puisqu'ils n'étaient rien par eux-mêmes, et utile en rendant plus respectables les organes de ses commandements, qui les faisaient mieux obéir.

On a vu Louis XIV grand, riche, conquérant, arbitre de l'Europe, redouté, admiré tant qu'ont duré les ministres et les capitaines qui ont véritablement mérité ce nom. À

leur fin, la machine a roulé quelque temps encore, d'impulsion et sur leur compte. Mais tôt après le tuf s'est montré, les fautes, les erreurs se sont multipliées, la décadence est arrivée à grands pas, sans toutefois ouvrir les yeux à ce maître despotique si jaloux de tout faire et de tout diriger par lui-même, et qui semblait se dédommager des mépris du dehors par le tremblement que sa terreur redoublait au dedans. Prince heureux s'il en fut jamais en figure unique, en force corporelle, en santé égale et ferme, et presque jamais interrompue, en siècle si fécond et si libéral pour lui en tous genres qu'il a pu en ce sens être comparé au siècle d'Auguste ; en sujets adorateurs prodiguant leurs biens, leur sang, leurs talents, la plupart jusqu'à leur réputation, quelques-uns même leur honneur, et beaucoup trop leur conscience et leur religion pour le servir, souvent même seulement pour lui plaire. Heureux surtout en famille s'il n'en avait eu que de légitime ; en mère contente des respects et d'un certain crédit ; en frère dont la vie anéantie par de déplorables goûts, et d'ailleurs futile par elle-même, se noyait dans la bagatelle, se contentait d'argent, se retenait par sa propre crainte, et par celle de ses favoris, et n'était guère moins bas courtisan que ceux qui voulaient faire leur fortune ; une épouse vertueuse, amoureuse de lui, infatigablement patiente, devenue véritablement Française, d'ailleurs absolument incapable ; un fils unique toute sa vie à la lisière, qui à cinquante ans ne savait encore que gémir sous le poids de la contrainte et du discrédit, qui, environné et éclairé de toutes parts, n'osait que ce qui lui était permis, et qui absorbé dans la matière ne pouvait causer la plus légère inquiétude ; des

petits-fils dont l'âge, l'exemple du père, les brassières dans lesquelles ils étaient scellés, rassuraient contre les grands talents de l'aîné, contre la grandeur du second qui de son trône reçut toujours la loi de son aïeul dans une soumission parfaite, et contre les fougues de l'enfance du troisième qui ne tinrent rien de ce dont elles avaient inquiété ; un neveu qui, avec des pointes de débauche, tremblait devant lui, en qui son esprit, ses talents, ses velléités légères et les fous propos de quelques débordés qu'il ramassait, disparaissaient au moindre mot, souvent au moindre regard. Descendant plus bas, des princes du sang de même trempe, à commencer par le grand Condé, devenu la frayeur et la bassesse même, jusque devant les ministres, depuis son retour à la paix des Pyrénées ; M. le Prince son fils, le plus vil et le plus prostitué de tous les courtisans ; M. le Duc avec un courage plus élevé, mais farouche, féroce, par cela même le plus hors de mesure de pouvoir se faire craindre, et avec ce caractère, aussi timide que pas un des siens, à l'égard du roi et du gouvernement ; des deux princes de Conti si aimables, l'aîné mort sitôt, l'autre avec tout son esprit, sa valeur, ses grâces, son savoir, le cri public en sa faveur jusqu'au milieu de la cour, mourant de peur, et de tout accablé sous la haine du roi, dont les dégoûts lui coûtèrent enfin la vie.

Les plus grands seigneurs lassés et ruinés des longs troubles, et assujettis par nécessité. Leurs successeurs séparés, désunis, livrés à l'ignorance, au frivole, aux plaisirs, aux folles dépenses, et pour ceux qui pensaient le moins mal, à la fortune, et dès lors à la servitude et à l'unique ambition de la cour. Des parlements subjugués

à coups redoublés, appauvris, peu à peu l'ancienne magistrature éteinte avec la doctrine et la sévérité des mœurs, farcis en la place d'enfants de gens d'affaires, de sots du bel air, ou d'ignorants pédants, avares, usuriers, aimant le sac, souvent vendeurs de la justice, et de quelques chefs glorieux jusqu'à l'insolence, d'ailleurs vides de tout. Nul corps ensemble, et par laps de temps, presque personne qui osât même à part soi avoir aucun dessein, beaucoup moins s'en ouvrir à qui que ce soit. Enfin jusqu'à la division des familles les plus proches parmi les considérables, l'entière méconnaissance des parents et des parentes, si ce n'est à porter les deuils les plus éloignés, peu à peu tous les devoirs absorbés par un seul que la nécessité fit, qui fut de craindre et de tâcher à plaire. De là cette intérieure tranquillité jamais troublée que par la folie momentanée du chevalier de Rohan, frère du père de M. de Soubise, qui la paya incontinent de sa tête, et par ce mouvement des fanatiques des Cévennes qui inquiéta plus qu'il ne valut, et fut sans aucune suite, quoique arrivé en pleine et fâcheuse guerre contre toute l'Europe.

De là cette autorité sans bornes qui put tout ce qu'elle voulut, et qui trop souvent voulut tout ce qu'elle put, et qui ne trouva jamais la plus légère résistance, si on excepte des apparences plutôt que des réalités sur des matières de Rome, et en dernier lieu sur la constitution. C'est là ce qui s'appelle vivre et régner. Il faut convenir en même temps qu'en glissant sur la conduite du cabinet et des armées, jamais prince ne posséda l'art de régner à un si haut point. L'ancienne cour de la reine sa mère, qui excellait à la savoir tenir, lui avait imprimé une politesse

distinguée, une gravité jusque dans l'air de galanterie, une dignité, une majesté partout qu'il sut maintenir toute sa vie, et lors même que vers sa fin il abandonna la cour à ses propres débris.

Mais cette dignité, il ne la voulait que pour lui, et que par rapport à lui ; et celle-là même relative, il la sapa presque toute pour mieux achever de ruiner toute autre, et de la mettre peu à peu, comme il fit, à l'unisson, en retranchant tant qu'il put toutes les cérémonies et les distinctions, dont il ne retint que l'ombre, et certaines trop marquées pour les détruire, en semant même dans celles-là des zizanies qui les rendaient en partie à charge et en partie ridicules. Cette conduite lui servit encore à séparer, à diviser, à affermir la dépendance en la multipliant par des occasions sans nombre, et très intéressantes, qui, sans cette adresse, seraient demeurées dans les règles, et sans produire de disputes, et de recours à lui. Sa maxime encore n'était que de les prévenir, hors des choses bien marquées, et de ne les point juger : il s'en savait bien garder pour ne pas diminuer ces occasions qu'il se croyait si utiles. Il en usait de même à cet égard pour les provinces : tout y devint sous lui litigieux et en usurpations, et par là il en tira les mêmes avantages.

Peu à peu il réduisit tout le monde à servir et à grossir sa cour, ceux-là même dont il faisait le moins de cas. Qui était d'âge à servir n'osait différer d'entrer dans le service. Ce fut encore une autre adresse pour ruiner les seigneurs, et les accoutumer à l'égalité et à rouler pêle-mêle avec tout le monde.

Non seulement il était sensible à la présence continuelle

de ce qu'il y avait de distingué, mais il l'était aussi aux étages inférieurs; il regardait à droite et à gauche à son lever, à son coucher, à ses repas, en passant dans les appartements, dans les jardins de Versailles, où seulement les courtisans avaient la liberté de le suivre; il voyait et remarquait tout le monde, aucun ne lui échappait, jusqu'à ceux qui n'espéraient pas même être vus. Il distinguait très bien en lui-même les absences de ceux qui étaient toujours à la cour, celles des passagers qui y venaient plus ou moins souvent, les causes générales ou particulières de ces absences; il les combinait et ne perdait pas la plus légère occasion d'agir à leur égard en conséquence. C'était un démérite aux uns, et à tout ce qu'il y avait de distingué, de ne faire pas de la cour son séjour ordinaire, aux autres d'y venir rarement, et une disgrâce sûre pour qui n'y venait jamais ou comme jamais. Quand il s'agissait de quelque chose pour eux: "Je ne le connais point," répondait-il fièrement. Sur ceux qui se présentaient rarement: "C'est un homme que je ne vois jamais;" et ces arrêts-là étaient irrévocables. C'était un autre crime de n'aller point à Fontainebleau, qu'il regardait comme Versailles, et pour certaines gens de ne demander pas pour Marly les uns toujours, les autres souvent, quoique sans dessein de les y mener; mais si on était sur le pied d'y aller toujours, il fallait une excuse valable pour s'en dispenser, hommes et femmes de même. Surtout il ne pouvait souffrir les gens qui se plaisaient à Paris. Il supportait assez aisément ceux qui aimaient leur campagne, encore y fallait-il être mesuré ou avoir pris ses précautions avant d'y aller passer un temps un peu long.

Cela ne se bornait pas aux personnes en charge, ou familières, ou bien traitées ni à celles que leur âge ou leur représentation marquait plus que les autres. La destination seule suffisait dans les gens infatués à la cour. On a vu sur cela, en son lieu, l'attention qu'eut le roi à un voyage que je fis à Rouen pour un procès, tout jeune que j'étais, et à m'y faire écrire de sa part par Pontchartrain pour en savoir la raison.

Louis XIV s'étudiait avec grand soin à être bien informé de ce qui se passait partout, dans les lieux publics, dans les maisons particulières, dans le commerce du monde, dans le secret des familles et des liaisons. Les espions et les rapporteurs étaient infinis. Il en avait de toute espèce : plusieurs qui ignoraient que leurs délations allassent jusqu'à lui ; d'autres qui le savaient ; quelques-uns qui lui écrivaient directement en faisant rendre leurs lettres par les voies qu'il leur avait prescrites, et ces lettres-là n'étaient vues que de lui, et toujours avant toute autre chose ; quelques autres enfin qui lui parlaient quelquefois secrètement dans ses cabinets, par les derrières. Ces voies inconnues rompirent le cou à une infinité de gens de tous états, sans qu'ils en aient jamais pu découvrir la cause, souvent très injustement, et le roi, une fois prévenu, ne revenait jamais, ou si rarement, que c'était presque sans exemple.

Il avait encore un défaut bien dangereux pour les autres, et souvent pour lui-même par la privation de bons sujets : c'est qu'encore qu'il eût la mémoire excellente et pour reconnaître un homme du commun qu'il avait vu une fois au bout de vingt ans, et pour les choses qu'il avait sues, et qu'il ne confondait point, il n'était pourtant pas possible

qu'il se souvînt de tout, au nombre infini de ce qui chaque jour venait à sa connaissance. S'il lui était revenu quelque chose de quelqu'un qu'il eût oublié de la sorte, il lui restait imprimé qu'il y avait quelque chose contre lui, et c'en était assez pour l'exclure. Il ne cédait point aux représentations d'un ministre, d'un général, de son confesseur même, suivant l'espèce de chose ou de gens dont il s'agissait. Il répondait qu'il ne savait plus ce qui lui en était revenu, mais qu'il était plus sûr d'en prendre un autre dont il ne lui fût rien revenu du tout.

Ce fut à sa curiosité que les dangereuses fonctions du lieutenant de police furent redevables de leur établissement ; elles allèrent depuis toujours croissant. Ces officiers ont tous été sous lui plus craints, plus ménagés, aussi considérés que les ministres, jusque par les ministres mêmes, et il n'y avait personne en France, sans excepter les princes du sang, qui n'eût intérêt de les ménager, et que ne le fît. Outre les rapports sérieux qui lui revenaient par eux, il se divertissait d'en apprendre toutes les galanteries et toutes les sottises de Paris. Pontchartrain, qui avait Paris et la cour dans son département, lui faisait tellement sa cour par cette voie indigne, dont son père était outré, qu'elle le soutint souvent auprès du roi, et de l'aveu du roi même, contre de rudes atteintes auxquelles sans cela il aurait succombé, et on l'a su plus d'une fois par madame de Maintenon, par madame la duchesse de Bourgogne, par M. le comte de Toulouse et par les valets intérieurs.

Mais la plus cruelle de toutes les voies par laquelle le roi fût instruit, bien des années avant qu'on s'en fût aperçu, et par laquelle l'ignorance et l'imprudence de beaucoup de

gens continuèrent toujours encore de l'instruire, fut celle de l'ouverture des lettres. C'est ce qui donna tant de crédit aux Pajot et aux Rouillier, qui en avaient la ferme, qu'on ne put jamais leur ôter, ni la leur faire guère augmenter par cette raison si longtemps inconnue, et qui s'y enrichirent si énormément tous, aux dépens du public et du roi même.

On ne saurait comprendre la promptitude et la dextérité de cette exécution. Le roi voyait l'extrait de toutes les lettres où il y avait des articles que les chefs de la poste, puis le ministre qui la gouvernait, jugeaient devoir aller jusqu'à lui, et les lettres entières quand elles en valaient la peine par leur tissu ou par la considération de ceux qui étaient en commerce. Par là les gens principaux de la poste, maîtres et commis, furent en état de supposer tout ce qu'il leur plut, et à qui il leur plut ; et comme peu de chose perdait sans ressource, ils n'avaient pas besoin de forger ni de suivre une intrigue. Un mot de mépris sur le roi ou sur le gouvernement, une raillerie, en un mot un article de lettre spécieux et détaché, noyait sans ressource, sans perquisition aucune, et ce moyen était continuellement entre leurs mains. Aussi à vrai et à faux est-il incroyable combien de gens de toutes les sortes en furent plus ou moins perdus. Le secret était impénétrable, et jamais rien ne coûta moins au roi que de se taire profondément, et de dissimuler de même.

Ce dernier talent, il le poussa souvent jusqu'à la fausseté ; mais avec cela jamais de mensonge, et il se piquait de tenir parole. Aussi ne la donnait-il presque jamais. Pour le secret d'autrui, il le gardait aussi religieusement

que le sien. Il était même flatté de certaines confessions et de certaines confidences; et il n'y avait maîtresses, ministres, ni favori qui pût y donner atteinte, quand le secret les aurait même regardés.

Jamais personne ne donna de meilleure grâce, et n'augmenta tant par là le prix de ses bienfaits. Jamais personne ne vendit mieux ses paroles, son sourire même, jusqu'à ses regards. Il rendit tout précieux par le choix et la majesté, à quoi la rareté et la brièveté de ses paroles ajoutaient beaucoup. S'il les adressait à quelqu'un, ou de question, ou de choses indifférentes, toute l'assistance le regardait; c'était une distinction dont on s'entretenait et qui rendait toujours une sorte de considération. Il en était de même de toutes les attentions, des distinctions et des préférences, qu'il donnait dans leurs proportions. Jamais il ne lui échappa de dire rien de désobligeant à personne; et s'il avait à reprendre, à réprimander ou à corriger, ce qui était fort rare, c'était toujours avec un air plus ou moins de bonté, presque jamais avec sécheresse, jamais avec colère, si on excepte l'unique aventure de Courtenvaux,[1] qui a été racontée en son lieu, quoiqu'il ne fût pas exempt de colère; quelquefois avec un air de sévérité.

Jamais homme si naturellement poli, ni d'une politesse si fort mesurée, si fort par degrés, ni qui distinguât mieux l'âge, le mérite, le rang, et dans ses réponses quand elles passaient le "Je verrai," et dans ses manières. Ces étages divers se marquaient exactement dans sa manière de saluer

[1] Courtenvaux, fils aîné de M. de Louvois, avait par maladresse rendu évident l'espionnage du roi, qui surveillait les démarches des courtisans.

et de recevoir les révérences, lorsqu'on partait ou qu'on arrivait. Il était admirable à recevoir différemment les saluts à la tête des lignes à l'armée et aux revues. Mais surtout pour les femmes rien n'était pareil. Jamais il n'a passé devant le moindre coiffe sans soulever son chapeau, je dis aux femmes de chambre, et qu'il connaissait pour telles, comme cela arrivait souvent à Marly. Aux dames, il ôtait son chapeau tout à fait, mais de plus ou moins loin; aux gens titrés à demi, et le tenait en l'air ou à son oreille quelques instants plus ou moins marqués. Aux seigneurs, mais qui l'étaient, il se contentait de mettre la main au chapeau. Il l'ôtait comme aux dames pour les princes du sang. S'il abordait des dames, il ne se couvrait qu'après les avoir quittées. Tout cela n'était que dehors, car dans la maison il n'était jamais couvert. Ses révérences, plus ou moins marquées, mais toujours légères, avaient une grâce et une majesté incomparables, jusqu'à sa manière de se soulever à demi à son souper pour chaque dame assise[1] qui arrivait, non pour aucune autre, ni pour les princes du sang; mais sur les fins cela le fatiguait, quoiqu'il ne l'ait jamais cessé, et les dames assises évitaient d'entrer à son souper quand il était commencé. C'était encore avec la même distinction qu'il recevait le service de Monsieur, de M. le duc d'Orléans, des princes du sang; à ces derniers, il ne faisait que marquer, à Monseigneur de même, et à messeigneurs ses fils par familiarité; des grands officiers, avec un air bonté et d'attention.

Si on lui faisait attendre quelque chose à son habiller,

---

[1] Dame assise, dame de haut rang, qui avait droit à un siège à la cour.

c'était toujours avec patience. Exact aux heures qu'il donnait pour toute sa journée, il avait une précision nette et courte dans ses ordres. Si dans les vilains temps d'hiver qu'il ne pouvait aller dehors, il arrivait qu'il passât chez madame de Maintenon un quart d'heure plus tôt qu'il n'en avait donné l'ordre, ce qui ne se présentait guère, et que le capitaine des gardes en quartier ne s'y trouvât pas, il ne manquait point de lui dire après que c'était sa faute à lui d'avoir prévenu l'heure, non celle du capitaine des gardes de l'avoir manquée. Aussi, avec cette règle, qui ne manquait jamais, était-il servi avec la dernière exactitude, et elle était d'une commodité infinie pour les courtisans.

Il traitait bien ses valets, surtout les intérieurs. C'était parmi eux qu'il se sentait le plus à son aise, et qu'il se communiquait le plus familièrement, surtout aux principaux. Leur amitié et leur aversion a souvent eu de grands effets. Ils étaient sans cesse à portée de rendre de bons et de mauvais offices : aussi faisaient-ils souvenir de ces puissants affranchis des empereurs romains, à qui le sénat et les grands de l'empire faisaient leur cour en ployant sous eux avec bassesse. Ceux-ci, dans tout ce règne, ne furent ni moins comptés ni moins courtisés. Les ministres même les plus puissants les ménageaient ouvertement ; et les princes du sang, jusqu'aux bâtards, sans parler de tout ce qui est inférieur, en usaient de même. Les charges des premiers gentilshommes de la chambre furent plus qu'obscurcies par les premiers valets de chambre, et les grandes charges ne se soutinrent que selon que les valets de leur dépendance ou les petits officiers très subalternes approchaient nécessairement plus ou moins du roi. L'in-

solence aussi était grande dans la plupart d'eux, et telle qu'il fallait savoir l'éviter, ou la supporter avec patience.

Le roi les soutenait tous, et il racontait quelquefois avec complaisance qu'ayant dans sa jeunesse envoyé, pour je ne sais quoi, une lettre au duc de Montbazon, gouverneur de Paris, qui était en une de ses maisons de campagne près de cette ville, par un de ses valets de pied, il y arriva comme M. de Montbazon allait se mettre à table, qu'il avait forcé ce valet de pied de s'y mettre avec lui, et l'avait conduit, lorsqu'il le renvoya, jusque dans la cour, parce qu'il était venu de la part du roi.

Il aimait fort l'air et les exercices, tant qu'il en put faire. Il avait excellé à la danse, au mail, à la paume. Il était encore admirable à cheval à son âge. Il aimait à voir faire toutes ces choses avec grâce et adresse. S'en bien ou mal acquitter devant lui était mérite ou démérite. Il disait que de ces choses qui n'étaient point nécessaires, il ne s'en fallait pas mêler, si on ne les faisait pas bien. Il aimait fort à tirer, et il n'y avait point de si bon tireur que lui, ni avec tant de grâces.

Louis XIV ne fut regretté que de ses valets intérieurs, de peu d'autres gens, et des chefs de l'affaire de la constitution. Son successeur n'en était pas en âge. Madame n'avait plus pour lui que de la crainte et de la bienséance. Madame la duchesse de Berry ne l'aimait pas, et comptait aller régner. M. le duc d'Orléans n'était pas payé pour le pleurer, et ceux qui l'étaient n'en firent pas leur charge. Madame de Maintenon était excédée du roi depuis la perte de la Dauphine; elle ne savait qu'en faire ni à quoi l'amuser; sa contrainte en était triplée, parce qu'il était

beaucoup plus chez elle, ou en parties avec elle. Sa santé, ses affaires, les manéges, qui avaient fait tout faire, ou pour parler plus exactement, qui avaient tout arraché pour le duc du Maine, avaient fait essuyer continuellement d'étranges humeurs, et souvent des sorties à madame de Maintenon. Elle était venue à bout de ce qu'elle avait voulu ; ainsi, quoi qu'elle perdît en perdant le roi, elle se sentit délivrée, et ne fut capable que de ce sentiment. L'ennui et le vide dans la suite rappelèrent les regrets ; mais comme elle n'influa plus sur rien de sa retraite, il n'est pas temps de parler d'elle, ni des occupations qu'elle s'y fit.

On a vu jusqu'à quelle joie, à quelle barbare indécence le prochain point de vue de la toute-puissance jeta le duc du Maine. La tranquillité glacée de son frère ne s'en haussa ni baissa. Madame la Duchesse, affranchie de tous les siens, n'avait plus besoin de l'appui du roi, elle n'en sentait que la crainte et la contrainte, elle ne pouvait souffrir madame de Maintenon, elle ne pouvait douter de la partialité du roi pour le duc du Maine dans leur procès de la succession de M. le Prince, on lui reprochait depuis toute sa vie qu'elle n'avait point de cœur, mais seulement un gésier ; elle se trouva donc fort à son aise et en liberté, et n'en fit pas grandes façons.

Madame la duchesse d'Orléans me surprit. Je m'étais attendu à de la douleur ; je n'aperçus que quelques larmes qui, sur tous sujets, lui coulaient très-aisément des yeux, et qui furent bientôt taries. Son lit, qu'elle aimait fort, suppléa à tout pendant quelques jours, avec la façon de l'obscurité qu'elle ne haïssait pas. Mais bientôt les rideaux

des fenêtres se rouvrirent, et il n'y parut plus qu'en rappelant de fois à autre quelque bienséance.

Pour les princes du sang, c'étaient des enfants.

La duchesse de Ventadour et le maréchal de Villeroy donnèrent un peu la comédie; pas un autre n'en prit la même peine. Mais quelques vieux et plats courtisans, comme Dangeau, Cavoye, et un très petit nombre d'autres qui se voyaient hors de toute mesure, quoique tombés d'une fort commune situation, regrettèrent de n'avoir plus à se cuider[1] parmi les sots, les ignorants, les étrangers, dans les raisonnements et l'amusement journalier d'une cour qui s'éteignait avec le roi.

Tout ce qui la composait était de deux sortes: les uns, en espérance de figurer, de se mêler, de s'introduire, étaient ravis de voir finir un règne sous lequel il n'y avait rien pour eux à attendre; les autres, fatigués d'un joug pesant, toujours accablant, et celui des ministres bien plus que du roi, étaient charmés de se trouver au large; tous, en général, d'être délivrés d'une gêne continuelle, et amoureux des nouveautés.

Paris, las d'une dépendance qui avait tout assujetti, respira dans l'espoir de quelque liberté, et dans la joie de voir finir l'autorité de tant de gens qui en abusaient. Les provinces, au désespoir de leur ruine et de leur anéantissement, respirèrent et tressaillirent de joie; et les parlements de toute espèce de judicature, anéantie par les édits et par les évocations, se flattèrent, les premiers de figurer, les autres de se trouver affranchis. Le peuple, ruiné,

---

[1] Cuider, vieux terme pour "croire."

accablé, désespéré, rendit grâces à Dieu, avec un éclat scandaleux, d'une délivrance dont ses plus ardents désirs ne doutaient plus.

Les étrangers, ravis, après un si long cours d'années, d'être enfin défaits d'un monarque qui leur avait si longuement imposé la loi, et qui leur avait échappé par une espèce de miracle au moment qu'ils comptaient le plus de l'avoir enfin subjugué, se continrent avec plus de bienséance que les Français. Les merveilles des trois premiers quarts de ce règne de plus de soixante-dix ans, et la personnelle magnanimité de ce roi jusqu'alors si heureux, et si abandonné après de la fortune pendant le dernier quart de son règne, les avaient justement éblouis. Ils se firent un honneur de lui rendre après sa mort ce qu'ils lui avaient constamment refusé pendant sa vie. Nulle cour étrangère n'exulta, toutes se piquèrent de louer et d'honorer sa mémoire.

APPENDICE.

A. TITRES PARTICULIERS EN USAGE À LA COUR DE LOUIS XIV.

1. **Enfants de France**, princes et princesses, enfants du roi qui occupait le trône, pour les distinguer de ceux et de celles des différentes branches de la maison royale qui ne portaient que le titre de princes et princesses du sang.

2. **Fils de France**, fils du roi régnant.

3. **Filles de France**, filles du roi régnant.

4. **Madame**. 1°. Titre qu'on donne à toutes les filles de maison souveraine, lors même qu'elles ne sont pas mariées. 2°. Employé absolument, (avec une majuscule,) la fille ainée du roi ou du dauphin. 3°. Se disait sous Louis XIV de la femme de *Monsieur*, frère unique du roi.

5. **Madame la Duchesse**, femme de Monsieur le Duc; voir ci-dessous.

6. **Madame la Princesse**, femme de Monsieur le Prince; voir ci-dessous.

7. **Mademoiselle**. 1°. Titre qu'on donnait à toute femme mariée qui n'était pas noble, ou qui, étant noble, n'était pas titrée. 2°. Employé absolument, (avec une majuscule,) désignait la première princesse du sang, tant qu'elle n'était pas mariée. 3°. Employé absolument, (avec une majuscule,) désignait Mademoiselle, la grande Mademoiselle, fille de Monsieur, frère ainé de Louis XIV.

8. **Monseigneur**. 1°. Titre d'honneur qu'on donne aux personnes d'une dignité éminente. 2°. Le Dauphin, fils de Louis

XIV. (on met une majuscule.) Il est né le 1er novembre 1661, et mort le 14 avril 1711.

9. **Monsieur**. 1°. Titre qui du temps de Louis XIV ne se donnait qu'à certaines classes de la société. 2°. Employé absolument, (avec une majuscule,) l'aîné des frères du roi. 3°. *Monsieur de* . . ., avec un nom de ville, se disait de l'évêque du diocèse dont cette ville est la capitale. Ex. : Monsieur de Condom, Monsieur de Meaux, noms successifs de Bossuet. On dit aujourd'hui Monseigneur. 4°. *Ces Messieurs* était fréquemment employé au XVIIe siècle en parlant des solitaires de Port-Royal.

10. **Monsieur le Duc**, titre affecté aux fils aînés des princes de Condé.

11. **Monsieur le Grand**, se disait, dans l'ancienne cour, du premier écuyer de la grande écurie du roi.

12. **Monsieur le Prince**, se disait absolument, du premier prince du sang à la cour de France.

13. **Princes et Princesses du sang**, ceux qui sont sortis de la maison royale par la branche masculine.

B. DE L'ARMÉE SOUS LOUIS XIV.

I. Organisation Nouvelle de l'Armée.

L'armée avant Louis XIV.— L'armée que Henri IV et Louis XIII avaient léguée à Louis XIV méritait à peine le nom d'armée *permanente* ; elle était à peine une armée *nationale*, elle était à peine une armée *royale*, elle était à peine une armée *régulière*.

Elle n'était *permanente* qu'en partie. Quand éclatait une guerre, le roi de France délivrait à des capitaines des commissions pour lever des compagnies ; à la paix, toutes les troupes étaient licenciées, à l'exception d'un certain nombre de corps, comme la maison militaire du roi, la gendarmerie et quelques régiments. Aussi la Maison et la gendarmerie étaient-elles portées, au budget, sur

l'*ordinaire* des guerres, tandis que tout le reste de l'armée a continué, jusqu'en 1789, à être porté sur l'*extraordinaire*.

L'armée n'était qu'en partie *nationale :* les étrangers en formaient une notable partie.

L'armée n'était qu'en partie *royale*. Les compagnies qu'avaient levées les capitaines devenaient leur propriété ; le roi se contentait d'allouer à ceux-ci une certaine somme pour payer aux soldats les primes d'engagement, et une certaine somme pour la nourriture, les vêtements, l'armement, la solde de leurs hommes.

Un capitaine était maitre de sa compagnie, soit qu'il eût reçu du roi une commission, soit qu'il eût acheté à quelque capitaine une compagnie toute formée. Il en était propriétaire, comme on est aujourd'hui propriétaire d'une ferme ou d'un moulin, comme on l'était alors d'une charge de justice ou de finance. Si l'on acquérait des compagnies, c'est à cause des revenus qu'on en tirait, des profits qu'on pouvait réaliser en économisant sur la paye et l'entretien des soldats. Le prix de vente d'une compagnie était plus ou moins élevé, selon qu'elle appartenait aux régiments permanents ou aux régiments susceptibles d'être licenciés à la paix : il y avait de la hausse et de la baisse sur les prix, suivant que les chances de prolongation de la guerre s'accroissaient ou diminuaient.

Entre le roi et l'armée s'interposaient de grands officiers qui ne laissaient au roi aucune action directe sur elle, et qui auraient empêché toute réforme. Le connétable, le colonel général de l'infanterie, celui de la cavalerie, celui des Suisses, le grand-maitre de l'artillerie, nommaient à tous les emplois. Les armées étaient alors la propriété des généraux : Richelieu acheta en bloc celle de Bernard de Saxe-Weimar, en même temps que l'Alsace, qui lui servait de cantonnement. L'armée était alors si peu dans la main du roi, que, pendant la Fronde, les troupes de Condé et de Turenne combattirent sans hésitation pour ou contre la cour, selon que leurs chefs se déclaraient pour ou contre *le Mazarin ;* car elles ne connaissaient que leurs chefs.

L'armée était à peine une armée *régulière*. Pas d'uniforme : chaque soldat était vêtu comme il pouvait, souvent de haillons. Pas d'uniformité dans l'armement : il y avait des mousquets de tout calibre et des armes blanches de toute espèce. Pas de casernes. Pas de discipline : comme le roi ne donnait qu'une faible somme au capitaine et que celui-ci en gardait le plus possible pour lui, on ne pouvait empêcher le soldat de piller pour vivre. Pas d'intendance, de service régulier d'étapes, de vivres, de fourrages. Pas de service de santé : les blessés ou les malades étaient abandonnés à la charité publique, à l'assistance des couvents, au zèle de quelque chirurgien-barbier. Pas de retraite pour les militaires vieux et infirmes : qui aurait pu en prendre soin ? Le roi ne les connaissait pas, et le capitaine, qui avait levé des hommes pour la guerre, se souciait peu de ce qu'ils pouvaient devenir à la paix. François Ier avait bien obligé les couvents à recevoir, à titre de *frères lais* ou d'*oblats*, les soldats infirmes ou blessés : Henri IV avait bien créé pour eux l'hospice de la Charité ; Richelieu leur avait bien ouvert la maison de la Commanderie de Saint-Louis ; mais le plus grand nombre était réduit à mendier ou à vivre de brigandages.

La principale force de l'armée était encore la cavalerie, car elle était plus propre à faire la maraude et à vivre sur le pays que l'infanterie ; l'armement de celle-ci était encore trop défectueux pour qu'elle eût pris sur les champs de bataille le rôle prépondérant qui lui revient ; l'artillerie avait fait peu de progrès depuis le XVIe siècle, le génie militaire cherchait encore sa voie. L'armée française était toujours une armée du moyen âge.

Pendant près de deux cents ans, on allait vivre d'un expédient : les enrôlements volontaires, en d'autres termes, le *racolement*. Le capitaine qui avait une compagnie à lever s'adressait à des industriels appelés *racoleurs* : ceux-ci, dans les tavernes ou dans la rue, ramassaient les oisifs, les vagabonds, les gens sans aveu, et, par tous les moyens que peuvent fournir la ruse, l'intimidation, l'argent, ou même la violence, leur faisaient souscrire des engagements. Les

compagnies se recrutaient donc dans la lie de la population : on allait jusqu'à vider les prisons.

Les réformateurs du XVIIe siècle. — Parmi les ministres qui ont contribué à transformer l'armée, il faut citer avec honneur Richelieu, Michel Le Tellier, Louvois.

Le ministère de la guerre : Louvois. — La suppression de la charge de connétable en 1627, la concentration des affaires militaires entre les mains d'un secrétaire d'État spécial, la nomination de Michel Le Tellier à cette charge en 1643, permirent de constituer un ministère de la guerre. En 1662, Louvois fut adjoint à son père ; en 1677, quand Le Tellier fut nommé chancelier, il abandonna complètement à son fils la direction de l'armée.

Les grandes charges supprimées ou annulées. — La charge de *colonel général de l'infanterie* fut supprimée en 1661 ; celles de *colonel général de la cavalerie*, de *grand maître de l'artillerie*, furent complètement annulées. Tout ce qui était à la signature de ces hauts dignitaires, délivrance des brevets aux capitaines, nomination des officiers, fut désormais à la disposition du roi, c'est-à-dire de son ministre de la guerre[1].

François Ier avait chargé les lieutenants des maréchaux de veiller à l'approvisionnement, au logement, à la discipline des troupes. Richelieu, pour surveiller les chefs, avait installé auprès de chaque corps un de ses "intendants de justice et de finances." Louvois leur substitua les *commissaires des guerres*, chargés de veiller sur l'effectif et le bon entretien des compagnies. Il créa, pour chaque arme, des *inspecteurs généraux* constamment en tournée : MARTINET pour l'infanterie, le chevalier de FOURILLES pour la cavalerie, DUMETZ pour l'artillerie, VAUBAN pour les fortifications. Il eut au ministère, comme auxiliaires principaux, deux *directeurs généraux*,

---

[1] Une fois les colonels généraux dépouillés de ces attributions, on ne vit plus d'inconvénient à en nommer de nouveaux. Aussi voit-on figurer, à diverses époques, des *colonels généraux* des Suisses, des Polonais, des dragons, des carabiniers, des hussards, des chasseurs.

Saint-Pouange et Chamley. Il reprit au contrôleur général le service des étapes, vivres, hôpitaux, marchés. Plus tard, il reprendra aux autres secrétaires d'État toutes les places fortes qui étaient éparses dans leurs provinces respectives. Le ministère de la guerre fut, dès lors, pourvu de ses services essentiels.

Les inconvénients de la vénalité et du racolement diminués. — Louvois ne pouvait détruire la propriété et la vénalité des charges militaires, ni substituer au racolement un mode plus régulier de recrutement. Ces deux pratiques tenaient si étroitement à l'état social, comme à l'état des finances, que le mieux était de les accepter, sauf à en corriger les abus les plus criants.

Les grades. — Voici comme un jeune noble pouvait arriver aux grades. Les fils de familles riches étaient admis à servir dans certaines compagnies de la maison du roi, les autres dans l'armée de ligne ou dans les compagnies de cadets. Les premiers, après deux années de service, obtenaient du roi la permission d'acheter une compagnie ; les autres, qui n'en avaient pas le moyen, attendaient que le roi pût leur donner gratuitement quelque grade. En effet, au moment de la guerre, le roi faisait délivrer un grand nombre de brevets de sous-lieutenants, cornettes et enseignes ; à la paix, tous ces brevets étaient retirés, sauf deux enseignes par régiment d'infanterie et deux cornettes par régiment de cavalerie. Quelques favorisés réussissaient donc à garder ces grades, d'abord à titre temporaire, puis à titre définitif ; d'autres avaient pu se glisser jusqu'au grade de lieutenant ; les autres redevenaient *cadets* comme devant.

Il y avait donc dans l'armée trois classes d'hommes très distinctes : les roturiers qui pouvaient s'élever aux emplois de *bas officiers*,[1] mais, sauf de rares exceptions, n'arrivaient jamais heu-

[1] Les bas officiers ou sous-officiers étaient, dans l'infanterie, l'*anspessade* ou caporal, le sergent ; dans la cavalerie, le sous-brigadier, le brigadier, le maréchal des logis. Au-dessus des bas officiers, venaient les *aides* et *aides-majors* qui, en 1651, prirent le titre d'*adjudants*.

tenants ; les nobles sans fortune qui végétaient parmi les cadets ou attendaient, comme une aubaine, quelque emploi secondaire ; les nobles riches qui pouvaient seuls acheter une compagnie ou un régiment.

Louvois trouva un moyen de frayer aux nobles de peu de fortune un accès vers les grades supérieurs. Il créa les grades de *lieutenant-colonel* et de *major*, que le roi donnait gratuitement et auxquels pouvaient aspirer les capitaines qui, assez riches pour acheter une compagnie, ne l'étaient pas assez pour acheter un régiment. Le grade de chef de bataillon ou d'escadron n'existait pas sous Louis XIV.[1] Un régiment d'infanterie était bien divisé en bataillons ; mais le premier bataillon était commandé par le colonel,[2] le second par le lieutenant-colonel, le troisième par le plus ancien capitaine.

Pour les grades supérieurs, ceux de *brigadier* (général de brigade), de *maréchal de camp* (général de division), de *lieutenant général* (général en chef), pas plus que pour la dignité de *maréchal de France*, il ne pouvait être question de les acheter : le roi les accordait au mérite, surtout lorsqu'il était relevé par une haute noblesse. Martinet, Catinat, Vauban furent promus par Louvois au grade de brigadiers sans avoir passé par celui de colonel.

La solde rendue fixe.— La solde, qui auparavant variait suivant les conventions faites entre le capitaine et la recrue, devint fixe. Chaque militaire, pour chaque grade, sut exactement ce qu'il avait à toucher. Comme c'était le roi qui en réglait le montant, le soldat commença à comprendre que c'était bien l'argent du roi qu'il recevait, et qu'il était à la solde du roi et non du capitaine.

Les noms des régiments rendus permanents.— Louvois tint la main à ce que les régiments eussent des noms permanents, au lieu de porter seulement ceux de leurs colonels, qui changeaient

---

[1] Il fut institué en 1771, puis supprimé en 1776.

[2] Le colonel prenait le titre plus modeste de *mestre-de-camp* quand il avait au-dessus de lui un colonel général.

constamment. Il voulait que les soldats pussent s'attacher à leur corps. En 1691, sur 98 régiments d'infanterie, 72 avaient des noms définitifs : les 16 autres n'étaient encore désignés que par le nom du colonel.

L'uniforme imposé. — Depuis que l'armée ne portait plus la cuirasse, le disparate des vêtements était devenu choquant. Dans quelques régiments, des colonels riches et soucieux du coup d'œil avaient fait endosser à leurs hommes des habits à leurs couleurs : c'était la livrée du colonel. Louvois généralisa l'usage de l'uniforme : il voulut qu'il fût non celui du colonel, mais celui du roi, prescrivit la coupe et la couleur des vêtements.

II. Les Différentes Armes.

La Maison militaire du roi. — En tête de toutes les troupes, marchait la Maison militaire du roi. Elle comprenait : 1° les *gardes du corps :* jusqu'alors ils se recrutaient parmi les fils de bourgeois qui voulaient, en servant dans cette troupe, acquérir la franchise de la taille : loin de demander une prime, ils payaient les capitaines pour se faire enrôler ; en 1664, Louis XIV en fit une troupe d'élite, n'y admit que des hommes ayant déjà servi, gentilshommes autant que possible, catholiques nécessairement, et supprima toute vénalité des charges ; 2° les *Cent-Suisses*, qui dataient de 1496 ; 3° les *gentilshommes à bec de corbin*, que Louis XIII avait supprimés et que Louis XIV rétablit ; 4° la compagnie des *gendarmes de la garde*, créée en 1609 ; 5° celle des *chevau-légers de la garde*, créée en 1593 ; 6° les *mousquetaires gris*, créés en 1622, et les *mousquetaires noirs*, en 1660 ; ils servaient à la fois à pied et à cheval, avaient à la fois le drapeau et l'étendard, le tambour et la trompette, réclamaient le droit de charger en tête de la cavalerie ou de marcher en tête des colonnes d'assaut ; 7° les *grenadiers de la maison*, constitués en 1676, et combattant également à pied et à cheval ; 8° les *gardes françaises*, troupes d'infanterie, dont l'effectif, depuis

Louis XIII, s'élevait à 9000 hommes ; 9° les *gardes suisses*, au nombre de 2500 hommes.

La Maison militaire n'était pas alors ce qu'elle est devenue à la fin du XVIII[e] siècle, une milice de parade. C'était surtout devant l'ennemi qu'elle tenait à ses privilèges, et, même pour des expéditions lointaines, on ne l'épargnait point. C'est la cavalerie de la Maison qui, en 1692, à Steinkerque, assura la victoire un moment compromise. Les gardes françaises se trouvent partout : à Djidjelli (Algérie) en 1664, dans l'île de Candie en 1669, à Senef en 1674, en Alsace avec Turenne, en 1675.

La gendarmerie.— Après la Maison du roi, venait la *gendarmerie*, que l'on considérait comme l'héritière des premières compagnies d'ordonnance et même de l'ancienne chevalerie féodale. Elle doit presque toute son organisation à Louvois. Il n'avait trouvé que la compagnie des *gendarmes écossais*[1] qui datait de Charles VII. Il créa successivement huit autres compagnies : les *gendarmes d'Orléans*, en l'honneur de Monsieur, les *gendarmes Dauphin*, les *gendarmes anglais*, composés de catholiques des Iles Britanniques, les *gendarmes bourguignons*, les *gendarmes d'Anjou*, les *gendarmes de Bourgogne*, les *gendarmes de Berry*, les *gendarmes de la Reine*, plus trois compagnies de *chevau-légers*, celles *de la Reine, du Dauphin* et *de Monsieur*.

La Maison du roi, avec la gendarmerie, donnait un effectif d'environ 3500 cavaliers et 12000 fantassins, les premiers du royaume.

La cavalerie de ligne.— Dans l'armée de ligne, le premier rang appartenait à la cavalerie. Le préjugé chevaleresque mettait encore le cavalier au-dessus du fantassin ; la noblesse se portait de préférence dans les troupes à cheval, laissant la *piétaille* aux roturiers. Un cavalier s'appelait un *maître*. Au moment de l'action, l'officier de cavalerie disait poliment à ses soldats : " Messieurs les maitres,

---

[1] Les gendarmes écossais remontaient à Jean Stuart, tué en 1429 à la bataille de Rouvray, et comptaient trois cent cinquante-quatre ans d'existence.

veuillez assurer vos chapeaux ; nous allons charger." Louis XIV eut jusqu'à quatre-vingt-dix régiments de cavalerie, avec un effectif de 47000 chevaux.

Les dragons. — Les dragons se rattachaient alors à l'infanterie. Ce nom de *dragons* est un sobriquet, un nom de guerre qu'ils se donnaient à eux-mêmes dès le XVI[e] siècle. Alors on les appelait aussi *arquebusiers à cheval*, puis, quand le mousquet succéda à l'arquebuse, on les appela *mousquetaires à cheval*. Montés sur des chevaux de taille moyenne, munis de l'arme à feu du fantassin, instruits à combattre à pied et à cheval, on les considérait comme une infanterie qui pouvait se transporter facilement.

En 1678, Louvois porta à quatorze le nombre de leurs régiments avec un effectif de 10000 hommes.

Cette prétendue infanterie était un premier progrès de la cavalerie, qui tendait à être moins pesante, plus propre au service de tirailleurs et d'éclaireurs.

Les hussards. — Un second progrès fut indiqué lorsqu'en 1691 se formèrent les premières compagnies de *hussards*, recrutés de réfugiés hongrois, et qui donnèrent le premier spécimen d'une véritable cavalerie légère.

L'infanterie de ligne. — Louis XIV eut, en 1678, soixante régiments d'infanterie ;[1] en 1691, quatre-vingt-dix-huit ; en 1714, deux cent quatre-vingts.[2] En tête de tous, marchaient les six *vieux* et les six *petits vieux*, les plus anciens de l'armée, les régiments aux grands noms historiques : *Picardie*, *Piémont*, *Champagne*, *Navarre*, *Normandie*, etc. Un régiment modèle, celui du *Roi*, n'arrivait qu'après.

Transformation de la tactique. — Le temps n'est plus où cent

[1] Louvois, pour relever aux yeux de la noblesse le service de l'infanterie, fut obligé de déclarer que nul ne serait admis à servir dans les troupes à cheval avant d'avoir servi un certain temps dans l'infanterie.

[2] Les régiments étaient alors beaucoup trop nombreux pour avoir de bons cadres : une des premières réformes, après Louis XIV, fut de ramener leur nombre à 120.

cavaliers battaient facilement deux cents piétons. L'avantage passe décidément du côté de l'infanterie : l'arme noble est sérieusement menacée par l'arme roturière. Dès le début du XVIIIe siècle, il y a une tendance dans toute l'Europe à diminuer les effectifs de la cavalerie pour augmenter ceux de l'infanterie, et à supprimer les cuirasses et les casques, désormais impuissants contre des feux mieux nourris. Encore un trait du passé qui s'efface, encore une force nouvelle qui s'élève.

L'artillerie rattachée à l'armée. — Avant Louvois, l'artillerie ne faisait pas partie de l'armée. Elle dépendait, non du ministre de la guerre, mais du *grand maître de l'artillerie*, qui faisait trafic des emplois. Les officiers d'artillerie étaient des civils. Leurs titres n'avaient aucun rapport avec les grades militaires : les officiers supérieurs s'appelaient *lieutenants généraux*, *commissaires provinciaux*, *commissaires ordinaires* et *extraordinaires* ; puis venaient des *officiers pointeurs*, des *maîtres canonniers brevetés*, des capitaines de charroi, des conducteurs, mineurs, artisans pour le bois et le fer, charpentiers, charrons, tonneliers, scieurs de long, forgerons. L'artillerie n'avait pas de soldats à elle : pour escorter les canons, on en empruntait à l'infanterie.

Dans un siège, les officiers d'artillerie entreprenaient à forfait la construction et le service des batteries. Le roi leur payait, par pièce mise en état de tirer, cent écus pour la batterie ordinaire, quatre cents pour la batterie de brèche. Il payait en outre, par jour et par pièce, vingt livres pour un canon, seize pour un mortier. Les officiers, à leur tour, payaient vingt sous par douze heures aux soldats d'infanterie qu'ils embauchaient comme travailleurs et comme servants : ils se partageaient le *revenant-bon* ou bénéfice.[1]

[1] Dans toute ville qui s'était laissé canonner avant de capituler, tous les objets de fer ou de cuivre, à l'exception de l'artillerie, depuis les cloches des églises jusqu'aux ustensiles de cuisine, appartenaient au grand maître. Il les faisait saisir et vendre à son profit, à moins que la ville ne composât avec lui et ne lui payât le *rachat des cloches*.

Le génie militaire créé. — Avant Louvois, il n'y avait pas de génie militaire. Les officiers ingénieurs étaient ou des civils ou des officiers d'infanterie. Vauban, en 1667, alors qu'il était déjà chargé des fortifications de Lille, restait capitaine au régiment de Picardie, forcé de demander comme une faveur qu'on le dispensât du service ordinaire de ce corps. A quarante et un ans, il n'était que capitaine, car l'usage n'était pas qu'un ingénieur s'élevât plus haut. Sans hiérarchie, sans rapports entre eux, disséminés dans les régiments, vrais "martyrs de l'infanterie," raillés par leurs camarades, négligés par leurs chefs, qui les regardaient comme des étrangers, exposés aux plus grands périls des sièges et n'ayant aucune part à l'honneur et aux récompenses, les officiers ingénieurs **étaient profondément découragés.**

Louvois divisa les ingénieurs militaires en deux classes : les *ordinaires*, habituellement employés à la construction des places et recevant, comme tels, des appointements fixes ; les *extraordinaires*, maintenus dans les régiments d'infanterie, mais appelés, en cas de besoin, aux travaux du génie et recevant à ce titre une solde supplémentaire. Il fit une révolution en nommant d'emblée Vauban au grade de brigadier, puis, en 1673, de maréchal de camp. Louvois, après la mort de Colbert et de Seignelay, réunit sous sa main toutes les places fortes du royaume et put constituer une *Direction générale des fortifications*, qui fut confiée à Vauban. Le génie avait maintenant son état-major, mais il n'y avait pas encore **de soldat du génie.**

Nouveau système de fortification. — Louvois et Vauban établirent un plan d'ensemble pour la défense du territoire. Une triple ligne de places fortes couvrit la frontière la plus faible : celle du Nord. Vauban prenait les places, et Vauban les fortifiait d'après des principes nouveaux.

L'art de l'*attaque* fit, sous ses ordres, de tels progrès qu'il fut possible de déterminer le temps et la date des opérations successives : ouverture de la *tranchée*, creusement des trois *parallèles*, ouverture

des batteries de brèches, assaut, à moins que la garnison ne *battît la chamade*, c'est-à-dire ne demandât à capituler. Tout cela se déroulait avec autant de régularité qu'une tragédie en cinq actes. Le tir à ricochet des canons, les feux courbes des mortiers, rendaient intenables, pour la garnison d'une ville, les positions les mieux abritées.

L'art de la *défense* progressa également : on créa les enceintes munies de bastions, de manière à multiplier les feux et à les croiser en tous sens. La muraille de pierre, ou *escarpe*, cachée sous un parapet de gazon, rendue invisible par la *contrescarpe* ; un dédale de lignes défendant l'accès des portes : tels étaient les caractères du système nouveau. Une place construite en rase campagne fut plus redoutable que les forteresses élevées sur les hauteurs.

III. L'Intendance Militaire.

Les magasins. — Dans l'ancien système de guerre, le soldat, restant souvent des semaines entières sans recevoir une ration de pain, vivait de maraude et ruinait le pays ; mais, un jour de bataille, combien de maraudeurs ne pouvaient rejoindre, et, en cas de retraite, combien étaient massacrés par les paysans furieux ! Quant à la cavalerie, elle ne pouvait se mettre en route qu'au printemps, lorsque l'herbe avait poussé. Une campagne d'hiver était impossible dans de telles conditions : dès que commençait la mauvaise saison, les opérations des belligérants étaient suspendues d'un commun accord.

Louvois mit en pratique une idée bien simple : il créa des *magasins*. Les *commissaires des guerres*, qui sont l'origine de notre intendance militaire, furent chargés de pourvoir la troupe de rations de vivres et de fourrages. Dès lors, on pilla un peu moins, on s'écarta moins des rangs ; le général eut toujours tout son monde sous la main, et, au grand étonnement des Espagnols, on put faire la guerre même en hiver.

Le cantonnement, les casernes. — En temps de paix, le soldat ne fut plus logé dans les villages, où la surveillance des chefs était rendue trop difficile. On ne le cantonna plus que dans les villes, où les officiers louaient pour lui des logis, qui étaient souvent d'infects taudis dans des maisons d'ouvriers. Plus tard, un nouveau progrès fut réalisé, dans l'intérêt de la bonne discipline et de la tranquillité du bourgeois : en 1692, on construisit les premières casernes ;[1] mais le XVII[e] et le XVIII[e] siècles s'écoulèrent avant que toutes les troupes fussent casernées.

Les étapes. — Louvois, au sujet des étapes, n'eut qu'à reprendre une idée de Richelieu. Désormais, quand les troupes étaient en marche, elles durent suivre les *lignes d'étapes* : à chaque *étape*, elles trouvaient vivres et logements préparés ; dès lors, on put savoir exactement à quel jour tel régiment serait rendu sur tel ou tel point.

Les Invalides. — Dans les couvents ouverts aux soldats blessés ou infirmes, moines et *oblats* militaires vivaient souvent en mauvaise intelligence, et les premiers se débarrassaient volontiers de leurs hôtes moyennant une faible somme. En 1670, Louvois prit une décision digne de la magnificence royale. L'architecte Bruand éleva, en quatre ans, le magnifique Hôtel des Invalides, où les vétérans retrouvèrent l'uniforme et l'organisation militaire, où les drapeaux qui tapissaient l'église leur rappelaient leurs anciennes victoires et où le canon, manœuvré par leurs mains débiles, tonnait en l'honneur des victoires nouvelles. Certes, on eût pu les secourir avec moins de faste et de dépense ; mais Louis XIV et Louvois comprirent qu'il fallait frapper les imaginations, relever le vieux soldat de l'ancienne humiliation, lui assurer des honneurs en même temps que des secours.

Pour les officiers nobles qui, malgré leur pauvreté, répugnaient à

---

[1] A Paris, celles de Lourcine, de la Pépinière, de la Courtille, de Babylone, du Roule, de Courbevoie, qui ne furent achevées que vers 1716.

se faire admettre aux Invalides, on rétablit les anciens ordres de Saint-Lazare et de Notre-Dame du Mont Carmel, réunis en un seul par lettres royales de 1672, et dont Louvois prit l'administration sous le titre modeste de *grand-vicaire*. Les chevaliers de ces ordres furent entretenus sur les biens et revenus des anciennes fondations. Du reste, la glorieuse hospitalité des Invalides ne tarda pas, même par les plus fiers, à être préférée à toute autre.

IV. Milices Provinciales.

Idée d'un recrutement régulier. — Une création qui annonçait un tout autre système militaire fut celle des *milices provinciales*. Devant des coalitions de plus en plus formidables, Louvois comprit que les enrôlements volontaires seraient insuffisants pour recruter les armées. Reprenant l'ancienne idée de Louis XI (les *francs-archers*) et de François Ier (les *légions provinciales*), il résolut de faire appel à ces masses rurales, qui ne connaissaient la guerre que par la pesanteur croissante des impôts, mais que n'atteignait pas le racolement.

Les miliciens. — En 1688 il enjoignit aux intendants de lever dans les paroisses, parmi les gens non mariés de vingt à quarante ans, un ou plusieurs *miliciens*. D'abord le milicien était *élu* par les habitants ; plus tard, il dut être désigné par le *tirage au sort*. Il était soldé, armé et habillé, mais sans obligation d'uniforme, aux frais des paroisses. Les miliciens étaient commandés par des officiers que le roi choisissait parmi les gentilshommes du pays qui avaient déjà servi. Ils étaient exercés les dimanches et jours de fêtes. Cinquante miliciens formaient une compagnie ; quinze ou vingt compagnies un régiment. On leva ainsi trente régiments, ayant un effectif total de 25000 hommes. Si les régiments de milices étaient appelés aux frontières, leur entretien passait à la charge du roi ; leurs officiers et leurs soldats étaient alors traités comme ceux de l'armée régulière.

Le milicien était engagé pour deux ans, mais on trouva moyen de le retenir plus longtemps sous les drapeaux. Rentré dans la paroisse, s'il se mariait, il était exempt de la *taille* pendant deux ans.

Presque toutes ces milices se trouvèrent composées d'abord d'anciens militaires. On put donc les envoyer de suite à l'armée, où ces soldats-laboureurs se conduisirent bravement.

Louvois, encouragé, leva de nouveaux régiments, étendit l'obligation du tirage même aux jeunes hommes mariés, y astreignit des provinces qui d'abord n'y avaient pas été obligées, comme les Trois-Évêchés et la Franche-Comté. Mais Paris et les grandes villes en restèrent toujours exempts.

Après Louvois, on assimila les bataillons de milices aux bataillons de ligne ; on ne les forma plus en régiments spéciaux ; les hommes furent versés dans les régiments de ligne, où l'esprit nouveau qu'ils apportaient se trouva étouffé.

Pourtant, si Louis XIV put tenir tête à deux grandes coalitions, si ses armées montrèrent tant de dévouement et de ténacité dans la défaite, si elles donnèrent à la monarchie la suprême victoire de Denain, il le dut certainement au renouvellement des vieux régiments de racolés par l'afflux de ces éléments plus sains et plus patriotes que lui fournirent alors les classes rurales de France. Le paysan français, sous l'uniforme du milicien ou sous celui du soldat, fit son apparition sur les champs de bataille. À Oudenarde, à Ramillies, à Malplaquet, à Denain, on vit combattre notre première armée vraiment nationale.


C. CARTE DE LA CAMPAGNE
DE 1693
MER DU NORD
ANVERS
DENDRE
GAND
ESCANT
PAYS
BAS
LA GETTE
LOOZ
AUDENARDE
BRUXELLES
ESCANT
NEERWINDEN
LANDEN
WAREMME
L'ILE
GEMBLOUX
NAMUR
HUY
MEUSE
MONS
ARRAS
LE QUESNOY

FRANCE


UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE TORONTO
LIBRARY